Bâtir ensemble l'avenir de nos cités

Maisons & Cités SOGINORPA

REFERENCEMENT

Edition : avril 2015

PREAMBULE

Pour assurer la qualité de son patrimoine, le groupe Maisons & Cités a mis en place un référencement des principaux produits (matériels et matériaux) entrant dans la construction, la réhabilitation ou l'entretien de ses logements.

Pour une grande partie de ces produits, le référencement consiste en une description des normes et/ou marquages, des caractéristiques techniques minimales et des durées de garantie minimales qui doivent être obligatoirement respectées pour chacun des produits utilisés par les entreprises de construction, de réhabilitation et/ou d'entretien travaillant pour le groupe Maisons & Cités.

Pour une autre partie de ces produits, afin d'assurer la maintenance des logements dans des conditions optimales et/ou afin de rechercher les économies d'échelle que permet de dégager le volume important de l'activité immobilière du groupe, le référencement consiste en la définition de produits uniques, après consultation écrite des fabricants et/ou fournisseurs et après évaluation des offres selon des critères techniques et financiers clairement établis.

Les entreprises de construction, de réhabilitation et/ou d'entretien travaillant pour le groupe Maisons & Cités ont l'obligation d'utiliser ces seuls produits référencés, soit aux conditions tarifaires contractualisées avec le groupe Maisons & Cités, soit à des conditions tarifaires encore plus avantageuses si lesdites entreprises parviennent à les négocier directement.

Ce référencement complète le cahier des clauses techniques générales (C.C.T.G.) et les bordereaux de prix de maintenance et d'AHI-RELL. Il permet de vérifier la conformité des produits et équipements réellement mis en place par les entreprises réalisant les travaux.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le caractère évolutif de ce document qui est mis à jour chaque trimestre.

Celui-ci est destiné à vivre sous l'impulsion de tous et sa pertinence réside dans le partenariat qui doit s'instaurer entre les prescripteurs et les utilisateurs.

Dans ce but, le service spécialisé du Siège chargé du suivi est à l'écoute des Maîtres d'Ouvrage opérationnels, des Maîtres d'œuvre ainsi que des exploitants.

Bâtir ensemble l'avenir de nos cités

Référencement
Mode d'emploi

édition d'avril 2015

Le référencement se présente sous une nouvelle forme.

Il comprend :

- Une page de garde avec un préambule et le présent mode d'emploi
- Un sommaire,
- Le référencement en lui-même comportant 13 chapitres :
    1. GROS ŒUVRE
    2. CHARPENTE-COUVERTURE
    3. MENUISERIES
    4. PLATRERIE
    5. REVETEMENTS DE SOL DURS ET FAIENCES MURALES
    6. REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES
    7. FUMISTERIE
    8. SANITAIRE
    9. CHAUFFAGE AU GAZ
    10. COFFRETS DE BRANCHEMENT ELECTRIQUES ET GAZ
    11. ELECTRICITE
    12. PEINTURES FINITIONS
    13. AMENAGEMENTS DES ABORDS : CLOTURES, PORTILLONS, BORMES, BOITES AUX LETTRES

Les titres de chacun des treize chapitres sont surlignés de gris tant dans le sommaire que dans le référencement.

De même, cette nouvelle édition du référencement intègre directement les fiches techniques et fiches techniques de convention. Elles sont surlignées de jaune tant dans le sommaire que dans le référencement.

Le sommaire, qui a sa propre pagination vous permet d'aller directement au chapitre, à l'article ou au paragraphe recherché en « cliquant » sur le titre correspondant.

Par ailleurs dans le référencement proprement dit vous trouverez des **REFERENCES** qui vous permettront de vous rendre directement à l'endroit du document qu'elles désignent en faisant un clic droit dessus avec la souris tout en appuyant sur la touche « CTRL » de votre clavier.

1 GROS ŒUVRE 1

1.1 BRIQUES NEUVES et MAXIBRIQUES imitant certaines constructions anciennes 1

1.2 BRIQUES NEUVES imitant certaines constructions anciennes 2

1.2.1 Briques pleines aux arêtes irrégulières de chez WIENERBERGER : 2

1.2.2 Briques et maxi briques BAR 65 X 105 X 220 ou 65 X 220 X 220 3

1.2.3 Briques pour souches de cheminées et conduits 4

1.3 ENDUITS INTERIEURS 5

1.3.1 Enduit d'imperméabilisation de contreparement 5

1.4 ENDUITS EXTERIEURS 6

1.4.1 Enduit monocouche teinte extérieur sur support neuf - Fiche Technique 6

1.4.2 Enduit sur maçonnerie ancienne 7

1.4.2.1 Enduit monocouche restauration - Fiche Technique 7

1.4.2.2 Mortier prêt à l'emploi à la chaux grasse prise aérienne (supérieure à 50 % en chaux grasse) enduit en 2 couches 8

1.5 SABLAGE 9

1.5.1 Nettoyage des façades 9

1.5.2 Jointoiement après coup ou rejointoiement (couleur blanche ou ton pierre) 10

1.5.3 Mortier universel de réparation et de reprofilage - Fiche Technique 11

1.6 PLANCHER HAUT DE CAVE – Fiche Technique 12

1.7 HYDROFUGE de Maçonneries 14

1.7.1 Hydrofuge de façades 14

1.7.2 Mortier d'imperméabilisation de fondation - Fiche Technique 15

1.8 BLOCS BETON pour MURS et CLOISONS (Norme AFNOR NFP 14-101 : Définitions 16

1.8.1 Blocs en pierre ponce 16

1.9.2 Blocs en béton cellulaire 17

1.8.3 Briques de façade en béton 18

1.9 LES TREILLIS DE STRUCTURE ET ISOLANTS 19

1.9.1 Le treillis soudé : 19

1.9.2 Le treillis de carreleur : 20

1.10 JOINT DE COUPURE VERTICALE DE 2 CM D'EP. En s'adaptant aux hors d'aplomb de l'existant 21

1.11 ASSECHEMENT DES MURS 22

1.11.1 Asséchement des murs par puits d'injection 22
1.11.2 Assèchement de murs par autres moyens 23
1.12 GRILLES DE SOUPIRAIL 24
1.13 TRAPPES D'ACCES AUX COMBLES 25
1.14 GARAGES - REMISES EN BETON PREFABRIQUE 26
2 CHARPENTE – COUVERTURE 27
2.1 CHARPENTE BOIS 27
2.1.1 Traitement de charpente existante 27
2.2 COUVERTURE 28
2.2.1 Écrans de sous toitures 28
2.2.1.1 Ecrans de sous toiture HPV 28
2.2.1.2 Ecrans de sous toiture HPV BBC homologués CSTB avec bande adhésive intégrée à l'écran et double encollage. 29
2.3 LES TUILES 30
2.3.1 Tuile béton grand moule - Fiche Technique 30
2.3.2 Tuile terre cuite grand moule 31
2.3.3 Tuile terre cuite grand moule aspect petit moule 32
2.3.4 Tuile terre cuite petit moule 33
2.4 GESTION DES EAUX PLUVIALES A LA PARCELLE 34
2.5 TERMINAL DE VENTILATION 35
2.6 TRAITEMENT ANTI MOUSSE DES COUVERTURES 36
2.7 ENSEMBLE RIVE, SOUS FACE DE TOIT, GOUTTIERE, DESCENTE TOUT EN PVC 37
2.7.1 Système d'habillage et d'évacuation des eaux pluviales - Fiche Technique 37
2.7.2 Autres gouttières 38
2.8 PLAQUES PROFILEES EN FIBRES CIMENT 39
2.8.1 Plaques profilées en fibres ciment - Fiche Technique 39
2.9 CHASSIS DE TOIT 40
2.9.1 Châssis de toit en bois 40
2.9.2 Châssis de toit en polyuréthane ou PVC 41
2.9.3 Châssis de toiture universel 42
2.10 BARDAGE A CLIN 43
2.11 ISOLATION THERMIQUE DES LOGEMENTS 44
2.11.1 Isolation par insufflation des plafonds en combles perdus – Fiche Technique 45

2.11.2 Membrane pare vapeur pour l'isolation des plafonds 47
3 MENUISERIES 49
3.1 LES MENUISERIES EXTERIEURES 49
3.1.1 Les menuiseries bois 49
3.1.1.1 Porte d'entrée bois modèle MAISONS & CITES SOGINORPA - Fiche technique 50
3.1.1.2 Pour les fenêtres et portes fenêtres en bois : 53
3.1.1.3 Fabrication des portes de service en bois sur dépendances 54
3.1.2 Les menuiseries PVC 55
3.1.2.1 Les fenêtres pvc, profiles et doubles vitrages - Fiche Technique (version 4) 55
3.1.2.2 Joint d'étanchéité des châssis et porte d'entrée BOIS ou PVC (pose en feuillure)- Fiche Technique 57
3.1.3 Volets roulants pvc ou aluminium en applique 59
3.1.4 Les menuiseries métalliques 60
3.1.4.1 Les portes métalliques 60
3.1.4.1.1 Portes métalliques de service 60
3.1.4.1.2 Menuiseries métalliques pour les logements neufs 61
3.1.4.1.2.1 Porte d'entrée métallique: 61
3.1.4.1.2.2 Blocs Portes de communication : 62
3.1.4.1.2.3 Bloc Porte isolant entre garage et logement MALERBA : 63
3.1.4.2 Les portes de garages 64
3.1.4.2.1 Portes de garages sectionnelles individuelles motorisées - Fiche Technique 64
3.1.4.2.2 Portes basculantes métalliques de garages 65
3.1.5 Porte automatique de garage en collectif - Fiche technique 66
3.1.6 Fixations de porte et fenêtre pour une pose en feuillure – Fiche technique 68
3.2 MENUISERIES INTERIEURES 70
3.2.1 Portes intérieures 70
3.2.2 Porte de placard coulissant et pivotant sur mesure – Fiche Technique 71
3.2.3 Plancher bois 72
3.2.3.1 Panneaux de particules CTB-H – Fiche Technique 72
3.2.3.2 Parquet en pin maritime – Fiche Technique 73
3.2.4 Escalier bois - Fiche technique 74
4 PLATRERIE 75
4.1 Plaques de plâtre 75

4.1.1 Plaque de plâtre standard à impression intégrée - Fiche Technique 76
4.1.2 Plaque de plâtre hydrofuge à impression intégrée - Fiche Technique 77
4.2 CLOISONS ALVEOLAIRES AVEC IMPRESSION INTEGREE 79
4.2.1 Les cloisons alvéolaires standards à impression intégrée - Fiche Technique 80
4.2.2 Les cloisons alvéolaires hydrofuges à impression intégrée - Fiche Technique 81
4.3 Les complexes de doublages isolants à impression intégrée 82
4.3.1 Les doublages standards isolants à impression intégrée - Fiche Technique 83
4.3.2 Les doublages hydrofuges isolants à impression intégrée - Fiche Technique 85
4.4 CARREAUX DE PLATRE (pour cas spécifiques) 86
4.4.1 Les carreaux de plâtre standards - Fiche Technique 87
4.4.2 Les carreaux de plâtre hydrofuges - Fiche Technique 88
5 REVETEMENTS DE SOLS DURS et FAIENCES MURALES 89
5.1 CARRELAGES ET PLINTHES EN GRES CERAME PLEINE MASSE Gamme 2 de chez NOVOCERAM - Fiche Technique de Convention 90
5.1.1 Faïences murales - Fiche Technique 92
5.1.2 Les enduits de ragréages et primaires sur bétons et carrelages - Fiche Technique 93
5.1.3 Les colles et mortiers pour les carrelages et les faïences - Fiche Technique . 95
5.2 REVETEMENT DE SOL STRATIFIE 96
6 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES 97
6.1 ENDUIT DE RAGREAGE ET PRIMAIRE SUR SOL EN BOIS SUR PANNEAU AGGLOMERE - Fiche Technique 98
6.2 REVETEMENT DE SOL SOUPLE 99
6.2.1 Revêtements de sols souples en pvc - Fiche technique 99
6.2.2 Colles pour revêtements de sols souples 101
7 FUMISTERIE 102
7.1 Tubage pour conduit de fumée 102
7.1.1 TUBAGE INOX POUR CONDUIT DE FUMEE CHARBON - Fiche Technique 102
7.1.2 TUBAGE INOX POUR CONDUIT DE FUMEE GAZ - Fiche Technique 103
7.1.3 SYSTEME DE RACCORDEMENT POUR CHAUDIERE A CONDENSATION AVEC REUTILISATION DU CONDUIT DE FUMEE 104
7.1.4 CONDUITS DE CHEMINEES ISOLES POLYCOMBUSTIBLES Ø 155 INTERIEUR 105
8 SANITAIRE 106
8.1 W – C 106

8.1.1 Pack WC sol 107
8.1.2 Pack WC pour handicapes - Fiche Technique 108
8.1.3 Cuvette à alimentation indépendante de w-c - Fiche Technique 109
8.1.4 Cuvette de WC avec ou sans effet d'eau - Fiche Technique 110
8.1.5 Réservoir de chasse attenant ou indépendant 111
8.1.6 Abattants de WC à cadre dormant - Fiche Technique 112
8.2 LAVABO 113
8.2.1 LAVABO AVEC COLONNE - Fiche Technique 113
8.2.2 LAVABO et siphon pour logement PMR 114
8.2.3 Mitigeur Lavabo - Fiche Technique 115
8.2.4 Siphon lavabo et lave-mains 116
8.2.5 Meuble vasque pour salle de bains 117
8.3 LAVE-MAINS 118
8.3.1 Lave – mains droit - Fiche Technique 118
8.3.2 Lave – mains D'ANGLE - Fiche Technique 119
8.3.3 Robinet simple à une arrivée d'eau froide - Fiche Technique 120
8.3.4 Vidage 121
8.4 BAIGNOIRES 122
8.4.1 Baignoire en acier émaillé de couleur blanche - Fiche Technique 122
8.4.2 Mitigeur Baignoire - Fiche Technique 123
8.5 DOUCHES 124
8.5.1 Cabines de Douches 124
8.5.1.1 Cabines complètes équipées type 3 125
8.5.1.2 Cabines complètes équipées type 4 126
8.5.1.3 Cabines complètes équipées type 5 127
8.5.1.4 Cabines complètes équipées type 6 128
8.5.1.5 Cabine de douche adaptée aux séniors PMR en remplacement de baignoire - Fiche technique 129
8.5.2 RECEVEURS DE DOUCHE 131
8.5.2.1 Receveur en céramique extra plat à encastrer en 90 x 90 cm - Fiche Technique 131
8.5.2.2 Receveur à poser en céramique 80 cm x 80 cm surélevé – Fiche technique 132
8.5.2.3 Receveur de douche extra plat en résine minérale 120x80 – Fiche Technique 133
8.5.3 Portes de douche et parois fixes pour receveur 134

8.5.3.1 ½ porte de douche, rideau de douche et barre – Fiche Technique 134
8.5.3.2 Porte de douche pivotante – Fiche Technique 135
8.5.3.3 Parois fixes pour douche 136
8.5.4 Douches à l'italienne 137
8.5.4.1 Système de douche avec receveur sans seuil de type douche à l'italienne 137
8.5.4.2 Système de Protection a l'Eau sous Carrelage (SPEC) - Fiche Technique 138
8.5.4.3 Carrelage antidérapant pour douche à l'italienne 139
8.5.4.4 Parois de douche à l'italienne 140
8.5.5 Mitigeur Douche mural - Fiche Technique 141
8.5.6 Ensemble de douche pour hydrothérapie - Fiche Technique 142
8.5.7 Divers 143
8.5.7.1 Rideau de douche et Barres porte-rideau 143
8.5.7.2 Bondes 144
8.6 CHAUFFE-EAU PAR ACCUMULATION 145
8.6.1 Chauffe-eau électrique à accumulation - Fiche technique 145
8.6.2 Chauffe-eau thermodynamique sur air extérieur avec appoint électrique - Fiche Technique 147
8.6.3 Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait avec appoint électrique + VMC hygro-variable A/B intégrée- Fiche Technique 149
8.6.4 Chauffe-eau électrique instantané sous et sur évier - Fiche technique 151
8.6.5 Groupe de sécurité 152
8.6.6 Entonnoir siphon en polypropylène avec garde d'air et d'eau - fiche technique 153
8.6.7 Réducteur de pression avant groupe de sécurité 154
8.6.8 Réducteur de pression pour l'installation après compteur préréglé d'usine à 3 bars - Fiche Technique 155
8.7 EVIER ET MEUBLE SOUS-EVIER CUISINE 156
8.7.1 Evier inox 1.20 x 0.60 2 cuves et égouttoir à poser - fiche technique 156
8.7.2 Evier inox 1.20 x 0.60 1 cuve avec égouttoir à poser sur un lave-vaisselle - Fiche Technique 157
8.7.3 Evier inox 1.00 x 0.60 1 cuve avec égouttoir à poser - Fiche Technique 158
8.7.4 Evier inox 1.20 x 0.60 PMR - fiche technique 159
8.7.5 Evier en matériau minéral composite 1.20 x0.60 à 2 cuves + égouttoir à poser - fiche technique 160
8.7.6 Evier en résine 1.20 x 0.60 2 cuves et égouttoir à poser 161

8.7.7 Meuble sous- évier en 1.20 x 0.60 3 portes battantes - Fiche Technique 162
8.7.8 Meuble sous- évier en 1.20 x 0.60 2 portes coulissantes 163
8.7.9 Meuble sous Evier 1 porte pour lave-vaisselle - Fiche Technique 164
8.7.10 Meuble sous Evier PMR 1.20 x 0.60 1 porte 165
8.7.11 Mitigeur Evier - Fiche Technique 166
8.7.12 Siphons Evier 166
8.8 DIVERS 168
8.8.1 Barres d'appui – Fiche Technique 168
8.8.2 Les tubes et raccords PVC - Fiche Technique 170
8.8.3 Tube PER avec barrière anti-oxygène 171
8.8.4 Tube multicouche pour la distribution sanitaire et du chauffage - Fiche Technique . 172
9 CHAUFFAGE AU GAZ 174
9.1 CHAUFFAGE + EAU CHAUDE MICRO ACCUMULATION 175
9.1.1 CHAUDIERE GAZ à condensation double service micro accumulation à ventouse sortie horizontale ou verticale - Fiche Technique (version 2) 175
9.1.1.1 Marques et modèles de ventouse à poser 177
9.1.1.2 Thermostat programmable hebdomadaire digital 178
9.1.1.3 Thermostat mécanique 179
9.1.2 Protection de l'installation de chauffage 180
9.1.2.1 Produits de prévention et de désembouage 180
9.1.2.2 Le « désembouteur » a action cyclonique pour chaudière - Fiche Technique 181
9.1.3 Pompe de relevage de condensats venant de chaudière à condensation - Fiche Technique 182
9.1.4 Radiateur acier émaillé - Fiche Technique 183
9.1.5 Robinet thermostatique pour radiateur à eau chaude - Fiche Technique (version 2) 184
9.1.6 ROAI et flexible gaz 186
9.1.6.1 FLEXIBLE GAZ APRES ROAI 186
9.1.6.2 Ensemble robinet de sécurité et tuyau flexible inox indémontable avec ROAI et bouchon - Fiche Technique 187
10 ELECTRICITE 188
10.1 Les matériels pour installation de distribution électrique 189
10.1.1 Les tableaux électriques de répartition - Fiche Technique 189
10.1.2 Les interrupteurs différentiels - Fiche Technique 190
10.1.3 Disjoncteurs divisionnaires 192

10.1.4 Les télérupteurs - Fiche Technique 193
10.1.5 Les interrupteurs SA et VV– boutons poussoirs – prises de courant 16/20 A et 32A- Fiche Technique 194
10.2 Les appareils d'éclairages étanches 195
10.2.1 Les hublots ronds étanches - Fiche Technique 195
10.2.2 Les appliques de salles de bains - Fiche Technique 196
10.2.3 Les appliques de cuisine - Fiche Technique 197
10.2.4 Les coffrets de communication à brassage - Fiche Technique 198
10.2.5 Dispositif de connexion pour luminaires (D.C.L.) en plafond 199
10.2.6 Contacteur jour/nuit (Norme NFC 63110) 201
10.2.7 Sonnerie 202
10.2.8 Installations étanches (Pièces humides) 203
10.2.8.1 Douille patère -Prise de courant et interrupteur : 203
10.2.8.2 Sorties de câbles (chaudière et chauffe-eau) : 204
10.2.8.3 Sortie de cable: 205
10.3 GAINES, MOULURES PVC, BARRETTES DE COUPURES, BOITES D'ENCASTREMENT ETANCHES A L'AIR 206
10.3.1 Moulures PVC compartimentées 206
10.3.2 Gaines plastiques 207
10.3.3 Barrettes de coupures 208
10.3.4 Boite d'encastrement étanche a l'air pour appareillage 209
10.4 POMPE VIDE CAVE 210
10.5 LA VENTILATION MECANIQUE 211
10.5.1 Ventilation mécanique contrôlée Auto-réglable pour les rénovations 211
10.5.2 La VMC Simple flux Hygroréglable de type « A » et « B » - Fiche technique 212
10.5.3 Ventilation mécanique contrôlée double flux avec échangeur pour les logements neufs 215
10.5.4 Ventilation répartie (sur ordre exclusif) 216
10.5.5 Aérateur de mur ou de plafond avec temporisation réglable 217
10.6 CHAUFFAGE ELECTRIQUE 218
10.6.1 Convecteurs électriques 218
10.6.2 Radiateurs électriques a accumulation 219
10.6.3 Thermostat d'ambiance 220
10.7 DIVERS 221

10.7.1 Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF) - Fiche Technique 221

11 PEINTURES – FINITIONS 222

11.1 Produits pour la préparation des supports ou subjectiles 223

11.2 Produits pour travaux de peinture 223

11.2.1 Produits pour travaux de peinture – 1er tableau 224

11.2.2 Produits pour travaux de peinture – 2nd tableau 225

11.2.3 Produits pour travaux de peinture – 3ème tableau 226

11.2.4 Produits pour travaux de peinture – 4ème tableau 227

12 AMENAGEMENTS des ABORDS : CLOTURES, PORTAILS ET PORTILLONS, BOITES aux LETTRES 228

12.1 CLOTURE BETON 228

12.1.1 Clôtures béton 228

12.2 CLOTURES METALLIQUES 229

12.2.1 Clôture treillis soude a panneaux plis 229

12.2.2 Clôture grillagée plastifiée verte avec lisières 230

12.2.3 Clôture soudée renforcée type serrurerie : 231

12.2.4 Lattes occultantes PVC (pour panneaux soudés M55) – Fiche Technique 232

12.2.5 Grillage simple torsion en fil plastifie sur galvanise 233

12.3 CLOTURES COMPOSITES 234

12.3.1 Clôture en bois composite – Fiche Technique 234

12.4 PORTILLONS – PORTAILS 235

12.4.1 Portillons et portails METALLIQUES 235

12.4.2 Portillon bois 236

12.4.3 Boites aux lettres 237

12.4.3.1 Boîtes aux lettres pour logements individuels : 237

12.4.3.2 Boîtes aux lettres pour collectifs : 238

12.4.4 Numérotation de maison 239

1 GROS ŒUVRE

1.1 BRIQUES NEUVES et MAXIBRIQUES imitant certaines constructions anciennes

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

➢

Garantie minimale obligatoire :

➢ .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
Briqueteries du Nord à Templeuve	Format : 65 x105 x 220 et 65 x 220 x 220
Brique CLRF : Brique rouge lisse des Flandres	Format : 60 x 220 x 220 et 65 x 220 x 220
Brique Amazone : Brique rouge Lie de vin, sablée et structurée	
Brique Volga : Brique rouge sablée structurée	
Briqueteries du Nord à Lomme	Format : 65 x105 x 220 et 65 x 220 x 220
Brique Toundra : Brique rouge orangée nuancée de rouge foncée et de noir	
Brique Taïga : Brique rouge orangé, structurée sablé nuancé de rouge foncé, de jaune ocre et de brun	
Brique Ebène : Brique marron nuancée sablée.	
Briqueterie du Nord à Leers	Brique rouge en 60 x 105 x 220
Briqueterie du Nord à Leers	Brique pleine rouge nuancée référence Manoir en 60 x 105 x 220
Brique CHIMOT	en 60 x 110 x 220.

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.2 BRIQUES NEUVES imitant certaines constructions anciennes

1.2.1 Briques pleines aux arêtes irrégulières de chez WIENERBERGER :

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Ligne briques de pays de format 60 x 105 x 220

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
WIENERBERGER	Vieux Seclin : couleur rouge foncée
WIENERBERGER	Rouge de Seclin : couleur rouge foncée nuagée
WIENERBERGER	Rouge Bronze : couleur rouge foncée aux teintes brunes
WIENERBERGER	Seclin Antique : couleur rouge nuancée d'orange

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.2.2 Briques et maxi briques BAR 65 X 105 X 220 ou 65 X 220 X 220

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- (Usine de FLINES LES RACHES) du groupe WIENERBERGER

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
BAR	Villandry : brique rouge nuancé de jaune à l'épiderme épeluré
BAR	Chenonceau : brique rouge nuancée de marron à l'épiderme épeluré
BAR	R.N.S : brique rouge nervuré sablée, légèrement nuancée
BAR	Campagnarde : brique rouge nuancée de marron et de noir
BAR	Sequoia : Brique nervuré sablée rouge nuancé
BAR	Hêtre : Brique nervuré sablée rouge orangé nuancé de jaune
BAR	Pin : Brique nervuré sablée rouge rosé nuancée de jaune
BAR	Saumur : Brique nervuré sablée de teinte ton pierre
BAR	Badiane : Brique lisse structuré jaune uni.

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.2.3 Briques pour souches de cheminées et conduits

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

Aucune autre brique ne peut être utilisée en fumisterie sauf en habillage de boisseaux. Pour le mortier de pose, le sable de carrière est proscrit.

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
Briqueterie PLŒGSTEERT	Brique 3 Trous en 6.5 x 10.5 x 22 référence BO-FF 53 code 53 30 423

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.3 ENDUITS INTERIEURS

1.3.1 Enduit d'imperméabilisation de contreparement

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Cet enduit est réalisé sur la face intérieure des murs de façades
- Application mécanique par projection en 2 passes

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
WEBER	WEBER DRY ENDUIT
WEBER	WEBER DUR L
VPI	MONOLOR ZF Fin Gris avec avis technique

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.4 ENDUITS EXTERIEURS

(Coefficient d'absorption <0,7) : valeur à respecter pour éviter les échauffements excessifs de surface en été lié à l'effet de corps noir.

1.4.1 Enduit monocouche teinte extérieur sur support neuf - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF EN 998-1
- Certificat de qualification délivré par le C.S.T.B
- Etiquetage A+ en conformité avec l'arrêté du 19 Avril 2011.
- Marquage CE

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Enduit monocouche de type OC 3 ou OC2 classe CS III ou CS IV pour supports classés RT 3
- Enduit d'imperméabilisation et de décoration sur maçonnerie de parpaings ou de Briques conforme à la norme NF DTU 20-1 supports classés RT3
- Réaction au feu : A1 (incombustible).
- Absorption d'eau à la capillarité : W 2
- Enduit monocouche (1 couche en 2 passes d'une épaisseur minimum d'enduit de 10 mm sur supports sains).

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
CANTILLANA	GRANICEM GM
CANTILLANA	GRANICEM GF
WEBER	WEBER PRAL F
WEBER	WEBER PRAL G
PAREX LANKO	MONODECOR GM
PAREX LANKO	MONODECOR GT
VPI	MONOROC HD
VPI	DECOROC
PRB	PRB 85
PRB	PRB TRADICLAIR PR

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.4.2 Enduit sur maçonnerie ancienne

Mortier coloré forte épaisseur pour la rénovation des maçonneries anciennes (maçonneries avec joints dégarnis, parpaings de schistes rouges, enduits de ciment etc...)

1.4.2.1 Enduit monocouche restauration - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF EN 998-1
- Certificat de qualification délivré par le C.S.T.B
- Etiquetage A+ en conformité avec l'arrêté du 19 Avril 2011.
- Marquage CE

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Enduit monocouche de type OC 2 classe CS III pour supports classés RT 2
- Réaction au feu : A1 (incombustible).
- Absorption d'eau à la capillarité : W 2

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
CANTILLANA	GRANICEM L
WEBER	WEBER LITE GRAINS COLORES
PAREX LANKO	PAREXAL
VPI	RENOGET MG
PRB	FINIBRIK

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.4.2.2 *Mortier prêt à l'emploi à la chaux grasse prise aérienne (supérieure à 50 % en chaux grasse) enduit en 2 couches*

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
Solution couche mince	
WEBER	GRANICEM L WEBER.MEP GOBETIS couche d'accrochage épaisseur 3 mm
WEBER	WEBER.MEP PLUS 1ère couche en 17 mm minimum
WEBER	PAREXAL WEBER .UNICOR enduit de finition (60 teintes) en 3 mm
Solution finition épaisse	
WEBER	WEBER.MEP Plus 1 ère couche épaisseur 15 mm minimum
WEBER	WEBER.CAL.F grain fin ou taloché 6 à 12 mm d'épaisseur minimum
WEBER	WEBER.CAL.G grain gras brossé 6 à 12 mm d'épaisseur minimum
WEBER	WEBER.CAL.PF grain fin gratté ou taloché 6 à 12 mm d'épaisseur minimum
WEBER	WEBER.CAL.PG grain moyen gratté ou taloché 8 à 12 mm d'épaisseur minimum

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.5 SABLAGE

Sablage hydraulique ou hydropneumatique (sous brouillard d'eau)

1.5.1 Nettoyage des façades

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
B.C.A. 59710 MERIGNIES	ACCUSTRIP System
CRYOTECH 62232 VENDIN LES BETHUNE	glace carbonique
C.T.C. 45380 CHAINGY	FLU 94 (gommage)

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.5.2 Jointoiement après coup ou rejointoiement (couleur blanche ou ton pierre)

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Dans le cas où il n'y a pas d'enduit d'imperméabilisation de contreparement. Cette prestation sera réalisée sur ordre uniquement :

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
WEBER	WEBER. CAL.G
WEBER	WEBER. CAL JOINT
WEBER	WEBER CAL F
VPI	TRADIJOINT
PRB	BELLE EPOQUE FINITION
CESA	BATICHAUX

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.5.3 Mortier universel de réparation et de reprofilage - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF 030
- Norme NF EN 1504-3
- Etiquetage A+ en conformité avec l'arrêté du 19 Avril 2011.
- Marquage CE

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Réparation superficielle et rapide d'ouvrage en béton sur des surfaces verticales ou horizontales.
- Résistance à la carbonisation : essai réussi
- Réaction au feu : A1 (incombustible).
- Classement à la résistance : R 2 à R 4

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
BASF	EMACO R 317
MAPEI	PLANITOP 400 F
PAREXLANKO	LANKOREP FIN 730
PAREXLANKO	LANKOREP FIN RAPIDE 770
VPI	KRISTOLITHE 3
VPI	KRISTOLITHE 3 R
WEBER	WEBER REP RAPIDE
WEBER	WEBER REP SURFACE

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.6 PLANCHER HAUT DE CAVE – Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Plan de pose du fabricant avec nomenclature
- Avis technique du CSTB valide
- Attestation de béton de clavetage venant d'une centrale à béton

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Poutrelles porteuses en béton armée
- Entrevous béton classé M0 et PVC classé M1
- Table de compression incorporée à l'entrevous ou dalle de compression de 4 cm minimim
- Béton de clavetage armé par centrale à béton

Garanties minimales obligatoires :

- 10 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	KP1	SOFAMA VERMEULEN	S.E.A.C
Avis technique	3/03-405*V1 AT en cours de notification, avis favorable du CSTB jusque 2021	3/10-663 valable 31/10/2017	3/09-631 valable 30/09/2016
Plancher	LEADER KP1	FILIGRANE	SEAC GF
Poutrelle	Précontrainte X90 / X100	Poutrelle à âme treillis	Précontrainte GF
Entrevous BETON	EB16 TCI / EB20 TCI	EB16 TCI / EB 20 TCI	GF TCI16 / GF TCI20
Entrevous PVC	EMX 13	NON	NON
Photo	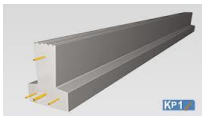		

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.7 HYDROFUGE de Maçonneries

1.7.1 Hydrofuge de façades

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

➢

Garantie minimale obligatoire :

➢ 10 Ans bonne tenue

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
TRAPCO	IMPERTRAPCO
LPH	IMPER PH
BASF	ENVIRO-BRIK
MURPROTEC	SILANE – SLILOXANE
ROLLAND'S COMPANY	HYDROFUGE R.C. 0100
WEBER	WEBER HYDROFUGE
COMMENPLUS	METACHROME façade 205
LANGUEDOC CHIMIE	OLEOFUGE
SOTED	STOP HYDRO 5012
SICOF	HYDROFUGE H 85 N
REWAH	REDISIL S
ZOLPAN	ZOLPAN 410 (sans silicone)
SPECIES	EVERFAST POROSSIL

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.7.2 Mortier d'imperméabilisation de fondation - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme XP P 10-202
- Marquage CE

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Mortier d'imperméabilisation des parois enterrées

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
WEBER	WEBER DRY PRIMO
	WEBER DRY ENDUIT
VPI	FONDA 2
BASF	MASTERSEAL 530
SIKA	IGOL FONDATION
	IGAKOL
	IGOLATEX
	SIKA MORTIER FONDATION
RUBSON	STOP INFILTRATIONS
AXTER	FLINTKOTE

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.8 BLOCS BETON pour MURS et CLOISONS (Norme AFNOR NFP 14-101 : Définitions

1.8.1 Blocs en pierre ponce

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Produits sous avis technique du C.S.T.B relevant des normes NF EN 771-3 et NF EN 998-2 CSTBAT et COFRAC ou certifié par le CERIB avec accréditation par le COFRAC Norme NF.

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Blocs de béton de granulats légers réalisés à base de pierre ponce concassée
-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Avis Technique CSTB et CERIB	Norme NF ou CERIB	Valeur R du bloc	Bloc Rectifié	Contact
COGETHERM	**Validité : 30/06/2013**	**CERIB et Certifié NF**	**2.04**	**1 face**	
BEMACO	**Validité : 30/09/2013**	**CERIB**	**2.61**	**2 faces**	M. ALEXANDRE MARTIN 06.32.48.49.45
KLB	**Validité : 30/06/2011**	**CERIB**	**2.82**	**2 faces**	M RIGOBERT BECK 06.79.05.73.32
ALKERN	**Non**	**CERIB et Certifié NF**	**3.02**	**2 faces**	Mme DECANTER LOCHERON CLAUDINE 06.84.10.85.60

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.9.2 Blocs en béton cellulaire

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF EN 771.4
- Complément national à la NF EN 771-4 /CN
- NF 025B

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Conductivité thermique λ 0,09 W/m.K
- Blocs et accessoires tels que blocs de chaînage vertical et horizontal, planelles, coffre tunnel linteau

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE	CONTACT
CELLUMAT	Blocs gamme thermique	M. Denis AUCREMANNE : 06.89.10.75.53
YTONG	Thermo-Pierre	M Philippe DURIEZ : 06.89.88.06.01

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.8.3 Briques de façade en béton

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

Ce type de briques 5 fois moins poreuses que les briques de terre cuite permettent de réaliser des soubassements de maçonnerie très résistants aux pénétrations d'eau par rejaillissement en pied de mur.

Garantie minimale obligatoire :

➢ .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
MBI	
BIALLAIS INDUSTRIES à THEROUANNE 62129	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.9 LES TREILLIS DE STRUCTURE ET ISOLANTS

1.9.1 Le treillis soudé :

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

- ➢ Tous les treillis de structure posés seront obligatoirement en panneau (les treillis en rouleau sont proscrits).
- ➢ Le treillis soudé doit être posé sur cales afin d'assurer un enrobage conforme à la norme NFP 18- 201

➢

Garantie minimale obligatoire :

- ➢ .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
STANDARM	type ST 25 CS en 3.00 x 2.40, maille 150 mm x 150 mm, 2 filants de Ø 7 mm. Pour les trottoirs il est préconisé des filants de Ø 5 mm.
STANDARM	type P 715 en 4.20 x 2.25, maille 150 mm x 150 mm, 2 filants de Ø 7 mm. Pour les trottoirs il est préconisé des filants de Ø 5 mm.

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.9.2 Le treillis de carreleur :

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Tous les treillis de structure posés seront obligatoirement en panneau (les treillis en rouleau sont proscrits).
- Le recouvrement des treillis sera de 3 soudures dans les 2 sens soit 2 mailles

-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
	KARL à plat en panneau de 2.00 x 1.00 fil de 2 mm maille de 50 mm x 50 mm (en acier galvanisé).

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.10 JOINT DE COUPURE VERTICALE DE 2 CM D'EP. En s'adaptant aux hors d'aplomb de l'existant

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Couvre-joint de façade en PVC avec clips de fixation tous les 70 cm maxi.
- Couvre-joint de façade en aluminium anodisé avec clips de fixation tous les 100 cm maxi

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	MODELES PLATS	MODELES ANGLES (angle rentrant à 90 °)
Couvre-joint de façade en PVC		
COUVRANEUF (Teintes Blanc - Gris - Sable – Marron) Tél : 02 32 67 14 62	W 50 P en façade plat	W 50 A en façade angle rentrant à 90 °
ESOPE Continental (Teinte Ivoire) Tél : 01 48.94.91.91	ESOCLIP Réf : PFP 50	ESOCLIP Réf : PFA 45
TEGO (Teinte Ivoire et Blanc) Tél : 01 43.07 80 41	J 50	JA 50
Couvre-joint de façade en aluminium anodisé		
COUVRANEUF	W 50 P en façade plat	W 50 A en façade angle rentrant à 90 °
ESOPE Continental	ESOCLIP Réf : MFP 50	ESOCLIP Réf : MFA 45
TEGO	T 55	TA 1
Joint de désolidarisation du mur (ép. 2 cm)		
COUVRANEUF	Fond de joint type JOINTMOUSS Ø 30 minimum	COUVRANEUF
COUVRANEUF	Mastic élastomère d'étanchéité type JOINTOSOUPL 104 R (2 cm minimum x 1 cm profondeur)	COUVRANEUF

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.11 ASSECHEMENT DES MURS

1.11.1 Asséchement des murs par puits d'injection

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-
-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
Procédé T.A.C.	SIL RUBSON IJ 2222
REWAH S.A	INDUSIL M.S. 3000
Techniques SOVEREIGN	ECOLAXANE
MURPROTEC	SILANE –SLILOXANE
TECHNISIL	T M.S ECO ou MS HYBRIDE

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.11.2 Assèchement de murs par autres moyens

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Par appareil branché sur une source de courant 12 volt
  - Principe fondé sur une circulation forcée de l'air (Brevet INPI n° 0203392 du 19 Mars 2002 avec extension 19/03/2003.
- Assèchement électronique

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
appareil branche sur une source de courant 12 volt	
ALIZE ADVANCE SARL 91210 DRAVEIL Tél. / Fax 01.69.03.26.25	« Assècheur » VMD 40 A ou 40 R
Assèchement électronique	
MUR - TRONIC 59700 MARCQ en BAROEUL	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.12 GRILLES DE SOUPIRAIL

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
S.A DELIGNY 62130 St Pol sur Ternoise Tél : 03.21.03.12.00	
RENSON France (MARCQ-EN-BAROEUL) Tél : 03.20.65.04.50	Grille n° 411 en alu

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.13 TRAPPES D'ACCES AUX COMBLES

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Trappe de plafond 60 x 60
-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
NICOLL	NICOLL référence TP 051 modèle simple.
NICOLL	réf TP I 51 avec isolant thermique incorporé. Avec R = 5 RT 2005
NICOLL	NICOLL réf : 2012151 avec isolant thermique incorporé R : 7.5 RT 2012

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

1.14 GARAGES - REMISES EN BETON PREFABRIQUE

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	CONTACT
EDART par DESENFANS	M Lionel RICHARD : 06.82.25.56.53
VIBROMAT	
GARAGES PREFABRIQUES DU NORD (GPN)	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

2 CHARPENTE – COUVERTURE

2.1 CHARPENTE BOIS

2.1.1 Traitement de charpente existante

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

➢

Garantie minimale obligatoire :

➢ .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
XYLAMON AQUA I F	XYLAMON AQUA I F
CECIL	TX 202
XYLOPHENE	S.O.R.X. 2000 E.S.E.
LPH	XYLOS
SARPAP	SARPECO FIP

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

2.2 COUVERTURE

2.2.1 Écrans de sous toitures

2.2.1.1 Ecrans de sous toiture HPV

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Homologation du CSTB
- Classement EST : E1 SD 1
-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- TR 2 (entraxe 60 cm) et TR3 (entraxe 90 cm).
- Pose tendue permettant une pose directe sur l'isolant à haute perméabilité à la vapeur d'eau avec classement R2 ou R3
-

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	TR2	TR3
UBBINK	MULTIVAP 200+	MULTIVAP 300 XS
SIPLAST	SUP' AIR	SUP' AIR RP'X
MONIER	SPIRTECH 200	SPIRTECH 300
DOERKEN	DELTA VENT S	DELTA VITAX
WIENERBERGER	KORATECH ST 150	KORATECH ST 160

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

2.2.1.2 Ecrans de sous toiture HPV BBC homologués CSTB avec bande adhésive intégrée à l'écran et double encollage.

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Homologation du CSTB
- Classement EST : E1 SD 1
-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- TR 2 (entraxe 60 cm) et TR3 (entraxe 90 cm).
- Valeur SD comprise entre 0.01 et 0.05
- Pose direct sur isolant

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	TR2	TR3
UBBINK	MULTIVAP 200 XS +	MULTIVAP 300 XS+
SIPLAST	SUP' AIR ADH+	SUP' AIR RP' X ADH+
MONIER	SPIRTECH 200 BBC	SPIRTECH 300 BBC
DOERKEN	DELTA VENT S PLUS	DELTA VITAX PLUS

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

2.3 LES TUILES

2.3.1 Tuile béton grand moule - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification conforme aux règles définies par la norme NF 053
- Spécification des produits conforme à la Norme NF EN 490
- Essais menés suivant les méthodes d'essais définies par la norme NF EN 491

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Tuile format grand moule soit environ 10 au M²
- Tuile de rive à rabat et accessoires : Faitière, Arêtier, Tuile à douille et Lanterne, Chatière, Demi-tuile ….

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : 30 ans contre le gel, *(les tuiles béton sont classées non gélives)*.
- Garantie 10 ans contre tout défaut de planéité, d'étanchéité, de résistance et de forme, *(Cf. normes NF EN 490 et NF 053).*

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Nota : Pour l'instant deux marques uniquement sont titulaires sur le site du C.S.T.B de la norme NF 053

Fabricant	Référence
MONIER	Double Romane
MONIER	Tradipanne
NELSKAMP	Finkenberger
NELSKAMP	S.Pfanne

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

2.3.2 Tuile terre cuite grand moule

Normes et / ou marquages obligatoires :

- NF Tuiles de Terre Cuite
- NF EN 1304

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Tuile format grand moule soit environ 10 au M²
- Tuile de rive à rabat et accessoires : Faitière, Arêtier, Tuile à douille et Lanterne, Chatière, Demi-tuile ….

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : 30 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence	Contact
KORAMIC (Groupe WIENERBERGER)	ALEGRA	Mme Béatrice DUHAYON 06.07.40.38.27 (Pas-de-Calais) M Christophe BOSSUYT : 06.07.11.52.29 (Douai) M Stéphane RAUX : 06.70.94.54.45 (Valenciennes)
	ACTUA	
IMERYS	H 10	M Elhoucine ZAID: 06.08.23.74.87 Mme Angélique LEMAHIEU : 06.08.23.74.79 (Valenciennes)

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

2.3.3 Tuile terre cuite grand moule aspect petit moule

Normes et / ou marquages obligatoires :

- NF Tuiles de Terre Cuite
- NF EN 1304

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Tuile format grand moule soit environ 10 au M²
- Tuile de rive à rabat et accessoires : Faitière, Arêtier, Tuile à douille et Lanterne, Chatière, Demi-tuile ….

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : 30 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence	Contact
IMERYS	ARTOISE tuile Huguenot	M Elhoucine ZAID: 06.08.23.74.87 Mme Angélique LEMAHIEU : 06.08.23.74.79 (Valenciennes))
	double Panne S tuile Huguenot	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

2.3.4 Tuile terre cuite petit moule

Normes et / ou marquages obligatoires :

- NF Tuiles de Terre Cuite
- NF EN 1304

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Tuile petit moule 22 au M²
- Tuile de rive à rabat et accessoires : Faitière, Arêtier, Tuile à douille et Lanterne, Chatière, Demi-tuile ….

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : 30 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence	Contact
IMERYS	Tuile Monopole n° 1 Huguenot	M Elhoucine ZAID: 06.08.23.74.87 Mme Angélique LEMAHIEU : 06.08.23.74.79 (Valenciennes)

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

2.4 GESTION DES EAUX PLUVIALES A LA PARCELLE

Normes et / ou marquages obligatoires :

- avis technique n° 17/12-263 valide jusqu'au 31/12/2017

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Caissons pour la réalisation de bassin d'infiltration des eaux pluviales à la parcelle, avec drains hydro-curables intégrés. Fermés en partie basse

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence	Contact
NICOLL	WATERLOC	M Gilles DEBOSQUES tél 06 74 82 06 47

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

2.5 TERMINAL DE VENTILATION

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Dans le cas où il n'y a pas de tuile à douille et lanterne de 160 mm de diamètre

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence
UBBINK	UBIFLU 2
UBBINK	UBIFLU 9

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

2.6 TRAITEMENT ANTI MOUSSE DES COUVERTURES

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Produit anticryptogamique

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence	Contact
CECIL	EXT'DEMOUSS	tél 04.78.07.36.15
OBBIA	OBBIA Antimousse toiture	tél 05.55.25.79.52
WEBER	KLINOR anti-mousse	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

2.7 ENSEMBLE RIVE, SOUS FACE DE TOIT, GOUTTIERE, DESCENTE TOUT EN PVC

2.7.1 Système d'habillage et d'évacuation des eaux pluviales - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Avis Technique du C.S.T.B
- Test à la grêle pour les gouttières.

Caractéristiques techniques :

- Gouttières PVC compris accessoires tels que naissance, fond et crochets
- Tuyau de descente PVC rond en ϕ 80 compris accessoires tels que coude et colliers
- Bandeau PVC de 25 mm d'épaisseur compris supports et accessoires de raccordement tels que jonctions, angles, embouts
- Sous face PVC de 10 mm d'épaisseur compris accessoires de finition et fixations
- Coloris: Blanc, sable, noir, anthracite et gris

Garantie minimale obligatoire :

- 10 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Désignation	NICOLL	MEP
Bandeau alvéolaire	AB214B	H204B
Plaquette pour bandeau	APLAQ	HPC3
Jonction de bandeau	AJB	HJ20B
Angle extérieur à 90°	AAEB	
Sous face alvéolaire	PFSA334B	SER254B
Profilé de finition en Z	PFGR4B	SFP24B
Profilé de gouttière	LG28B	RV304B
Naissance centrale	NAD28B	RVND8B
Support de crochet	ASC28B	RVCPB
Fond de gouttière gauche	FG28B	RVFB
Fond de gouttière droite	FD28B	RVFB
Tube de descente rond	TD803PB	803B
Coude mâle - femelle	CR6GTB	867CB
Collier Bride	CORGTB	CAV80B

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées. Autres gouttières

2.7.2 Autres gouttières

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- GOUTTIERES ½ RONDES ET DESCENTES E.P. (dans le cas où il n'y a pas d'ensemble comme ci-dessus)

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence
NICOLL	
	Zinc VM Zinc UMICORE

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

2.8 PLAQUES PROFILEES EN FIBRES CIMENT

2.8.1 Plaques profilées en fibres ciment - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification NF 249
- Norme NF EN 494

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Plaques ondulées 5 ou 6 ondes de teinte naturelle ou colorée.
- Classification au feu A1 pour les plaques naturelles et A2-S1,d0 pour les plaques teintées
- Plaques et accessoires du même fabricant

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : 10 ans.

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Pole Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Marque	Plaque ondulée naturelle	Plaque ondulée teintée
ETERNIT	FR TN	FR COLORONDE
EDILFIBRO	PLAKFORT	PLAKFORT COLORPLUS
SVK	NEPTUNUS	NEPTUNUS

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

2.9 CHASSIS DE TOIT

2.9.1 Châssis de toit en bois

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme EN 14351.1

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence
FAKRO	FTPV U3 ou G2 fenêtre anti effraction (poignée d'ouverture en partie basse) UG < ou = 1.10 et UW < ou = 1.40
VELUX	type GGL (barre d'ouverture en partie haute finition double verni) type GFL 3054 (finition vernis barre d'ouverture en partie haute)
ROTO	739 T Pro Bois (poignée d'ouverture partie basse) Fenêtre à projection. Collerette de liaison au pare- vapeur UW : 1.4 Ouverture à 38°

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

2.9.2 Châssis de toit en polyuréthane ou PVC

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme EN 14351.1

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence
FAKRO	FTU-V ou G2 fenêtre anti- effraction (poignée d'ouverture en partie basse) PTP U3 ou G2 (poignée d'ouverture en partie basse) UG < ou = 1.10 et UW < ou = 1.40
VELUX	type GGU
ROTO	739 T Pro Bois (poignée d'ouverture partie basse) Fenêtre à projection. Collerette de liaison au pare- vapeur UW : 1.4 Ouverture à 38°

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

2.9.3 Châssis de toiture universel

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- En remplacement de tabatières

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence
ONDULINE	LUMITOIT PRO

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

2.10 BARDAGE A CLIN

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF EN 12467

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Classement MO

- Teintes : 22 Coloris, Epaisseur : 10 mm.
- Classement MO
- Masse volumique selon norme NF EN 12467 / 1.39 :CM3 Réaction au feu : A2- S1 D O
- Résistance à la flexion selon norme EN 12467 ≥ 7 MPa
- Module d'élasticité ≥ 4500 MPa
- Variations dimensionnelles : Conforme à la classe 2 de la norme NF EN 12467

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : 10 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence	Contact
ETERNIT	CEDRAL	M Sylvain COQUET : 06.30.17.13.24

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

2.11 ISOLATION THERMIQUE DES LOGEMENTS

Ce tableau précise quels sont les isolants à prescrire, en termes de performances, de qualité et d'épaisseur, pour **toutes les parois** des logements que SOGINORPA réhabilite.

ISOLATION THERMIQUE DES LOGEMENTS

COMPLEXE ISOLATION DES COMBLES			λ	URSA	KNAUF INSULATION	ISOVER			SPP (Ossature) PAI (Accessoires)
Combles perdus et sur plafond									
Laine minérale en 160 mm R = 5	Rouleaux avec Kraft	LAINE de VERRE	32	Ursa geo PRK32 roulé (2,70x1,20)	Acoustiplus 032 (2,70x1,20)	GR32 roulé (2,70x1,20)		OSSATURE	
Laine minérale en 80 mm R = 2,5	Rouleaux nus		32	Hometec 32 (5,40x1,20)	KI FIT 032 (5,20x1,20)	Isoconfort 32 (4,50x1,20)			
Combles aménagés (brisis)									
Laine minérale en 120 mm R = 3.75	Rouleaux avec Kraft		32	Ursa geo PRK32 roulé (2,70x1,20)	Acoustiplus 032 (2,70x1,20)	GR32 roulé (2,70x1,20)			
Laine minérale en 80 mm R = 2,5	Rouleaux nus		32	Hometec 32 (5,40x1,20)	KI FIT 032 (5,20x1,20)	Isoconfort 32 (4,50x1,20)			
Fourrures horizontales 18/45 ou 17/47 de 5.30 ml	Le paquet de 10								OCF 1845
Suspente pour fourrure 18/45 ou 17/47	Boite de 50 ou 100								ACSP170/240 ACS48190/240
COMPLEXE ISOLATION des MURS (y compris pointes de pignon dans les combles accessibles)			λ	URSA	KNAUF INSULATION	ISOVER	SINIAT (EX LAFARGE)		SPP (Ossature) PAI (Accessoires)
Laine minérale en 120 mm R = 3,75	Rouleaux avec Kraft		32	Ursa geo PRK32 roulé (2,70x1,20)	Acoustiplus 032 (2,70x1,20)	GR32 roulé (2,70x1,20)			
Lisse Clip Haute et basse de 3.00 ml	Le paquet de 20	OSSATURE							Lisse clip SPP
Fourrures verticales 18/45 ou 17/47 de 2.40 ml	Le paquet de 10								OCF 1845
Fourrures horizontales 18/45 ou 17/47 de 5.30 ml	Le paquet de 10								OCF 1845
Eclisses de 300 mm	Le paquet de 10								ECLISCOPE30
Eclisses de 500 mm	Le paquet de 10								ECLISCOPE50
Fixation d'appui intermédiaire comprenant : Un cavalier de maintien, un cavalier de réglage et un axe fileté pour maintien laine minérale sur ossature métallique	Le paquet de 50	APPUI		URSAFIX RT	ACOUSTIZAP 2	OPTIMA	APPUI CLIP		CAVASCOPE 90 mm et APPUIK90
ISOLATION sous DALLE (Classement I5)			λ	URSA	KNAUF INSULATION	ISOVER			
Polystyrène extrudé ép. 80 mm R = 2,75	Panneaux à feuillure		29	XPS HRE 2.50x0.60	POLYFOÂM D350 LJ 1.25x0.60	ROOFMATE SL-X 1.250x0.60			
Polystyrène extrudé ép. 100 mm R = 3,45	Panneaux à feuillure		29	XPS HRE 2.50x0.60	POLYFOÂM D350 LJ 1.25x0.60	ROOFMATE SL-X 1.25x0.60			

2.11.1 Isolation par insufflation des plafonds en combles perdus – Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Cahier 3560-v2 Isolation des combles
- Norme NF EN 14 064-1
- Classement sanitaire A+
- Classement incendie A1
- ACERMI, Avis technique, Fiche de déclaration environnementale et sanitaire

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Laine minérale en flocons destinée à être soufflée mécaniquement
- Laine incombustible, imputrescible et non hydrophile

Garanties minimales obligatoires :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	URSA	ISOVER SAINT-GOBAIN	KNAUF INSUFLATION
Isolant	PULS'R 44	COMBLISSIMO	THERMO LOFT
Lambda	0.044 W/mK	0.046 W/mK	0.045 W/mK
ACERMI	13/D/83/879	07/D/18/474	13/D/16/850
Avis technique	20/13-291	20/10-195	20/13-292
R = 7 m²K/W	325 mm	330 mm	320 mm
R = 8 m²K/W	370 mm	375 mm	365 mm
Photo			

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documents techniques afférents, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

2.11.2 Membrane pare vapeur pour l'isolation des plafonds

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Cahier 3560-v2 Isolation des combles
- NF EN 13984 Feuille souple d'étanchéité

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Sd ≥18m (valeur servant à mesurer la capacité à laisser la vapeur d'eau) et < 25m
- Membrane tramée ou armée
- Pas de panachage des produits

Garanties minimales obligatoires :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	URSA	ISOVER	SIGA	KNAUF
Membrane	SECO sd ≥ 18 m Rouleau (1,5mx50m)	STOPVAP sd >18m Rouleau (1,5mx40m)	MAJPELL 25 SD = 25m Rouleau (1,5mx50m)	LDS 18 sd > 18 m Rouleau (2mx50m)
ACCESSOIRES	Adhésif double face SECO ,Adhésif universel SECO, percement de membrane PASSFLEX, Mastic SECO	Adhésif VARIO KBI , Adhésif universel VARIO MULTITAPE, percement de membrane PASSELEC, Mastic VARIO DS	Adhésif universel RISSAN 60, afhésif recouvrement SICRALL 60, adhésif double face TWINET, colle mastic PRIMUR	Adhésif universel LDS SOLIPLAN, Percement de membrane LDS SOLIFIT, Mastic SOLIMUR
Photo			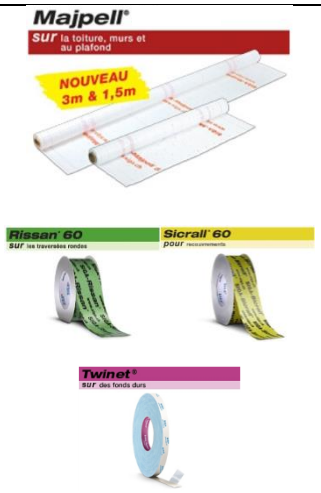	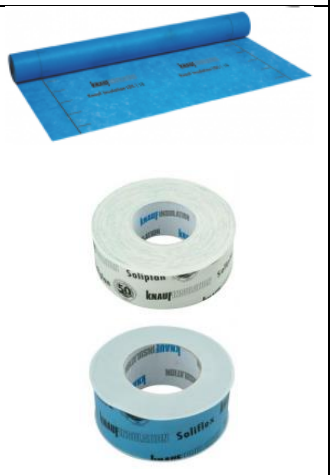

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documents techniques afférents, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

3 MENUISERIES

3.1 LES MENUISERIES EXTERIEURES

Les portes du commerce standardisées livrées avec ou sans élargisseur sont autorisées lorsque les dimensions en tableaux le permettent.
Dans le cas de porte d'entrée avec imposte, le bloc porte sera obligatoirement sur mesure, fabriqué monobloc et posé en un seul élément sur la hauteur totale de l'ouverture.
Les impostes rapportées après coup sont proscrites.

3.1.1 Les menuiseries bois

3.1.1.1 Porte d'entrée bois modèle MAISONS & CITES SOGINORPA - Fiche technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- DTU 36.5 (Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures).
- NF EN 14351-1+A1 (portes et fenêtres).
- Label CEKAL

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Essence : En bois exotique non abouté d'une densité > 600 kg/m3 à 12% humidité, au minimum de classe 3 modérément durable. Construction en lamellé acceptée, raidisseur interdit.
  - **Dormant** : Epaisseur 56 mm minimum, largeur comprise entre 60 et 90 mm, seuil aluminium de 20 mm de hauteur (PMR)
  - **Ouvrant :** Epaisseur minimum 56 mm
    - montants et traverses entre 80 et 120 mm de largeur maximum.
    - Traverses empilées en soubassement (hauteur du soubassement comprise entre 350 et 450 mm) en 3 traverses.
    - Plinthe extérieure basse de 20 mm d'épaisseur minimum sur une hauteur de 80 à 100 mm.
    - Barreaudage de 47 mm d'épaisseur minimum par 35 mm de largeur minimum. 3 barreaux pour les portes inférieures à 900 mm de largeur et 4 barreaux pour les largeurs supérieures.
    - Joint d'étanchéité de couleur noire (simple ou double en fonction de la performance obtenue).
    - Vitrage 4/16/4 imprimé G200 sur la face interne du double vitrage offrant un Ug maxi de 1.1 W/m²K.
    - Les entrées de boite à lettres sont proscrites.
  - **Imposte**
    - En aucun cas, l'imposte n'est rapportée au bâti de porte.
    - Epaisseur du bois 56 mm,
    - Les montants ont une largeur comprise entre 60 et 90 mm,
    - Vitrage 4/16/4 imprimé G200 sur la face interne du double vitrage offrant un Ug maxi de 1.1 W/m²K.
  - **Quincaillerie**
    - Ferrage par 4 fiches de diamètre 13 mm minimum par ouvrant (réglable en 3 dimensions).
    - Serrure à crémone 3 points (automatique) à barillet européen avec 3 clefs plates.
    - Béquille double ton champagne de qualité extérieure, fixation invisible de l'extérieure.
  - **Traitement**
    - Les bois seront traités avec un égalisateur de teinte et une lasure de finition chêne moyen. Une garantie de bonne tenue de 2 ans est obligatoire.

- **Exigence minimum du Bloc-porte UD < 2 W/m²K et TH8 minimum.**
- Classement AEV minimum: A4 E7B VC2.

Garantie minimale obligatoire :

- 2 Ans
- Les pièces détachées et les accessoires compatibles doivent être disponibles pendant 10 ans.

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par le Direction Appui technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANTS

ATLANTE M	parc d'activités « la Niel » BP21 56920 NOYAL PONTIVY	Moabi ou Bossé 57 mm d'épaisseur (ouvrant et dormant).	Essai usine selon les normes AEV NFP 20.501 NFP 20.302
SAS BOUILLON	ZA des Chauffours 62710 COURRIERES	Sapelli 58 mm d'épaisseur (ouvrant et dormant).	Attestation menuiseries 21 N°002C
LEUL MENUISEIRES	ZI de louzy 79100 THOUARS	Bossé ou Movingui 58 mm d'épaisseur (ouvrant et dormant)	Certificat FCBA N°297.14.036

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documents techniques afférents, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

COUPES DE PRINCIPE

Référencement

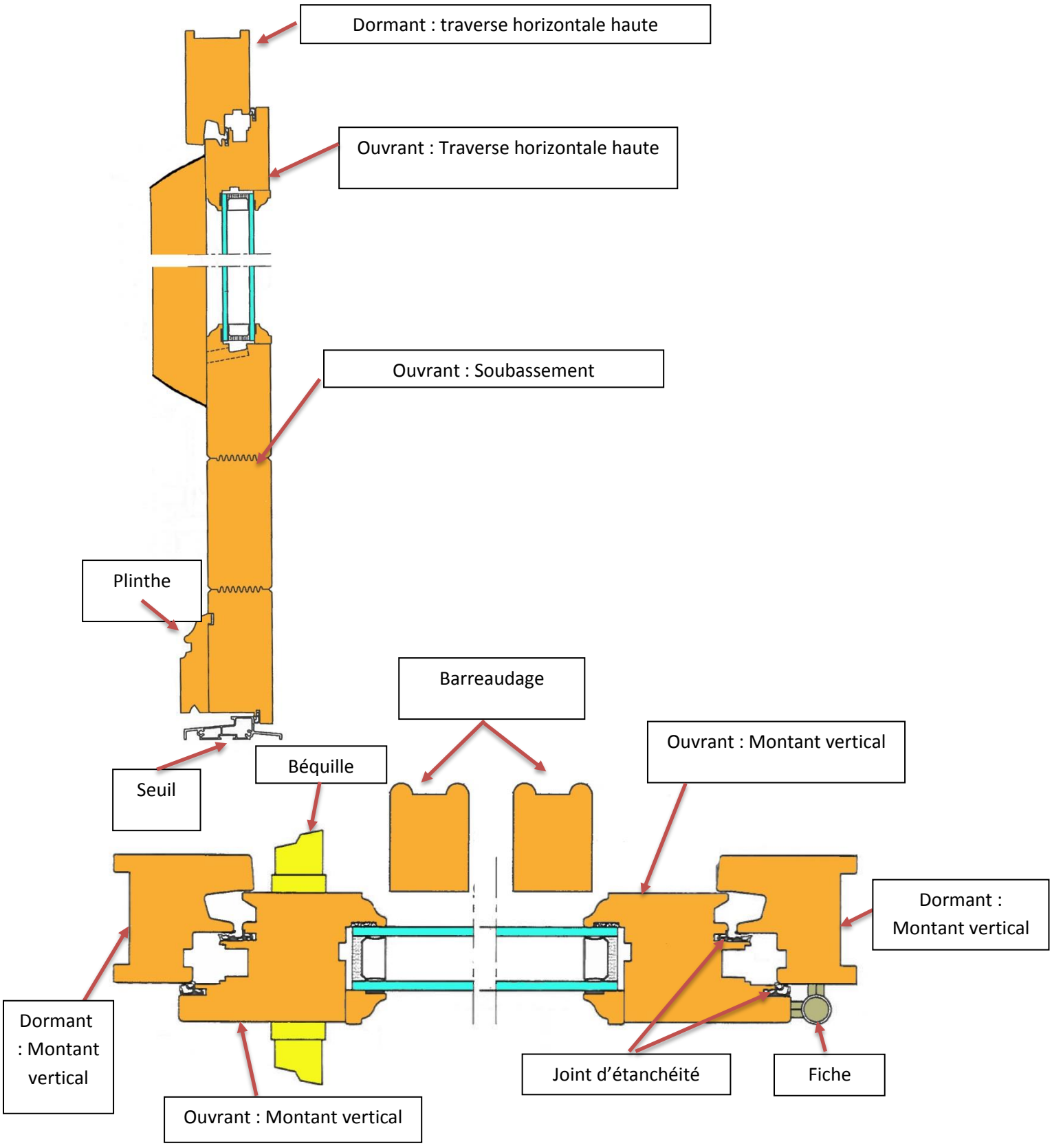

3.1.1.2 Pour les fenêtres et portes fenêtres en bois :

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- .
- .

Garantie minimale obligatoire :

- .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

3.1.1.3 Fabrication des portes de service en bois sur dépendances

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Panneau plein en contreplaqué CTBX rainuré une face extérieure de 15 mm d'épaisseur
- Ossature bâti et ouvrant :
  - DARK RED MERANTI SAPELLI
  - MOABI
  - MAKORE MENGKULAND
  - TAUARI
- Quincaillerie
  - Paumelles 140 x 55 de chez MONIN, Réf 1380 de chez CEMON MOATTI, Réf EURO 13 de chez OTLAV
  - Serrure de sureté 1 point (automatique) VACHETTE réf D 40
  - Poignées (finition anodisé ton Champagne) HOPPE, BEZAULT URBAN ton ANODINOX, BRIONNE ou BRICARD
  - Cylindre barillet (3 clés) Canon Européen type KHEOPS de chez BRICARD, TESA du groupe YALE et type V 5 ou V 5 code de chez SECURITE FRANCE
- **Traitement :** Les bois seront traités avec un égalisateur de teinte (insecticide et fongicide) et une lasure de finition. Une garantie de bonne tenue de 2 ans est obligatoire.

Garantie minimale obligatoire :

- 2 Ans
- Les pièces détachées et les accessoires compatibles doivent être disponibles pendant 10 ans.

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par le Direction Appui technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documents techniques afférents, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

3.1.2 Les menuiseries PVC

3.1.2.1 Les fenêtres pvc, profiles et doubles vitrages - Fiche Technique (version 4)

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification à la norme NF 220
- Avis Technique du C.S.T.B en cours de validité.
- Certification à la norme NF EN 14351-1 et CSTBAT
- Certification NF – Profilés en conformité à la norme NF EN 12608
- Avis Technique du CSTB pour les profilés
- Certification CEKAL pour les doubles vitrages.
- Certification ACOTHERM pour la classe d'isolation acoustique AC et le niveau d'isolation thermique TH 12
- Les quincailleries doivent répondre aux exigences de la norme NF EN 13126.
- Etiquetage A+

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Le coefficient de transmission surfacique UW sera ≤ à 1.3 W / m² .K
- Le coefficient de transmission thermique UG sera ≤ à 1.1 W / m² .K
- Les profilés en PVC auront une épaisseur de 70 mm minimum
- Les doubles vitrages à faible émissivité avec un remplissage argon en épaisseur minimum de 4/16/4
- Le classement AEV sera au minimum de A*3 E*6 B V*A2 pour les fenêtres à 1,2 ou 3 vantaux
- Facteur solaire Sw ≥ 0.3

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie: 2 ans
- L'approvisionnement en pièces détachées sera garanti 10 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Marque profilés	Modèle ou gamme	Performance UW en $W/m^2.K$	Avis Technique CSTB	
			Numéro	Date de validité
DECEUNINCK	Zendow Clair	≤ 1,3	6/11 – 1959	31 mai 2016
KBE	Gamme E.MOTION	≤ 1,3	6/11 - 1994	31 octobre 2016
PROFIALIS	PERFORMANCE	≤ 1,3	6/12 - 2031	28 février 2017
REHAU	REHAU GAMME 70 MM	≤ 1,3	6/12 - 2027	28 février 2017
ARBAN	GROFILEX SUNBAIE 1 & 2 – SUNDECOR – CLARTHERM – CLARDECOR – EXACONFORT – EXADECOR Avec pour tous les profils, l'intercalaire du vitrage de type WE conforme à la norme EN 10077.	≤ 1,3	6/12 – 2073	30 juin 2017
GREGOREX	GREGOREX PLUS	≤ 1,3	6/12 – 2012	31 décembre 2017
VEKA	GAMME 70 SOFTLINE	≤ 1,3	6/11 – 1958	31 mai 2016
PLASTIVAL	ELODIE référence Profil dormant : DN 60. Référence profils ouvrant 0945 + M735	≤ 1,3	6/11 – 1991	30 septembre 2016

Vitrage :

Descriptif vitrage	Marque vitrage	Référence vitrage
4/16/4 faible émissivité avec remplissage lame argon Ug = 1,1	SAINT GOBAIN	PLANITHERM ULTRA N
4/16/4 faible émissivité avec remplissage lame argon Ug = 1,1	PILLKINTON	OPTITHERM

Tout produit proposé autre que ceux mentionnés ci-dessus devra être soumis à l'avis Préalable de la Direction Appui Technique. L'entreprise devra fournir les documents techniques du ou des produits retenus avec l'ensemble des justificatifs de performance associés.

3.1.2.2 Joint d'étanchéité des châssis et porte d'entrée BOIS ou PVC (pose en feuillure)- Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- NF P 85-570 Produits pour joints - Mousses imprégnées.
- Cahier des charges SOCOTEC

Caractéristiques techniques obligatoires :

- A . Etanchéité de la pièce d'appui : Mousse de polyuréthane adhésive pré-comprimée imprégnée à cœur de résine synthétique de classe 1.
  - Etanchéité à l'air et à la pluie battante (600pa).
  - Perméabilité à la vapeur d'eau régulée.
  - Isolant thermique et acoustique.
  - Largeur 30 mm minimum.

- B Etanchéité de la traverse haute et des 2 montants du dormant : Mousse de polyuréthane adhésive pré-comprimée imprégnée à cœur de résine synthétique de classe 1.
  - Etanchéité à l'air et à la pluie battante (600pa).
  - Perméabilité à la vapeur d'eau régulée.
  - Largeur minimum 20 mm.

- C Calfeutrement en périphérie du dormant : Mousse de polyuréthane qui se caractérise par un haut degré d'élasticité de plus de 35 % et une faible post-expansion.
  - Excellente adhérence au support.
  - Exclusivement à utiliser en version pistolable.
  - Perméabilité à la vapeur d'eau régulée.

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par le Direction Appui technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT- DISTRIBUTEUR

	A	B	C
TREMCO – ILLBRUCK : 06 84 52 04 36 (M ADYNS)	TP 650/30 mm	TP 600/20 mm	FM 330
SOUDAL 06 76 47 26 11 (M DERACHINOIS)	SOUDABAND PRO BG1-30	SOUDABAND PRO BG1-20	FLEXIFOAM
TRAMICO 02 35 90 91 92 (M DUBRE)	COMPRIBAND TRS PC 30	COMPRIBAND TRS PC 20	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documents techniques afférents, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

3.1.3 Volets roulants pvc ou aluminium en applique

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

➢

Garantie minimale obligatoire :

➢ Garantie: .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence
ARBAN GROSFILLEX (Siège)	
BUBENDORFF (Arras)	
FIMA (Siège)	
FLIP (Wattignies)	
FONTAINE (Proville)	
FRANCE FERMETURES	
IFA (Montigny en Gohelle)	
JEANTILS & GILLET (Lille)	
MALYSSE	
MISCHLER (Roubaix)	
ROBBE (Liévin)	
LES ZELLES	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

3.1.4 Les menuiseries métalliques

3.1.4.1 Les portes métalliques

3.1.4.1.1 Portes métalliques de service

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

- ➢ Sens d'ouverture vers l'intérieur
- ➢ Sens d'ouverture vers l'extérieur

Garantie minimale obligatoire :

- ➢ Garantie: .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence
HORMANN	type 902 - série SK (fabrication française) - série GD 1 (fabrication allemande)
NOVOFERM type BBDW	type BBDW
MALERBA DUGELET	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

3.1.4.1.2 Menuiseries métalliques pour les logements neufs

3.1.4.1.2.1 Porte d'entrée métallique:

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Classement : A3 E1 V2
-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Finition laquée suivant nuancier MALERBA : 14 coloris
- Vantail à recouvrement, cadre pvc, âme mousse polyuréthane. Seuil alu non encastré à poser sur sol fini.
- Serrure 3 points 1 coffre Vachette 10500 SGN A2P*, canon Vachette VIP A2P* + protecteur, double béquille HOPPE VERONA ton inox ou champagne.
- vitrage 4/6/44.2 clair ou granit
-

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie: .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence
MALERBA	Modèle MCV - Dimension du vantail : 2147 x 910
	Modèle MCT - avec un tierce fixe modèle TGV Dimension vantail : 2147 x 910 + tierce 2147 x 494

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

3.1.4.1.2.2 Blocs Portes de communication :

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Bloc – Porte à huisserie métallique traitée RESIPOX R à peindre Talon de 0 à 30 mm pour cloison de 50 mm
- porte alvéolaire finition pré-peinte d'épaisseur 40 mm, cadre sapin
- Serrure bec de cane simple à condamnation ou pêne dormant demi – tour axe 40.

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie: .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence
MALERBA	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

3.1.4.1.2.3 Bloc Porte isolant entre garage et logement MALERBA :

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Bloc porte intérieur isolant entre pièces chauffées et non chauffées (garage, buanderie, descente ou sous – sol)
- Huisserie en tôle d'acier électro-zinguée d'épaisseur 15/10, revêtue d'une peinture d'accrochage pour cloison de 100 mm ou pour isolation de 100 mm
- Seul acier en forme de U en 20 mm
- Vantail à recouvrement d'épaisseur 52 mm composé de 2 parements en tôle d'acier galvanisée pré-peinte d'épaisseur 75/100, âme isolante et joint périphérique comportant deux lèvres d'étanchéité.
- Finition : Pré-peinte
- Serrure à 1 point de sureté, cylindre 40 x 30, double béquille HOPPE-VERONNA ton argent ou champagne.

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie: .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence
MALERBA	ATHEN ' ISO
MALERBA	ATHEN ' ISO Acoustique et thermique Rw à 31 DBb

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

3.1.4.2 Les portes de garages

3.1.4.2.1 Portes de garages sectionnelles individuelles motorisées - Fiche Technique

Normes et/ou marquages obligatoires :

- Conformité à la Norme EN 132-41.

Caractéristiques techniques obligatoires :

Parachute ressort obligatoire, joint d'étanchéité EPDM, profils anti – pince doigts, sécurité enfants et déverrouillage intérieur manuel, joints haut et bas et joints à recouvrement en partie verticale.

Panneaux mono rainuré isolé en remplissage de mousse polyuréthane injectée en continue épaisseur de 40 mm sans HCFC de densité 40 KG/M3.

Revêtement : 2 couches de vernis émail polyester.
Profil de guidage haut en aluminium, galets nylon.

Motorisation à tête embarquée sur rail à chaine tendue ou courroie en Kevlar renforcée.
Fourniture avec 2 émetteurs à deux ou quatre canaux à code aléatoire.

Motorisation avec éclairage de courtoisie incorporé. Ralentissement en phase de fermeture et d'ouverture.

Garantie minimale obligatoire :

- 5 ans pour la porte sectionnelle.
- 5 ans pour la motorisation.

Garantie d'approvisionnement des pièces détachées :

- 10 ans de garantie d'approvisionnement des pièces détachées.

Produits pouvant être utilisés

Les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Marque	Référence
ALUDOOR	SOMMER
HORMANN	PROMATIC HORMANN LPU 40
SDA	BFT GROUPE SOMFY

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

3.1.4.2.2 Portes basculantes métalliques de garages

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

➢

Garantie minimale obligatoire :

➢ Garantie: .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence
HORMANN	S 95 série Berry motif 902 G 97 série Berry motif 902 sans rail de retour (sans débordement)
NOVOFERM	DW sans rail ODIL sans rail (sans débordement)
TUBAUTO	série 124 série 114 (sans débordement)

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

3.1.5 Porte automatique de garage en collectif - Fiche technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- NF EN 13241-1

Caractéristiques techniques obligatoires :

Caractéristiques communes :

- **Conception de la porte :**
  - prévue pour un minimum de 6 cycles (pour 12 heures) par place et par jour (ouverture ou fermeture).
  - Dimension : sur mesure
- **Types de portes à privilégier en fonction des particularités techniques:**
  - 1er choix : Portail coulissant.
  - 2ème choix : Porte basculante ou sectionnelle.
  - 3ème choix : Portail battant.
- **Habillage de la porte :**
  - A barreaux si posée sous un porche (effet venturi, force motrice limitée à 15kg qui devient insuffisante par rapport au vent) et ou dans une zone avec des risques de tags et ou dans une résidence (logements et ou voitures) non visibles depuis la porte.
  - Tablier plein si parking aérien.
  - Tablier plein avec grille de ventilation de 6 dm^2 par place de parking dans parking souterrain (si ventilation gérée par la porte).
- **Finitions de la porte :**
  - Acier avec peinture époxy.
- **Sécurité de la porte :**
  - Cellules encastrées dans les poteaux ou les murs sans débordement.
  - En cas de coupure de courant, remise en fonction, automatique, de la porte.
  - Déverrouillage de la porte sans outil
  - 1 jeu de cellules à 10cm du sol (enfant allongé).
  - 1 jeu de cellules à 40cm du sol (voiture 4*4).
- **Normes acoustiques et usage de la porte :**
  - Possibilité de poser des silents blocs si les normes acoustiques ne sont pas respectées.
  - Ralentissement de fin de fermeture pour éviter les bruits d'impacts.
  - Possibilité de supprimer la temporisation pour éviter le passage de 2 voitures.

Caractéristique spécifique au portail coulissant :

- Possibilité de programmer une ouverture piétonne (1mètre maximum)

Caractéristique spécifique à la porte basculante :

- Contrepoids avec sangles pour compenser l'ouverture de la porte.

Caractéristiques spécifiques au portail battant :

- Serrure au sol et ventouse électromagnétique haute

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans pour le matériel électrique et mécanique.
- 10 ans contre la corrosion

Les pièces détachées et les accessoires compatibles doivent être disponibles pendant 10 ans.

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par le Direction Appui technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricants :

SAFIR
SDA-BFT
KONE & PORTEO

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documents techniques afférents, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

3.1.6 Fixations de porte et fenêtre pour une pose en feuillure – Fiche technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Système spécifique élaboré pour maisons et cités.

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Système réglable pour des feuillures variables de 100 mm à 350 mm.
  - Patte nervurée en acier galvanisée de 2.5 mm d'épaisseur sur 253 mm de longeur par 37 mm de largeur, recevant en son extrémité soit un clameau spécifique pour les châssis pvc ou une Vis à bois de diamètre 6 mm pour les menuiseries bois. Une réservation oblongue assure le réglage de l'ensemble. (rep A)
  - Patte équerre en acier galvanisée de 2 mm d'épaisseur sur 104/172 mm de longueur par 32 mm de largeur coulissant dans la patte nervurée avec 3 réservations de diamètre 10 mm à destination du support et une réservation oblongue assurant le réglage de l'ensemble (rep B).

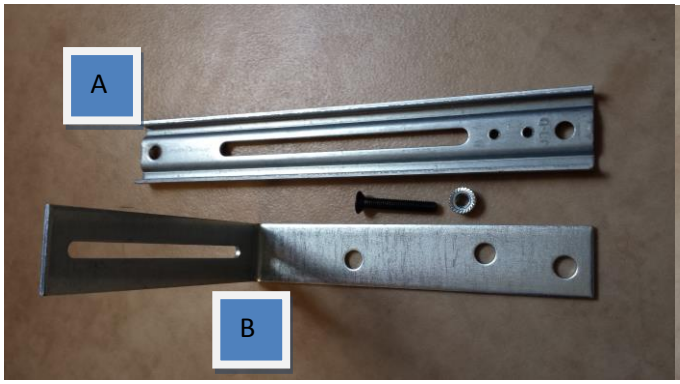

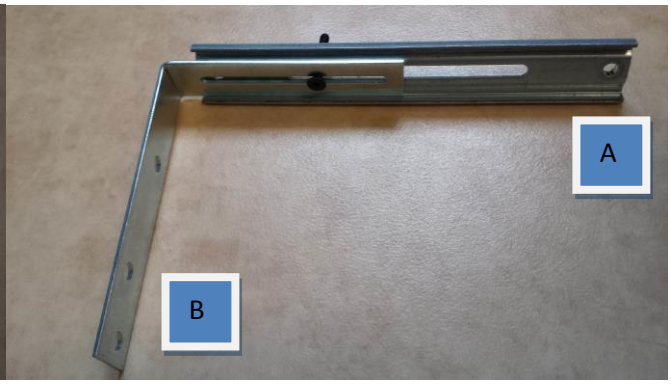

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans
-

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par le Direction Appui technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT

SFS INTEC – 39 rue G.MELIES BP 55 26902 VALENCE CEDEX 9

CONTACT : M GUILHOT : 06 07 64 07 06

A

Ref : Patte JB-DK 100/10 253/37/25

B

Ref : Patte ALW pour JB-D 140-172/32/2

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documents techniques afférents, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

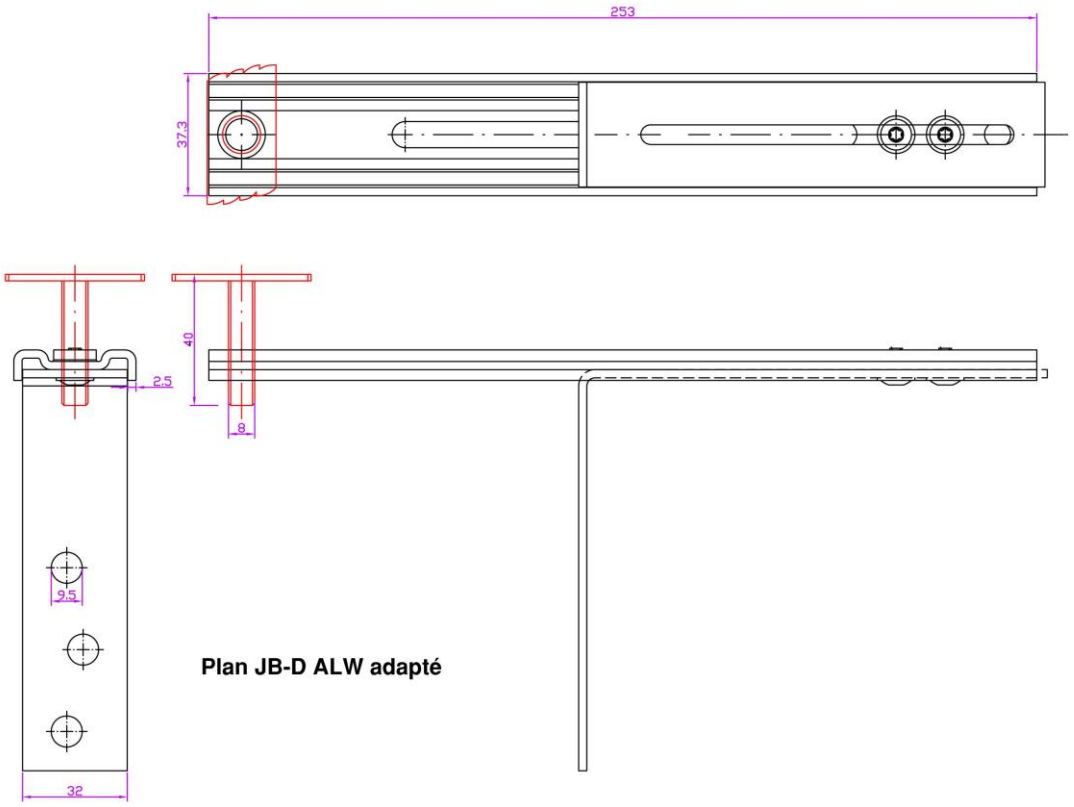

Plan JB-D ALW adapté

.

Plan d'application

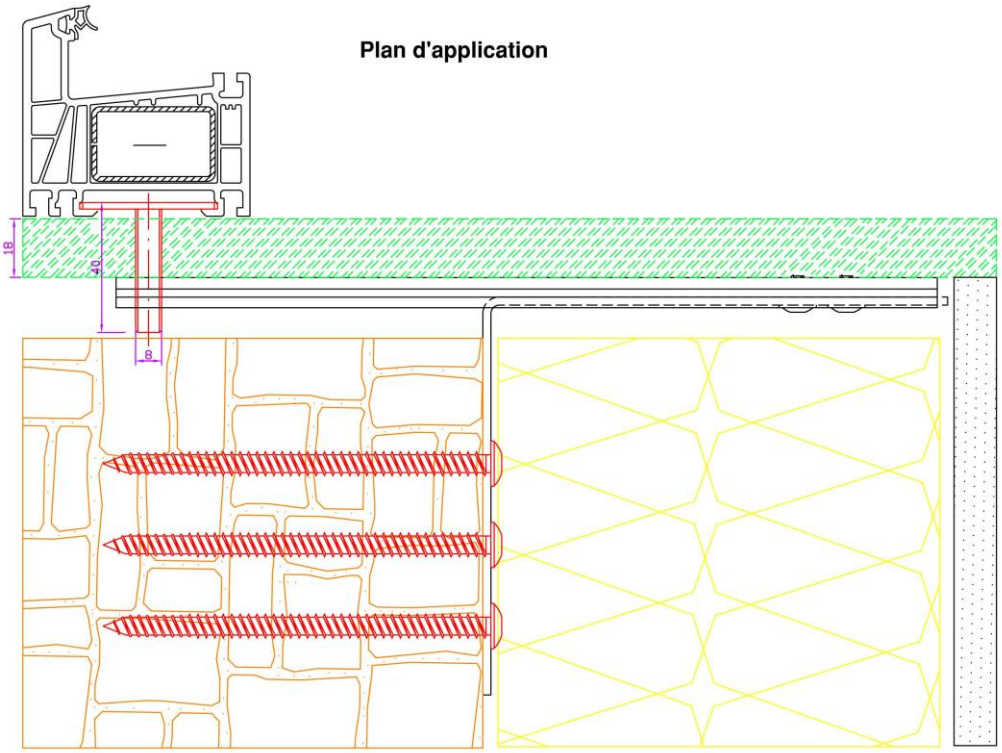

3.2 MENUISERIES INTERIEURES

3.2.1 Portes intérieures

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

➢ Portes isoplanes alvéolaires pré-peintes en bois à recouvrement (non coupe-feu)

Nota : le bloc-porte Saw Falling bâti sapin pré-peint 2ème choix est stictement interdit

Garantie minimale obligatoire :

➢ Garantie: .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence
FRANCE MENUISERIES 62113 LABOURSE	
HUET 85305 CHALLANS cedex	
MALERBA 69470 COURS LA VILLE	
RIGHINI 47400 TONNEINS	NEOLYS Bâti MDF 1er choix

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

3.2.2 Porte de placard coulissant et pivotant sur mesure – Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Produit sur mesure
- Système à roulement à bille
- Panneau en aggloméré d'épaisseur 10 mm minimum
- Profil acier laqué
- Rail bas et bandeau haut en acier laqué
- Certification PEFC E≤1
- Système de blocage de vantail en position fermé
- Roulette anti-déraillement (pour les portes coulissantes)
- Posé sur socle en bois traité et raboté (hauteur de la plinthe sur la largeur du bandeau)

Garanties minimales obligatoires :

- 10 ans sur la quincaillerie

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	SIFISA	KAZED	COULIDOOR
Gamme	GRAPHIC	PREMIUM	SLIM 10
Panneaux	Blanc lisse, blanc structuré	Blanc lisse, blanc structuré	Blanc lisse, blanc structuré
Profils	Blanc, gris et vermeil	Blanc, gris et bronze	Blanc, gris et champagne

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

3.2.3 Plancher bois

3.2.3.1 Panneaux de particules CTB-H – Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification NF EN 312 par FCBA.
- Essai d'émission de formaldéhyde selon la norme NF EN 717-1.

Caractéristiques techniques obligatoires

- Masse volumique de 670 kg /M 3.
- Panneaux de particules rainurés et bouvetés 4 faces CTB-H.
- Epaisseur 22 mm
- Classement P 5.
- Etiquetage A+

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : 2 ans.

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

MARQUE	REFERENCE
ARMOR – PANNEAUX	ARMORPAN OU ARMORDAL
COMPAGNIE FRANÇAISE DU PANNEAU	MAXIPANEX
DARBO	DARBOBATI OU DARBODAL
DEPALOR	DEPALOREX
EGGER PANNEAU ET DECOR	EUROSPAN OU ROLIDAL
ISOROY	NOVOPHEN OU NOVODAL OU NOVOPAN
KRONOFRANCE SWISS KRONO GROUP	KRONOBRUT OU KRONODAL

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

3.2.3.2 Parquet en pin maritime – Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification NF 028 EN 13 226 par FCBA.

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Lame de parquet en pin maritime, d'épaisseur de 23 mm, d'appellation PN (petits nœuds).
- Les lames de parquet seront rainurées et bouvetées 4 chants.

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : 2 ans.

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

MARQUE	Epaisseur Finition brute	Numéro d'identification du fabricant
AUDY SAS	23 mm	80
LAMARQUE SOGY BOIS	23 mm	81
LAOUET (Ets Michel)	23 mm	12
MONTOISE DU BOIS	23 mm	91
SERVARY	23 mm	15

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

3.2.4 Escalier bois - Fiche technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- DTU 31.1 Charpente et escaliers en bois.

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Essence : Soit en bois exotique rouge, soit en bois de pays hêtre, frêne massif non abouté de densité > 600 kg/m3 à 12% d'humidité, au minimum de classe 3 modérément durable.
  - Limon épaisseur 32 mm.
  - Marche épaisseur 32 mm.
  - Contre marche 15 mm massive ou contreplaqué de la même essence que l'escalier.

- Les mains courantes moulurées seront en bois exotique de même essence que l'escalier de section minimum 46x60 mn, fixées mécaniquement au mur avec des cavaliers spécifiques.

- Les gardes corps seront en bois exotique de même essence que l'escalier, composés d'une lisse basse chanfreiné, de poteaux droits chanfreinés, ½ poteaux, poteaux d'angle selon la configuration, de balustres droites chanfreinées et d'une main courante moulurées de section 46x60 mm minimum.

- Une protection efficace de l'ensemble de l'escalier (marche, contre marche, limon, …) jusqu'à la réception des travaux.

- Les finitions des marches, contremarches et limons : 2 parements rabotés, 1 seul poncé, égalisateur de teinte (pour les bois exotiques) sur toutes les surfaces poncées, finition naturelle (pour le hêtre et le frêne) moulure de finition sur le limon et en sous face de l'escalier en bois exotique de même essence que l'escalier.

- Finition vitrifiée 2 couches

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans

Tout produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documents techniques afférents, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

4 PLATRERIE

4.1 Plaques de plâtre

Nota : fiches techniques **4.1.1** et **4.1.2**

4.1.1 Plaque de plâtre standard à impression intégrée - Fiche Technique

Uniquement pour les pièces sèches

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification à la norme NF 0 81
- Certification à la norme NF EN 520 +A1 et la norme NF EN 14190 pour les plaques de plâtre.
- Etiquetage A+.

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Fiches de données environnementales et sanitaires FDES selon la norme NF P 01-010
- Elles seront de classification A pour le type standard.
- Classement au feu : A 2 – S 1 – d0.
- Elles seront à 4 bords amincis pour les plafonds et à 2 bords amincis pour les murs
- L'épaisseur sera de 12.5 mm minimum pour les plaques de plâtre.
- Afin d'obtenir l'assurabilité de l'ouvrage (garanties décennale et dommage-ouvrage) la réalisation des enduits de finition et mortier adhésif seront de la même marque

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie: 10 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Plaque de plâtre à impression intégrée à 4 bords amincis avec enduit de finition et mortier adhésif.

MARQUE	PLAQUE TYPE A	ENDUIT DE FINITION	MORTIER ADHESIF
SINIAT	SYNIA DECO	PREGYDECO	PREGYCOLLE
KNAUF	HORIZON 4 SNOWBOARD	SNOWBOARD FINISH	PERFIX OU MAK 3
BPB PLACO	PLACO PREMIUM SP	PLACOMIX PREMIUM	MAP FORMULE +

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

4.1.2 Plaque de plâtre hydrofuge à impression intégrée - Fiche Technique

Uniquement pour les pièces humides (Cuisine-WC et Salle-de-bains des logements individuels)

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification à la norme NF 0 81
- Certification à la norme NF EN 520 +A1 et la norme NF EN 14190 pour les plaques de plâtre.
- Etiquetage A+.

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Fiches de données environnementales et sanitaires FDES selon la norme NF P 01-010
- Les plaques de plâtre hydrofuges pour les murs ainsi que pour les plafonds seront à impression intégrée.
- Elles seront de classification de type H 1 pour le type hydrofugé concernant les pièces humides
- Classement au feu : A 2 – S 1 – d0.
- Elles seront à 4 bords amincis pour les plafonds et à 2 bords amincis pour les murs
- L'épaisseur sera de 12.5 mm minimum pour les plaques de plâtre.
- Afin d'obtenir l'assurabilité de l'ouvrage (garanties décennale et dommage-ouvrage) la réalisation des enduits de finition et mortier adhésif seront de la même marque

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie: 10 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Plaque de plâtre hydrofuge à impression intégrée à 4 bords amincis avec enduit de finition et mortier adhésif.

MARQUE	PLAQUE TYPE H	ENDUIT DE FINITION	MORTIER ADHESIF
SINIAT	PREGYDRO DECO	PREGYDECO	PREGYCOLLE
KNAUF	SNOWBOARD HYDRO	SNOWBOARD FINISH	PERFIX OU MAK 3
BPB PLACO	PLACO PREMIUM MARINE	PLACOMIX PREMIUM	MAP FORMULE +

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

NOTA : pour les logements collectifs, le plafond de la salle de bains doit être obligatoirement hydrofugé.

4.2 CLOISONS ALVEOLAIRES AVEC IMPRESSION INTEGREE

Nota : fiches techniques **4.2.1** et **4.2.2**

4.2.1 Les cloisons alvéolaires standards à impression intégrée - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification à la norme NF 0 81
- Certification à la norme NF EN 13915 pour les cloisons alvéolaires.
- Etiquetage A+.

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Fiches de données environnementales et sanitaires FDES selon la norme NF P 01-010
- Les cloisons alvéolaires seront à impression intégrée.
- Elles seront de classification A pour le type standard concernant les pièces sèches.
- Classement au feu : B1 – S 1 – d0.
- L'épaisseur de la cloison alvéolaire sera de 50 mm minimum.
- Afin d'obtenir l'assurabilité de l'ouvrage (garanties décennale et dommage-ouvrage) la réalisation des enduits de finition et mortier adhésif seront de la même marque.

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie: 10 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Cloisons alvéolaires avec impression intégrée en épaisseur 50 ou 60 mm pour pièces humides et pièces sèches.

MARQUE	CLOISON TYPE A	ENDUIT DE FINITION
SINIAT (Ex LAFARGE)	PREGYFALITE DECO	PREGYDECO
KNAUF	POLYCLOISON SNOWBOARD	SNOWBOARD FINISH
BPB PLACO	PLACOPAN PREMIUM	PLACOMIX PREMIUM

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

4.2.2 Les cloisons alvéolaires hydrofuges à impression intégrée - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification à la norme NF 0 81
- Certification à la norme NF EN 13915 pour les cloisons alvéolaires.
- Etiquetage A+.

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Fiches de données environnementales et sanitaires FDES selon la norme NF P 01-010
- Les cloisons alvéolaires seront à impression intégrée.
- Elles seront de classification H 1 pour le type hydrofuge concernant les pièces humides.
- Classement au feu : B1 – S 1 – d0.
- L'épaisseur de la cloison alvéolaire sera de 50 mm minimum.
- Afin d'obtenir l'assurabilité de l'ouvrage (garanties décennale et dommage-ouvrage) la réalisation des enduits de finition et mortier adhésif seront de la même marque

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie: 10 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Cloisons alvéolaires avec impression intégrée en épaisseur 50 ou 60 mm pour pièces humides et pièces sèches.

MARQUE	CLOISON TYPE H 1	ENDUIT DE FINITION
SINIAT (Ex LAFARGE)	PREGYFALITE HYDRO DECO	PREGYDECO
KNAUF	POLYCLOISON HYDRO SNOWBOARD	SNOWBOARD FINISH
BPB PLACO	PLACOPAN HYDRO PREMIUM	PLACOMIX PREMIUM

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

4.3 Les complexes de doublages isolants à impression intégrée

Nota : fiches techniques **4.3.1** et **4.3.2**

4.3.1 Les doublages standards isolants à impression intégrée - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification à la norme NF 0 81
- Certification ACERMI pour les doublages
- Certification à la norme NF EN 13950 pour les doublages.
- Etiquetage A+

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Fiches de données environnementales et sanitaires FDES selon la norme NF P 01-010
- Les doublages seront à impression intégrée
- Elles seront de classification A pour le type standard
- Classement au feu : A 2 – S 1 – d0.
- Elles seront à 2 bords amincis pour les murs.
- L'épaisseur sera de 10 mm minimum pour la plaque de plâtre des doublages.
- Concernant les doublages, la performance thermique de l'isolant aura un lambda de conductivité thermique $\lambda \leq 0.032$ W/m.K
- Les doublages à base de polyuréthane sont proscrits.
- Afin d'obtenir l'assurabilité de l'ouvrage (garanties décennale et dommage-ouvrage) la réalisation des enduits de finition et mortier adhésif seront de la même marque

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie: 10 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Doublages pièces sèches avec enduit de finition et mortier adhésif de murs à 2 bords amincis à impression intégrée pour pièces sèches :

MARQUE	DOUBLAGE TYPE A	ENDUIT DE FINITION	MORTIER ADHESIF
SINIAT (Ex LAFARGE)	PREGYTHERMTH 32 DECO	PREGYDECO	PREGYCOLLE
KNAUF	X-THERM TH 32 DECO	SNOWBOARD FINISH	PERFIX OU MAK 3
BPB PLACO	ULTRA TH 32 PREMUIM	PLACOMIX PREMIUM	MAP FORMULE +

NB : Tout autre produit proposé, préalablement à sa mise en œuvre, devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

4.3.2 Les doublages hydrofuges isolants à impression intégrée - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification à la norme NF 0 81
- Certification ACERMI pour les doublages.
- Certification à la norme NF EN 13950 pour les doublages.
- Etiquetage A+.

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Fiches de données environnementales et sanitaires FDES selon la norme NF P 01-010
- Les doublages seront à impression intégrée.
- Elles seront de classification H 1 pour le type hydrofugé concernant les pièces humides.
- Classement au feu : A 2 – S 1 – d0.
- Elles seront à 2 bords amincis pour les murs.
- L'épaisseur sera de 10 mm minimum pour la plaque de plâtre des doublages.
- Concernant les doublages, la performance thermique de l'isolant aura un lambda de conductivité thermique $\lambda \leq 0.032$ W/m.
- Les doublages à base de polyuréthane sont proscrits.
- Afin d'obtenir l'assurabilité de l'ouvrage (garanties décennale et dommage-ouvrage) la réalisation des enduits de finition et mortier adhésif seront de la même marque

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie: 10 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Doublages pièces humides avec enduit de finition et mortier adhésif de murs à 2 bords amincis à impression intégrée pour pièces humides.

MARQUE	DOUBLAGE TYPE H1	ENDUIT DE FINITION	MORTIER ADHESIF
SINIAT (Ex LAFARGE)	PREGYTHERM TH 32 HYDRODECO	PREGYDECO	PREGYCOLLE
KNAUF	X-THERM TH 32 SNOWBOARD HYDRO	SNOWBOARD FINISH	PERFIX OU MAK 3
BPB PLACO	PLACO PREMIUM TH 32 MARINE	PLACOMIX PREMIUM	MAP FORMULE +

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

4.4 CARREAUX DE PLATRE (pour cas spécifiques)

Nota : fiches techniques **4.4.1** et **4.4.2**

4.4.1 Les carreaux de plâtre standards - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification à la norme NF 0 81
- Certification à la norme NF EN 12859 pour les carreaux de plâtre.
- Etiquetage A+.

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Fiches de données environnementales et sanitaires FDES selon la norme NF P 01-010
- Les carreaux de plâtre seront pleins ou alvéolés
- Classement au feu : A1 (ex MO)
- L'épaisseur sera de 50 mm minimum.
- Afin d'obtenir l'assurabilité de l'ouvrage (garanties décennale et dommage-ouvrage) la réalisation des enduits de finition et mortier adhésif seront de la même marque

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie: 10 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

MARQUE	NON HYDROFUGE	COLLE
SINIAT (Ex LAFARGE)	PF3	COLLE PF3
KNAUF	PREMACO	CCP1 WEBER
BPB PLACO	CAROPLATRE	PLACOL

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

4.4.2 Les carreaux de plâtre hydrofuges - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification à la norme NF 0 81
- Certification à la norme NF EN 12859 pour les carreaux de plâtre.
- Etiquetage A+.

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Fiches de données environnementales et sanitaires FDES selon la norme NF P 01-010
- Les carreaux de plâtre seront pleins ou alvéolés
- Classement au feu : A1 (ex MO).
- L'épaisseur sera de 50 mm minimum.
- Afin d'obtenir l'assurabilité de l'ouvrage (garanties décennale et dommage-ouvrage) la réalisation des enduits de finition et mortier adhésif seront de la même marque

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie: 10 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

MARQUE	HYDROFUGE	COLLE
SINIAT (Ex LAFARGE)	PF3 HYDROFUGE	COLLE PF3
KNAUF	PREMACO HYDRO	CCP1 WEBER
BPB PLACO	CAROPLATRE HYDRO	PLACOL

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

5 REVETEMENTS DE SOLS DURS et FAIENCES MURALES

5.1 CARRELAGES ET PLINTHES EN GRES CERAME PLEINE MASSE Gamme 2 de chez NOVOCERAM - Fiche Technique de Convention

Produit sélectionné

Suite à consultation N° 59 – 201 30524W2 03 par appel d'offre

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF
- Classement UPEC : U4 P4 E3 C2
- Etiquetage A +
- Ecolabel ou NF environnement ou Nature plus ou Ange bleu ou GUT 10009, EC1.

Caractéristiques techniques :

- Grès cérame pleine masse colorée.
- Qualité : 1 er Choix
- Classement antidérapant R10
- Format 30x30cm épaisseur : 7.5 mm
- Plinthe droite avec rebord arrondi assortie grès cérame pleine masse en 7.4 x 30 cm.

Les carrelages et les plinthes seront de la même marque du fabricant.

Garantie minimale obligatoire :

- Les carrelages et les plinthes sont garantis **10 Ans**.

Bâtir ensemble l'avenir de nos cités

Référencement

édition d'avril 2015

Tarification de la gamme 2 pour les carrelages et les plinthes correspondantes.

Nota : Ces tarifs sont applicables par le fabricant NOVOCERAM uniquement pour les chantiers des logements neufs ou des logements en rénovations du groupe Maisons et Cités.

Barème de prix au 1 er Janvier 2015 des articles référencés

NOVOCERAM	Carrelages 30 x 30 cm Prix au M² H.T	Plinthes 7,4 x 30 cm Prix au ML H.T
GAMME SAMSARA SERIE : OPALE ; IVOIRE ; PERLE ; PLOMB et ARDOISE	**10.00 €**	**3.60 €**
GAMME VERTIGE SERIE : BLANC ; GRIS ; TAUPE ; ANTRACITE	**10.00 €**	**3.60 €**
GAMME FOSSIL SERIE : SAVIGNY ; CHINON ; MERCUREY ; ALOXE	**10.00 €**	**3.60 €**
GAMME VALVERT SERIE : BUISSAIE ; BUXY ; LADOIX ; RUOMS ; SOIGNY	**10.00 €**	**3.60 €**

5.1.1 Faïences murales - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- DTU 52.2 Pose collée des revêtements céramiques.
- NF EN 14441 /EN ISO 10545-2

Caractéristiques techniques obligatoires :

Carreau de céramique pressé à sec pour finitions murales intérieures, finition 1er choix.

- Faïence 25 x 33 cm ou 25 x 40 cm épaisseur 7.5 mm ou 20 x 25 cm blanche.
- Listel mosaïque 25 mm épaisseur 5 mm ou listel 5 x 20 cm.
- Profil de finition ¼ rond PVC blanc ou gris obligatoire.

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par le Direction Appui technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
DOUZIES	Faïence KERADECO Electro blanc, gris clair, gris foncé, anthracite et beige
	Frise verre BARWOLF Graffitmix
DESVRES	Faïence MAGNETIC blanc, gris et beige
	Frise verre OPIO
APE	Faïence MERKY cinza (gris), perle (beige) et graffito (noire)
	Listel MERKY réf. GO noir

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documents techniques afférents, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

5.1.2 Les enduits de ragréages et primaires sur bétons et carrelages - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF EN 13813
- Certification CSTB
- Etiquetage A +

Caractéristiques techniques obligatoires :

- L'enduit de ragréage sera de classement minimum P 3
- Auto lissant
- L'association d'un primaire adapté au support et de la même marque que l'enduit de ragréage pour une compatibilité totale du système.

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	ENDUIT DE RAGREAGE	PRIMAIRE
PAREXLANKO	SOLFLEX 184	OMNISOL 163
MANG	UNIMANG 3	PRIMASOL R
MANG	MINI CHAPE	PRIMASOL R
DESVRES	RAGRESOL	CERMIFILM
PAREXLANKO	173 SOL DUR	PRIMAPREME PLUS 162
WEBER	WEBER NIV ELIT	WEBER PRIM AD ou RP
BASF	PCI PERIPLAN R 10	PERIPRIM
VPI	FASSOL 3 HP	PRIM IMPER
MAPEI	PLANO 3	ECO PRIM T

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

5.1.3 Les colles et mortiers pour les carrelages et les faïences - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF EN 12004

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Les colles fluides pour les carrelages seront de type C2 ET
- Les colles pour les plinthes seront de type C2 ET/EG
- Les colles pour les faïences seront de type D 2 ET
- Les mortiers pour les joints seront hydrofuges
- Fiches FDES (Fiches de données environnementales et sanitaires).
- Etiquetage A+
- Afin d'obtenir l'assurabilité de l'ouvrage (garanties décennale et dommage-ouvrage) la réalisation de l'ensemble doit être de la même marque

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANTS	COLLES POUR CARRELAGES	COLLES POUR LES PLINTHES	COLLE EN PATE D2 POUR LES FAIENCES	MORTIERS HYDROFUGES
BASF	PCI PERICOL FLUID	PCI PERICOL PLUS	PCI PERIPATE HP	PCI PERICOLOR
DESVRES	CERMIFLOOR N	CERMIPLUS	CERMIFIX	CERMIJOINT N
MAPEI	KERAFLUID N	KERAFLEX	ADESILEX P 24 +	KERACOLOR FF
PAREXLANKO	PROLIFLUID 552	PROLIDAL PLUS 5024	PROLIPATE HP 510	PROLIJOINT M 543
VPI	COLLISSOL	COLLIMIX TECHNO 2	NOVICOL ELITE	CERAJOINT FIN
WEBER	WEBER COL FLUID	WEBER COL PLUS	WEBER FIX PREMUIM	WEBER JOINT FIN

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

5.2 REVETEMENT DE SOL STRATIFIE

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Classement UPEC : U3 P3 E1 C2 AC 4

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Dalle de 1380 mm x 193mm x 8 mm avec plinthe assortie en HDF revêtu de 2400 mm x 60 mm x 15 mm.
- Sous – couche en fibre de bois KRONOTHERM référence TS 5 en 5mm affaiblissement acoustique 21 DB
- Teintes retenues :
  - Pour les pièces sèches:
    - D 2957 Chêne Hacienda Beige
    - D 2928 Chêne Hacienda
    - D 2958 Hacienda Grey
    - D 643 Chêne ancien
    - D 2391 KEMPASS
  - Pour les pièces humides (salle de bains):
    - D 2391 KEMPASS MO

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par le Direction Appui technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE	CONTACT
Pièces sèches		
KRONOTEX	DYNAMIC CLIC X DESIGN	M Patrice MARSAULT : 06.07.31.37.44
Pièces humides		
KRONOTEX	OCEAN	M Patrice MARSAULT : 06.07.31.37.44

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documents techniques afférents, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

6 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES

6.1 ENDUIT DE RAGREAGE ET PRIMAIRE SUR SOL EN BOIS SUR PANNEAU AGGLOMERE - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF EN 13813
- Certification CSTB
- Etiquetage A +

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Pour le ragréage et le dressage des sols intérieurs neufs ou anciens avant la pose de revêtement de sols souples.
- L'enduit de ragréage spécial bois fibré sans nécessité d'agrafer un tissu de verre sur le plancher sera de classement minimum P 3.
- Auto lissant
- L'association d'un primaire adapté au support et de la même marque que l'enduit de ragréage pour une compatibilité totale du système.

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	ENDUIT DE RAGREAGE	PRIMAIRE
PAREXLANKO	SOLFLEX 184	OMNISOL 163
	173 SOL DUR	PRIMAPREME PLUS 162
MANG	UNIMANG 3 F	PRIMASOL R
	MINI CHAPE FIBRE	PRIMASOL R
DESVRES	RAGRENOV S 30	CERMIGRIP
WEBER	WEBER NIV FOR	WEBER PRIM AD
VPI	REPACHAPE FIBRE	SYLVAPRIM
VPI	REPAFIBRE	SYLVAPRIM
MAPEI	FIBERPLAN	ECO PRIM T

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées

6.2 REVETEMENT DE SOL SOUPLE

6.2.1 Revêtements de sols souples en pvc - Fiche technique

Normes et/ou marquages obligatoires

- Norme NF 189
- Produit certifié NF UPEC .A+
- Norme NF EN 649Marquage CE
- Etiquetage A+

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Fiche environnementale et sanitaire FDES
- Classement requis : U2s P 3 E 2/3 C2
- Efficacité acoustique : Δ Lw ≥ 20 DB
- Classement au feu : EN 13501-1
- Classe Formaldéhyde EN 717-1 E1
- Résistance aux chaises à roulettes : EN 425
- Résistance aux pieds de meubles : EN 424
- Résistance aux produits chimiques : EN 423
- Le produit doit être recyclable.
- Les produits seront uniquement en rouleau

Garantie minimale obligatoire

- 5 ans

Produits pouvant être utilisés :

Les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par La Direction Appui Technique Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

MARQUE	GAMME LIVING PLUS	Rouleau de 2 m de large	Rouleau de 3 m de large	Rouleau de 4 m de large
TARKETT	SISAL NATUREL REF 4518 405	X		
	BOIS PONT DE BATEAU REF 4516 007	X		
	AKIRA GRIS REF 4518 301	X		
	AKIRA CHOCOLAT REF 4518 302	X		
	TISSE BEIGE REF 4518 003	X		
	TISSE FONCE REF 4518 006	X		
	BOIS CHENE FRANÇAIS PALE REF 4516 015	X		

MARQUE	GAMME TRANSIT PLUS	Rouleau de 2 m de large	Rouleau de 3 m de large	Rouleau de 4 m de large
GERFLOR	CURVE MASTIC REF 0279	X		
	CURVE CHOCOLAT REF 0278	X		
	CURVE GRIS REF 0280	X		
	NUBUCK GRIS REF 0283	X		
	VERONE BETON REF 0434	X		
	FILAMENT SABLE REF 0507	X		
	FILAMENT LICHEN REF 0508	X		
	FILAMENT CREPUSCULE REF 0506	X		
	BOIS DE FIL NOISETTE REF 0375	X		
	BOIS DE FIL IVOIRE REF 0438	X		
	BOIS CERUSE REF 0731	X		
	BOIS PLAISANCE ACAJOU REF 0723	X		

MARQUE	GAMME HABITAT	Rouleau de 2 m de large	Rouleau de 3 m de large	Rouleau de 4 m de large
FORBO	CHENE BRUT 2 FRISES REF 232183	X		
	CHENE BRUT 3 FRISES REF 232113	X		
	CHENE POUSSIERE 3 FRISES REF 23102	X		
	CHENE CRAIE 3 FRISES REF 232101	X		
	CHENE 2 FRISES FUME REF 232182	X		
	CHENE 3 FRISES MOYEN REF 232134	X		
	BETON GRIS MOYEN REF 232712	X		
	BETON OCRE REF 232705	X		
	LES TEXTURES COCOONING REF 232804	X		
	LES TEXTURES PAMPA GRIS REF 232301	X		
	LES TEXTURES PAMPA ANIS REF 232308	X		

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

6.2.2 Colles pour revêtements de sols souples

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Sur sols en bois et anciens carrelages (P3) (le revêtement de sol plastique devra être au minimum U2 SP3)
- Sur les panneaux neufs dérivés du bois, il y a lieu de prévoir un primaire avant collage du revêtement de sol.

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par le Direction Appui technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
FORBO SARLINO	V 22
PAREX LANKO	ACRYLFIX 912
MAPEI	MAPESTAR
BOSTIK	ACRYMANG E CONFORT ou SADERFLEX 805 E

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documents techniques afférents, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

7 FUMISTERIE

7.1 Tubage pour conduit de fumée

7.1.1 TUBAGE INOX POUR CONDUIT DE FUMEE CHARBON - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Avis Technique

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Conduit circulaire à double paroi, à paroi intérieure lisse constitué de deux bandes d'acier inox austénitique.
- Adapté pour le tubage de conduit de fumée charbon de diamètre 153 avec dévoiement.

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Marque	Référence
ISOTIP	POLYSTAR
POUJOULAT	LISSINOX HR
TEN	SUPER TENLISS
TUBEST	T MULTINOX HR

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

7.1.2 TUBAGE INOX POUR CONDUIT DE FUMEE GAZ - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Avis Technique du C.S.T.B

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Conduit souple en acier inoxydable de nuance 316 simple paroi exclusivement à l'évacuation des gaz brûlés de combustibles gazeux.
- Adapté pour le tubage de conduit de fumée gaz en diamètre 125 avec dévoiement.

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Marque	Référence
ISOTIP	FLEX SP
POUJOULAT	INOX
TEN	SETEN
TUBEST	TYPE TS INOX

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

7.1.3 SYSTEME DE RACCORDEMENT POUR CHAUDIERE A CONDENSATION AVEC REUTILISATION DU CONDUIT DE FUMEE

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

- ➢ Il est impératif de poser le système UBBINK avec sa fiche signalétique de produit pour la garantie décennale et le suivi réglementaire.
- ➢ Kit complet avec terminal anti – glace et prise d'air dans le conduit.

En 60 /100 : Ocre : 290273	En 80 /125 : Ocre : 290033 ou 290034
En 60/100 : Noir : 290271	En 80/125 : Noir : 184173 ou 184174

Garantie minimale obligatoire :

➢ .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par le Direction Appui technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE	PERSONNE A CONTACTER
UBBINK	RENOLUX raccordement C 3	M Olivier VERHAEGHE : 06.75.38.73.95

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documents techniques afférents, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

7.1.4 CONDUITS DE CHEMINEES ISOLES POLYCOMBUSTIBLES Ø 155 INTERIEUR

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

➢

Garantie minimale obligatoire :

➢ .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Marque	Référence
POUJOULAT	INOX GALVA
	INOX 904

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documents techniques afférents, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8 SANITAIRE

8.1 W – C

8.1.1 Pack WC sol

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF 017

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Cuvette sortie horizontale en porcelaine vitrifiée
- Réservoir en porcelaine vitrifié équipé d'un mécanisme double-chasse 3/6 litres, d'un robinet flotteur silencieux et d'un robinet d'arrêt
- Abattant standard thermodur

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCES			
	PACK WC	CUVETTE	RESERVOIR	ABATTANT
ALLIA	PRIMA 6 réf. 083253	PRIMA 6 Réf. 003253	PRIMA 6 Réf. 003713	PRIMA 6 Réf. 000473
IDEAL STANDARD	KHEOPS réf. T330401	KHEOPS P328301	KHEOPS T427401	KHEOPS T679201
ROCA	DEBBA réf. A34P997	DEBBA réf. A34299F	DEBBA réf. A341994	DEBBA réf. A8019D

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.1.2 Pack WC pour handicapes - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF 017
- Norme NF Handicap
- Conformité aux arrêtés relatifs à l'accessibilité du 1 er Août 2006 et du 30 Novembre 2007.
- Norme NF Appareils - Sanitaires

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Porcelaine vitrifiée
- Rehaussée de 10 cm
- Hauteur d'assise de 46 cm sans abattant
- Réservoir équipé avec mécanisme silencieux, classe acoustique 1
  Double chasse 3L/6 L à bouton poussoir. Fonctionnement à 3L/6L
- Abattant thermoplastique rigide
- Sortie Horizontale ou verticale
- Coloris : Blanc

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	CUVETTE + RESERVOIR HANDICAPE SH
ALLIA	BASTIA SURELEVE 083280
PORCHER	ULYSSE 2 SURELEVE REF E 905701
VILLEROY & BOCH	O NOVO REF 7683+7796+9823
SELLES	SULLY S83280

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.1.3 Cuvette à alimentation indépendante de w-c - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF 017
- Norme NF Appareils - Sanitaires

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Porcelaine vitrifiée
- Sortie horizontale arrière ou sortie verticale arrière cachée
- Sortie centrale arrière cachée ou sortie centrale cachée
- Coloris : Blanc

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	SORTIE HORIZONTALE ARRIERE	SORTIE VERTICALE ARRIERE CACHEE
ALLIA	PUBLICA 003090	PUBLICA 003000
SELLES	SO 3090	SO 3000
IDEAL STANDARD	KHEOPS 2 P231701	KHEOPS 2 P241901
ROCA	POLO WM 822012	VICTORIA A 344398
JACOB DELAFON	E 4100	E 4167
PORCHER	---------	MATURA P 241901

FABRICANT	SORTIE CENTRALE ARRIERE CACHEE	SORTIE CENTRALE CACHEE
ALLIA	PUBLICA 003105	PUBLICA 003135
SELLES	SO 3105	SO 3135
PORCHER	----------	----------
ROCA	---------	----------
JACOB DELAFON	--------	E 1639

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.1.4 Cuvette de WC avec ou sans effet d'eau - Fiche Technique

(Pour chute directe sur fosse d'aisance uniquement)

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Marquage C.E

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Porcelaine vitrifiée
- Mécanisme à clapet sans robinet effet d'eau ou mécanisme à clapet avec robinet effet d'eau.
- Sortie centrale
- Coloris : Blanc

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	CUVETTE AVEC OU SANS EFFET D'EAU
SARREGUEMINES	REF 215

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.1.5 Réservoir de chasse attenant ou indépendant

Normes et / ou marquages obligatoires :

- NF 076 (robinet de remplissage pour réservoir de chasse)

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Réservoir de chasse en matériau de synthèse attenant ou indépendant
- Raccordement latéral droit ou gauche
- Isolation intérieure contre la condensation
- Butée arrière de réservoir
- Robinet flotteur NF classe acoustique 1, alimentation 12/17
- Mécanisme de chasse simple touche interrompable ou double touche 3/6 litres

Garantie minimale obligatoire :

- 5 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
Réservoir de chasse attenant	
GEBERIT	AP 117 réf. 136.537.11.1 simple touche interrompable
	AP 117 réf. 136.535.11.1 double touche 3/6 litres
REGIPLAST	Réf. 100 simple touche interrompable
	Réf. R2 double touche 3/6 litres
Réservoir de chasse indépendant	
GEBERIT	AP 117 réf. 136.536.11.1 simple touche interrompable
	AP 117 réf. 136.534.11.1 double touche 3/6 litres
REGIPLAST	Réf. R3 simple touche interrompable
	Réf. 251 double touche 3/6 litres

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.1.6 Abattants de WC à cadre dormant - Fiche Technique

Normes et/ou marquages obligatoires :

- Certification à la norme NF EN 240

Caractéristiques techniques obligatoires :

- La masse des abattants avec couvercle doit être au minimum de 1.2 kg.
- Matériau de synthèse thermoplastique.
- Abattant avec couvercle, cadre dormant réglable, fixation par 2 vis et écrous rapides.
- Couleur : Blanc

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Marque	Référence
ALLIBERT	TROPIK référence 197636
AQUARINE	LAGOON référence 197650
CASAJUANA INDUSTRIES PLASTICA	SIESTA
DUBOURGEL	ORLY 2
ESTOLI	ALEXIA référence 80 00 1966
ESTOLI	REINA référence 85 00 1966
SIAMP	MONTE CARLO 3 référence 45 525 118
SIAMP	BEAULIEU référence 49 30 51 16

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.2 LAVABO

8.2.1 LAVABO AVEC COLONNE - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF 017
- Norme NF Appareils - Sanitaires

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Porcelaine vitrifiée
- Dimensions 60 x 47 environ
- Coloris : Blanc

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	LAVABO	COLONNE
ALLIA	BASTIA REF 1105	BASTIA REF 1862
PORCHER	ULYSSE P 125601	ULYSSE P 204201
JACOB DELAFON	BRIVE E 1286	BRIVE E 1333
ROCA	WM810001Z	WM819014Z
VILLEROY & BOCH	VOLTA 7 G 2060 01	VOLTA 7 G 020001
SELLES	SULLY SO 1105	SULLY SO 1862

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées

8.2.2 LAVABO et siphon pour logement PMR

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF 017
- Norme NF Appareils – Sanitaires
- Norme NF Handicap
-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Porcelaine vitrifiée
- Dimensions 60 x 55 environ
- Coloris : Blanc
- Siphon décalé

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	LAVABO	SIPHON
ALLIA	PARACELSUS référence 00 1195 00	siphon décalé référence 00029100017 comprenant : - 1 bonde à grille avec tube surverse. - 1tubulure laiton et rosace chromées - 1 siphon P.P à culot démontable
PORCHER	Matura 2 référence E 765601	siphon déporté contre le mur : - SAS référence : L268 + L211 - GEBERIT référence : 151110

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées

8.2.3 Mitigeur Lavabo - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF 077
- A.C.S (Attestation de Conformité Sanitaire)

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Mitigeur mécanique lavabo mono-trou avec cartouche à disques céramiques
- Vidage laiton
- Classement ECAU C3 obligatoirement

Garantie minimale obligatoire :

- 5 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE	CLASSEMENT
GROHE	Série EUROSMART réf. 32 926 001	E0C3A2U3
GROHE	Série BAUEDGE réf. 23 559 000 au 01/04/2015	E00CH3A2U3
HANSGROHE	Série FOCUS réf. 31738000	E0C3A2U3
IDEAL STANDARD	Série KHEOPS réf. B 0711 AA	E0C3A3U3
ROCA	Série VICTORIA réf. A5A3A25C0F	E0C3A2U3

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.2.4 Siphon lavabo et lave-mains

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF
-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Siphon : HOSTALEN sortie à joint Æ 32

Garantie minimale obligatoire :

- . ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
NICOLL	référence YFEB
VIEGA	référence 101 992
S.A.S EASYPHON	référence BM 211

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.2.5 Meuble vasque pour salle de bains

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF 017
- Norme NF Appareils – Sanitaires
- Norme NF ameublement

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Meuble comprenant : Caisson 2 portes + 1 tiroir, plan céramique avec remontée arrière qui évite les infiltrations d'eau, miroir équipé d'un éclairage halogène classe 2 IP 23 et piétements.
- Le corps de meuble est en blanc mélaminé, les façades en polymère couleur Blanc Mat

Garantie minimale obligatoire :

- 3 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
ALLIA	Gamme COMBI PRIMA CDI en 70 cm référence 049323 AB 14 D 000

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées

8.3 LAVE-MAINS

8.3.1 Lave – mains droit - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF 017

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Porcelaine vitrifiée
- Dimensions 50 X 23 environ
- Coloris : Blanc

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	LAVE – MAINS DROIT
ALLIA	LINEA 00 1090
PORCHER	ELFE P 169001
JACOB DELAFON	ODEON UP E 4701
ROCA	ZOOM WM 815S11Z
VILLEROY & BOCH	O NOVO 7328 50 01
SELLES	LINEA SO 1090

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.3.2 Lave – mains D'ANGLE - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF 017

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Porcelaine vitrifiée
- Dimensions largeur 45 cm environ
- Coloris : Blanc

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	LAVE – MAINS D'ANGLE
ALLIA	BASTIA 001092
PORCHER	ULYSSE E 899701
JACOB DELAFON	ODEON UP E 4733
ROCA	ZOOM WM 816011
VILLEROY & BOCH	O NOVO 7327.40.01
SELLES	SULLY SO 1092
IDEAL STANDARD	KHEOPS V 220501

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.3.3 Robinet simple à une arrivée d'eau froide - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF 077
- A.C.S (Attestation de Conformité Sanitaire)

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Robinet simple à une arrivée d'eau froide
- Classement EAU

Garantie minimale obligatoire :

- 5 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE	CLASSEMENT
GROHE	série COSTA S réf. 20 405 001	E1 A1 U3
IDEAL STANDARD	série KHEOPS réf D 2225 AA	E1 A2 U3

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.3.4 Vidage

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF
-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Bonde à bouchon avec chaînette

Garantie minimale obligatoire :

- . ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
	Bonde à bouchon enjoliveur avec chaînette en polypropylène référence VIEGA 119 836
	Bonde à bouchon, corps laiton avec chaînette référence S.A.S. L 2260
	Bonde à enjoliveur avec chaînette en polypropylène référence WIRQUIN SP 174
	Bonde à enjoliveur avec chaînette référence VALENTIN

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.4 BAIGNOIRES

8.4.1 Baignoire en acier émaillé de couleur blanche - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification NF 017

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Baignoire en acier émaillé blanche perçage mono trou avec pieds réglables fournis.

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

~~**Nota : Pour l'instant trois produits sont titulaires de la Norme NF 017**~~

MARQUE	REFERENCE
KADELWEI	EUROWA
ROCA	CONTESA
SMAVIT	CASSIA
IBIRICA	série NUEVA EUROPA

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.4.2 Mitigeur Baignoire - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF 077
- A.C.S (Attestation de Conformité Sanitaire)

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Mitigeur mécanique bain – douche mono-trou avec cartouche à disques céramiques
- Classement ECAU

Garantie minimale obligatoire :

- 5 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE	CLASSEMENT
CISAL	Série EUROPA réf. EU 00018	E3/1C2A1U3
GROHE	Série EUROSMART réf. 33 412 001	E3/1C2A2U3
GROHE	Série BAUEDGE réf. 23 562 000 au 01/04/2015	E3/1C2A2U3
HANSGROHE	Série FOCUS réf. 31938000	E3/1C2A2U3
IDEAL STANDARD	Série KHEOPS réf. B 0720 AA	E3/1C2A2U3
ROCA	Série VICTORIA réf. A5A0525C0F	E3/1C2A2U3

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5 DOUCHES

8.5.1 Cabines de Douches

8.5.1.1 Cabines complètes équipées type 3

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- 80 x 80 : 2 côtés thermoformés, 1 côté en verre sérigraphié et 1 porte à 2 battants en verre sérigraphié ou 2 côtés thermoformés et accès d'angle avec 2 portillons coulissants
- ACCES DE FACE montage sans silicone (entre murs et lavabos ou autres possibilités)
  - ROTH série TEMPO 80 carrée 5814 M montage sans silicone, avec verre de sécurité sérigraphié sur 2 côtés dont 1 avec 1 porte à 2 battants (ouverture extérieure) mitigeur mécanique, porte savon, repose pied et étagère intégrée, douchette 2 jets, 2 équerres de fixation et fileurs PVC à coller (cache tuyauteries).
  - TITAN série ZEUS modèle Z3 K4 80 MA 8439 avec verre de sécurité sérigraphié sur 2 côtés dont 1 avec 1 porte à 2 battants (ouverture extérieure et intérieure) mitigeur mécanique, colonne centrale avec rangements (porte savon, etc…) repose pied, douchette 3 jets, 2 équerres réglables de fixation et fileurs PVC à coller (cache tuyauteries). Receveur renforcé sur structure en aluminium et bois aggloméré, pieds réglables, tablier déclipsable pour accès à la bonde de 90.
- ACCES D'ANGLE (si possibilité d'accès)
  - ROTH série TEMPO 80 carrée 5838 M montage sans silicone, 2 côtés thermoformés, accès d'angle à portillons coulissants avec verre de sécurité sérigraphié Géométric, mitigeur mécanique, porte savon et étagère intégrés, repose pieds, barre de douche réglable, flexible et douchette 2 jets, 2 équerres murales de fixation et fileurs PVC à coller (cache tuyauteries).

Garantie minimale obligatoire :

- . ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
ROTH	série TEMPO 80 carrée 5814 M
TITAN	série ZEUS modèle Z3 K4 80 MA 8439
ROTH	série TEMPO 80 carrée 5838 M

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5.1.2 Cabines complètes équipées type 4

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- 90 x 90 montage sans silicone : 2 côtés thermoformés, siège incorporé, accès d'angle coulissant en verre, mitigeur mécanique, porte savon et étagère incorporés ou colonne centrale de rangement, douchette 3 jets, 2 équerres de fixation et rattrapage des faux aplombsACCES DE FACE montage sans silicone (entre murs et lavabos ou autres possibilités)
  - ROTH série TEMPOFIT 7934 M carrée montage sans silicone, avec siège intégré renforcé, verre sérigraphié traité anticalcaire, 2 panneaux fixes et 2 volets coulissants sur roulement nylon, mitigeur mécanique, barre de douche avec porte savon, flexible de 1.50 m et douchette 2 jets, 2 pattes de fixation murales et 2 profilés souples pour finition murale. Receveur en ABS plaxé acrylique et renforcé, coloris blanc avec fond antidérapant avec bonde de 90 mm.

Garantie minimale obligatoire :

- . ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
ROTH	série TEMPOFIT 7934 M

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5.1.3 Cabines complètes équipées type 5

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- 90 x 90 : Quart de rond à 2 panneaux fixes et 2 volets coulissants
  - ROTH série TEMPOFIT 90 7968 M arrondie montage sans silicone, avec siège intégré renforcé, verre sérigraphié traité anticalcaire, 2 panneaux fixes et 2 volets coulissants sur roulement nylon, mitigeur mécanique, barre de douche avec porte savon, flexible en 1.50 m et douchette à 2 jets, 2 pattes de fixation murales fournies et 2 profilés souples pour finition murale. Receveur en ABS plaxé acrylique et renforcé, coloris blanc, fond antidérapant avec bonde de 90 mm.

Garantie minimale obligatoire :

- . ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
ROTH	série TEMPOFIT 90 7968 M

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5.1.4 Cabines complètes équipées type 6

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- 110 x 90 : 2 côtés thermoformés avec repose pieds (sans siège incorporé), 1 côté en verre granité et une porte coulissante à 3 portillons en verre granité sur le côté de 1.10 m.
  - ROTH série TEMPO 5124 EM montage sans silicone, translucide en verre granité sur 2 côtés attenant avec porte coulissante de 1 m à 3 portillons sur le plus grand côté, mitigeur mécanique, porte savon et étagère intégrée, douchette 2 jets, 2 équerres de fixation et 2 fileurs PVC pour le rattrapage des faux aplombs.

Garantie minimale obligatoire :

- . ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
ROTH	série TEMPO 5124 EM

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5.1.5 Cabine de douche adaptée aux séniors PMR en remplacement de baignoire - Fiche technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- NF EN 15200 Cabine de douche
- NF EN 14527 Receveur de douche
- NF EN 14428 Paroi de douche
- NF C 15-100 Norme électrique
- Normes PMR

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Panneau en polypropylène blanc.
- 2 ½ portes pivotantes en polycarbonate incassable, fermeture magnétique à charnières relevables, profil en aluminium blanc, hauteur 750 mm.
- Receveur de dimension 800 mm x 1200 mm, surface structurée anti dérapante, résistance > 200 kg, hauteur du receveur 2 cm (4 cm avec l'utilisation d'une rampe) jusque 11 cm maximum.
- Evacuation gravitaire
- Barre de maintien en T résistant à 150 kgs.
- Rideau de douche blanc lesté en polyester tissé.
- Fileur en polypropylène recoupable.

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par le Direction Appui technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	Receveur entre 2 et 4 cm de hauteur	Receveur hauteur < 11 cm
AKW		
Receveur en matériau de synthèse	BRADDAN réf. 16045 dimensions 120 x 82 x 4 cm	SULBY réf. 17029 dimensions 120 x 82 x 9 cm
Parois	Réf.23057BG ou 23063BG	Réf.23057S ou 23063S
Rampe	Droite de 180 cm recoupable réf. 25002	Droite 770 x 480 x 9 cm réf. 25009

EASA		
Receveur en matériau de synthèse	ACCESS réf. ACC120080 dimensions 120 x 80 x 4 cm ou COMBI réf. COM120080 dimensions 120 x 80 x 3.2 cm	COMBI réf. COM120080 dimensions 120 x 80 x 3.2 cm + pieds réglables de 7.7 à 12.3 cm et tableaux latéraux (plinthes)
Parois	ESSENTIELLE et Option fenêtre	ESSENTIELLE et Option fenêtre
Rampe	Droite de 120 x 14.5 x 4 cm	
IDHRA		
Receveur en matériau de synthèse	dimensions 120 x 80 x 4 cm	dimensions 120 x 80 x 9 cm
Parois	CONFORT et Option fenêtre, possibilité de parois translucides en polycarbonate sans supplément de prix	CONFORT et Option fenêtre, possibilité de parois translucides en polycarbonate sans supplément de prix
Rampe	Droite recoupable	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documents techniques afférents, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5.2 RECEVEURS DE DOUCHE

8.5.2.1 Receveur en céramique extra plat à encastrer en 90 x 90 cm - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF 017
- Norme NF – Appareils sanitaires

Caractéristiques techniques obligatoires :

- En grès fin
- Dimensions 90 X 90 CM
- Coloris : Blanc
- Antidérapant

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	RECEVEUR EXTRA PLAT A ENCASTRER 90 X 90
ALLIA	7343 AG2
JACOB DELAFON	ODEON EN 201-F-208
JACOB DELAFON	EN 202
SELLES	SO 7343 AG2
IDEAL STANDARD	CONNECT T 266501

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5.2.2 Receveur à poser en céramique 80 cm x 80 cm surélevé – Fiche technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF 017
- Norme NF – Appareils sanitaires

Caractéristiques techniques obligatoires :

- En grès fin
- Dimensions 80 X 80 CM à équiper d'une bonde de 90 mm
- Hauteur : minimum 11 cm
- Antiglisse
- Coloris : Blanc

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	RECEVEUR SURELEVE 80 X 80
ALLIA	PRIMA 7161 (16 cm)
PORCHER	ULYSSE 2 P 327501 (11 cm)
JACOB DELAFON	ODEON EN 189 (22 cm)
VILLEROY & BOCH	O NOVO 6026 A 801 (21 cm)
SELLES	S0 7161 (16 cm)

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5.2.3 Receveur de douche extra plat en résine minérale 120x80 – Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme CE EN 14527 Receveurs de douche à usage domestique

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Livré avec vidage et grille inoxydable
- Recoupable
- Epaisseur < 30 mm
- Sous face plane pour une pose à la colle flexible

Garanties minimales obligatoires :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	ROCA	AQUABELLA	QUARE DESIGN
Receveur	TERRAN sans cadre	SLATE AKRON-CONFORT	Texture ardoise relief +
Résistance au Glissement	24 degrés	NON	15 degrés
Couleur	Blanc brillant, banc mat, gris clair	Blanc, beige, perle	Blanc pur, blanc naturel, gris clair
Epaisseur	28 mm	30 mm	25 mm
Photo	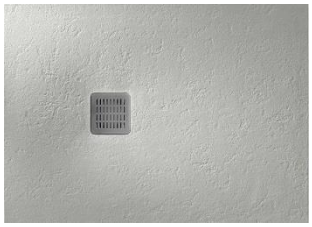	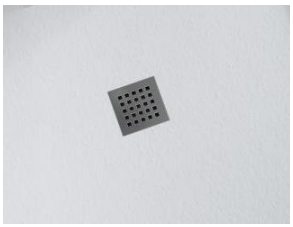	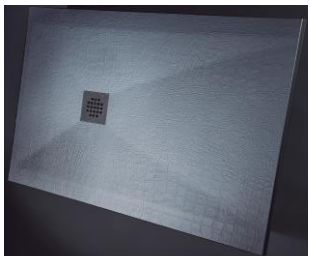

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5.3 Portes de douche et parois fixes pour receveur

8.5.3.1 ½ porte de douche, rideau de douche et barre – Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- CE EN 14428 parois de douche à usage domestique

Caractéristiques techniques obligatoires :

- ½ porte pivotante en polycarbonate transparent incassable, fermeture magnétique à charnières, profil en aluminium
- Hauteur comprise entre 750 et 800 mm
- Rideau de douche blanc lesté en polyester tissé
- Barre à rideau incluse

Garanties minimales obligatoires :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	AKW	EASA	IDHRA
En Niche	OPTION M	EVOLUTION OPTION V1	2+2 panneaux repliables frontaux
En angle	OPTION E	EVOLUTION OPTION V4	2+2 panneaux repliables d'angle
Photo			

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5.3.2 Porte de douche pivotante – Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- CE EN 14428 parois de douche à usage domestique

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Elément fixe + élément vitré pivotant à l'intérieur et à l'extérieur
- Verre securit 6 mm minimum transparent
- Stabilisateur mural aluminium
- Hauteur de la porte 190 cm minimum

Garanties minimales obligatoires :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	**ROTHALUX**	**KINEDO**	**EASA**
produit	ATEA –AT TFL/AT TFR	KINESPACE DUO	ELEGANCE L7
Photo			

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5.3.3 Parois fixes pour douche

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Montage en retour d'une porte 2 battants AT PTD
- Réversible pour montage à droite ou à gauche
- Hauteur : 1850 mm
- Profilés argent poli
- verre sécurit sérigraphié de 6 mm
- Stabilisateur mural.
-

Garantie minimale obligatoire :

- . ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
ROTH	ATEA AT TWD 08018 VAR (avec possibilité d'ajustage de 775-800 mm)

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5.4 Douches à l'italienne

8.5.4.1 Système de douche avec receveur sans seuil de type douche à l'italienne

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Receveur DOCIA : Structure à nid d'abeille légère et résistante. Application directe de la colle à carrelage de type C2
- Siphon : garde d'eau 50 mm – corps PVC – grille et feuillure inox

Garantie minimale obligatoire :

- . ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
NICOLL	Receveur 90 x 90 cm avec siphon et grille inox 15 x 15 cm : sortie horizontale en Ø 50mm référence : RAC991H
NICOLL	Receveur 90 x 90 cm avec siphon et grille inox 15 x 15 cm : sortie verticale en Ø 50/63 mm référence : RAC991V
NICOLL	Receveur 120 x 90 cm avec siphon et grille inox 15 x 15 cm : sortie horizontale en Ø 50 mm référence : RAC 1291I H
NICOLL	Receveur 120 x 90 cm avec siphon et grille inox 15 x 15 cm : sortie verticale en Ø 50/63 mm référence : RAC 1291V
NICOLL	Receveur 120 x120 cm avec siphon et grille inox 15 x 15 cm : sortie horizontale en Ø 50 mm référence : RAC 1212IH
NICOLL	Receveur 120 x 120 cm avec siphon et grille inox 15 x 15 cm : sortie verticale en Ø 50/63 mm référence : RAC 1212IV

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5.4.2 Système de Protection a l'Eau sous Carrelage (SPEC) - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Avis Technique du C.S.T.B valide
- Etiquetage A+ en conformité avec l'arrêté du 19 Avril 2011.
- Marquage CE

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Le système sera composé de :
- Chape à base de sulfate de calcium et primaire d'adhérence
- Bande de pontage et angles préformés.

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
DESVRES	CERMICRYL + CERMIFILM + BANDE DE PONTAGE AR 12 C + ANGLES PREFORMES AA 12
MAPEI	MAPEGUM WPS + PRIMAIRE G + BANDE DE PONTAGE MAPEBAND + 2 ANGLES DURABASE FLEX WPF 1 DE CHEZ DURAL
PAREX LANKO	PROLICOAT 596 + PROLIPRIM 124 + PROLIBAND + ANGLES PREFORMES RENTRANTS JAEGER
VPI	CRYLETANCHE + GYSOFOND + BANDE DE PONTAGE BUTYLIMPER+ 2 ANGLES DURABASE FLEX WPF 1 DE CHEZ DURAL

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5.4.3 Carrelage antidérapant pour douche à l'italienne

Normes et / ou marquages obligatoires :

-
-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Carrelages en grès cérame pleine masse de format 20 x 20 anti – dérapant de classement PN 12 minimum

Garantie minimale obligatoire :

- . ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
NOVOCERAM	Carrelage 20 x 20 anti – dérapant épaisseur 7.6 mm Pastilles carrées référence 230 Uni blanc crème, 415 gris, Classement PN 18
DESVRES	Carrelage 20 x 20 anti –dérapant épaisseur 7.5 mm série Pavé, teinte Gérardmer ou Genève, Classement PN 18
DOUZIES	Carrelage 20 x 20 anti – dérapant épaisseur 7.5 mm série PA référence PA 800 ou PA 901 ou PA 856, Classement PN 18
CERABATI	CERABATI Carrelage 20 x 20 anti – dérapant épaisseur 7 mm série Structuré RD 318 ou 558 ou 47 uni , Classement PN 24

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5.4.4 Parois de douche à l'italienne

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme EN 12150

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Ensemble comprenant :
  - paroi fixe avec élément mobile posée seule, Hauteur 2000 mm. Profilés aluminium époxy blanc, verre de sécurité clair en 6mm
  - Elément mobile pivotant sur 180°, mécanisme de relevage à l'ouverture livré de série avec un renfort mural extensible, longueur maximale 1220 mm.
-

Garantie minimale obligatoire :

- . ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE	Ajustage paroi fixe	Largeur élément mobile	Largeur totale (fixe + élément mobile)
ROTH	AT TFR 08020 2 AR (Paroi fixe à droite) AT TFL 08020 2 AR (Paroi fixe à gauche)	772-797 mm	477 mm	1215-1240 mm
ROTH	AT TFR 09020 2 AR (Paroi fixe à droite) AT TFL 09020 2 AR (Paroi fixe à gauche)	872- 897 mm	477 mm	1315- 1340 mm
ROTH	AT TFR 10020 2 AR (Paroi fixe à droite) AT TFL 10020 2 AR (Paroi fixe à gauche)	972-997 mm	477 mm	1415-1440 mm
ROTH	AT TFR 12020 2 AR (Paroi fixe à droite) AT TFL 12020 2 AR (Paroi fixe à gauche)	1172-1197 mm	477 mm	1615-1640 mm

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5.5 Mitigeur Douche mural - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF 077
- A.C.S (Attestation de Conformité Sanitaire)

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Mitigeur mécanique de douche mural entraxe 150 mm avec cartouche à disques céramiques,
- Classement ECAU

Garantie minimale obligatoire :

- 5 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE	CLASSEMENT
CISAL	série EUROPA réf 00044	E1C2A3U3
GROHE	série EUROSMART réf 32 172 001	E1C2A3U3
GROHE	Série BAUEDGE réf. 23 560 000	E1C2A2U3
HANSGROHE	Série FOCUS réf. 31968000	E1C2A2U3
IDEAL STANDARD	série KHEOPS réf B 0754 AA	E1C2A2U3
ROCA	Série VICTORIA réf. A5A2125C0F	E1C2A3U3

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5.6 Ensemble de douche pour hydrothérapie - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- A.C.S (Attestation de Conformité Sanitaire)

Caractéristiques techniques obligatoires :

Ensemble de douche comprenant :

- Barre de 60 à 70 cm
- Support de douchette
- Douchette ø 100, 3 jets minimum
- Porte savon
- Flexible anti-torsion de 150 à 175 cm

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE		
	Ensemble de douche	Douchette	Flexible
CISAL	PEGASO DS 01025	DS 01413021 ø 100	ZA 00903021 (long. 1.50m)
GROHE	NOUVELLE TEMPESTA 27 794 000	28 261 001	28 154 000 (long. 1.75m)
HANSGROHE	SET CROMA 100 27772000	28535000 (4 jets)	28276000 (long. 1.60m)
IDEAL STANDARD	IDEALRAIN B9415 AA	B9403AA	A4109AA (long. 1.75m)
ROCA	STELLA A5B1G03C00 (barre de 90 cm)	A5B1B03C00	A5B2416C00 (long. 1.75m)

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5.7 Divers

8.5.7.1 Rideau de douche et Barres porte-rideau

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Barre droite Porte rideau extensible Ø 20 mm en inox
- Rideau de douche en tissu blanc (quelle matière ?) hauteur 2.00 m avec mousquetons
- Barre coudée d'angle Porte rideau extensible Ø 20 mm en inox ?
- Barre de maintien coudée en inox Ø 32 mm à poser en angle sur 2 murs ?

Garantie minimale obligatoire :

- . ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.5.7.2 Bondes

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

➢

Garantie minimale obligatoire :

➢ . ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE	LONGUEUR
Barre droite porte rideau		
SOGEPROVE	référence 359	extensible de 0.80 à 1.40 m
Barre coudée d'angle Porte rideau		
SIMEX	réf 40 / B 7070 S	longueur 700 mm + 700 mm
SOGEPROVE		longueur 750 mm + 750 mm
Rideau de douche		
	référence 1387	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.6 CHAUFFE-EAU PAR ACCUMULATION

8.6.1 Chauffe-eau électrique à accumulation - Fiche technique

Normes et/ou marquages obligatoires

- NF 089 Électricité Performance Catégorie C suivant nouveau référentiel LCIE - IP 25 pour les verticaux muraux.

Caractéristiques techniques obligatoires

- Revêtement intérieur de la cuve en émail vitrifié à haute teneur en quartz
- Thermostat électronique réglable à l'aide d'un potentiomètre cranté permettant un réglage précis de 50°C à 65°C
- Fusible thermique de sécurité
- Anti chauffe à sec, ne permettant pas le fonctionnement de la résistance avant la mise en eau de l'appareil
- Système ACI : Anode en titane à courant imposé
- Isolation sans CFC
- Voyant de fonctionnement de la résistance
- Fonctionnement en 230 V monophasé
- Résistance de type stéatite, démontable sans vidange.
- Voyant de fonctionnement permanent
- Livraison avec un raccord diélectrique (pas de raccord sur l'eau froide)
- Gamme de chauffe-eau verticale et murale de 150 l et 200 l

Garantie minimale obligatoire

- 5 ans sur la cuve
- 5 ans sur la partie électrique

Garantie d'approvisionnement des pièces détachées :

- 10 ans de garantie d'approvisionnement des pièces détachées.

Produits pouvant être utilisés

Les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par La Direction Appui Technique Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Marque	Modèle en 150 litres	Modèle en 200 litres
THERMOR	DURALIS ∅ 570 mm Référence 871415	Référence 881420
THERMOR	DURALIS ∅ 505 mm Référence 271083	Référence 281077
ARISTON	HPC ∅ 560 mm Référence 3000243	Référence 3000244
ARISTON	HPC ∅ 505 mm Référence 3010511	Référence 3010512
CHAFFOTEAUX	HPC ∅ 560 mm Référence 3010514	Référence 3010515
CHAFFOTEAUX	HPC ∅ 505 mm Référence 3000246	Référence 3000247
ATLANTIC	ZENEO ∅ 530 mm Référence 153115	Référence 153120
DE DIETRICH	COR - EMAIL∅ 505 mm Référence THS	Référence THS

Tout autre produit proposé devra être transmis la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.6.2 Chauffe-eau thermodynamique sur air extérieur avec appoint électrique - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Attestation de conformité à la norme NF ELECTRICITE PERFORMANCE du LCIE avec une certification du COP à +7°C ≥ 2,58 selon la norme NF EN 16147

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Plage minimale de fonctionnement de la pompe à chaleur : -5°C/+35°C,
- Test acoustique par organisme accrédité par le COFRAC ou équivalent avec pression acoustique maximale à 2 mètres ≤ 39 dB,
- Résistance stéatite insensible à l'entartrage et facile d'entretien,
- Condenseur à l'extérieur de la cuve (sans contact avec l'eau pour la sécurité sanitaire),
- Anode en titane à courant imposé avec protection anticorrosion,
- Cuve en acier émaillée avec jaquette isolante sans CFC permettant des pertes statiques sur 24 heures (QPr) ≤ 0,75 kWh,
- Capacité minimale de la cuve : 200 litres,
- Durée de mise en température du ballon inférieure à 11 heures,
- Diamètre minimal des entrée(s) et sortie(s) aérauliques : 150 mm,
- Fluide frigorigène R 134 A,
- L'appareil sera fourni avec le raccord diélectrique et le tuyau d'évacuation des condensats,
- Classe IPX4 si positionnement dans volume 2 d'une pièce d'eau (*norme NF C-15 100*)

- Régulation avec 4 modes de fonctionnement :

  - Mode auto : fonctionnement normal permettant au ballon de se chauffer en moins de 8 heures, même par des températures négatives,
  - Mode Boost qui permet de garantir une eau chaude en moins de 4 heures,
  - Mode Absence qui permet au ballon de ne pas fonctionner en période de vacances, tout en assurant une protection contre le gel. Le mode Voyage doit permettre à l'occupant de saisir le nombre de jours d'absence, et réchauffer l'eau la nuit qui précède son retour
  - Mode Economies d'énergie (fonctionnement de la pompe à chaleur seule)

- Réseau de gaines :

  - Gaines avec surface intérieure lisse : en acier galvanisé ou matériau de synthèse type polyéthylène

- Isolation du réseau de gaines :

  - rouleaux de laine minérale revêtus d'un pare-vapeur aluminium renforcé par une grille de verre
  - Epaisseur minimale : 50 mm avec conductivité thermique $\lambda \leq 0{,}035$ W/m.K certifiée par avis technique CSTB valide ou attestation ACERMI
  - Classement au feu MO/Euro-classe : A2 S1 D0 couvert par un avis technique CSTB valide

Garanties minimales obligatoires :

- 5 ans pour la cuve
- 2 ans pour les pièces électriques et composants du groupe frigorigène

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	Chauffe-eau thermodynamique sur air extérieur	Classement IPX4 (Oui/Non)
ARISTON	NUOS II	Oui
CHAFFOTEAUX	AQUANEXT 200 ou 250	Oui
STYX	ECO-STYX	Oui
REGENT	ECO-REGENT	Oui
ATLANTIC	ODYSSEE II	Non
THERMOR	AEROMAX III	Non
CHAPPEE	Td 200 E	Non
	Td 300 E	Non

Tout autre produit proposé devra être transmis la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.6.3 Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait avec appoint électrique + VMC hygro-variable A/B intégrée- Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Attestation de conformité à la norme NF ELECTRICITE PERFORMANCE du LCIE avec une certification du COP à +7°C ≥ 2,58 selon la norme NF EN 16147

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Test acoustique par organisme accrédité par le COFRAC ou équivalent avec pression acoustique maximale à 2 mètres ≤ 35 dB en champ libre.
- Résistance stéatite insensible à l'entartrage et facile d'entretien.
- Condenseur à l'extérieur de la cuve (sans contact avec l'eau pour la sécurité sanitaire).
- Anode en titane à courant imposé avec protection anticorrosion.
- Cuve en acier émaillée avec jaquette isolante.
- Capacité de la cuve : 200 litres.
- Durée de mise en température du ballon inférieure à 12 heures.
- Diamètre minimal des entrée(s) et sortie(s) aérauliques : 160 mm.
- Fluide frigorigène R 134 A.
- L'appareil sera fourni avec le raccord diélectrique et le tuyau d'évacuation des condensats.
- Classe IPX4 si positionnement dans volume 2 d'une pièce d'eau (*norme NF C-15 100*).
- Raccordement en façade (cas d'une installation dans un placard) et pour faciliter la maintenance
- Accessibilité du filtre en façade ou au dessus.
- Norme V40 cerkal/promotelec >360 litres.

- Régulation avec 4 modes de fonctionnement :

  - Mode auto
  - Mode Boost
  - Mode Absence : Assurant une protection contre le gel. Le mode Voyage doit permettre à l'occupant de saisir le nombre de jours d'absence, et réchauffer l'eau la nuit qui précède son retour, La vmc continue à fonctionner pendant ce mode
  - Mode Economies d'énergie (fonctionnement de la pompe à chaleur seule)

- Réseau de gaines :

  - Gaines avec surface intérieure lisse : en acier galvanisé ou matériau de synthèse type polyéthylène

- Isolation du réseau de gaines :

  - rouleaux de laine minérale revêtus d'un pare-vapeur aluminium renforcé par une grille de verre
  - Epaisseur minimale : 50 mm avec conductivité thermique $\lambda \leq 0{,}035$ W/m.K certifiée par avis technique CSTB valide ou attestation ACERMI (si le réseau est placé en volume chaud, le réseau d'extraction peut se faire en gaines non isolées, le rejet sera toujours isolé)
  - Classement au feu MO/Euro-classe : A2 S1 D0 couvert par un avis technique CSTB valide

Garanties minimales obligatoires :

- 5 ans pour la cuve
- 2 ans pour les pièces électriques et composants du groupe frigorigène

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait	ALDES T.FLOW HYGRO +	ATLANTIC AEROLIX 2	THERMOR AEROMAX VMC
COP à 150 m3/h	4.01	3.24	3.12
Pression acoustique à 2 mètres à 160 m3/h	28db(a)	34 db(a)	34 db(a)
Encombrement pour installation dans un placard	600*600	650*700	650*700
Classement IPX4 (Oui/Non)	NON	OUI	OUI
Photo			

Tout autre produit proposé devra être transmis la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.6.4 Chauffe-eau électrique instantané sous et sur évier - Fiche technique

Normes et/ou marquages obligatoires

- Certification NF 089 Électricité IP 24

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Capacités : 15 L, 30 L et 50 Litres.
- Cuve émaillée
- Chauffe instantanée
- Résistance blindée et anode magnésium

Garantie minimale obligatoire

- 3 ans sur la cuve
- 2 ans sur la partie électrique

Garantie d'approvisionnement des pièces détachées :

- 10 ans de garantie d'approvisionnement des pièces détachées.

Produits pouvant être utilisés

Les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par La Direction Appui Technique Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Marque	Référence en 15 L sous évier	Référence en 15 L sur évier	Référence en 30 L sur évier	Référence en 50 L sur évier
ATLANTIC	SB 15	RB 15	PC 30	PC 50
CHAFFOTEAUX	502975	151 SRE	502976	-
DE DIETRICH	Cor émail bloc	Cor émail bloc	Cor émail bloc	CEB 50 L

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.6.5 Groupe de sécurité

Normes et / ou marquages obligatoires :

-
-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- . ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
COMAP	REF 889 ET 890 inox avec raccord diélectrique incorpore (REVERSO)
SFR	CODE 52570 siège inox Norme NF et ACS avec raccords isolants diélectriques REF 24332.

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.6.6 Entonnoir siphon en polypropylène avec garde d'air et d'eau - fiche technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- NF EN 1487

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Siphon avec bague déflecteur à visser
- Garde d'eau et garde d'air suffisamment dimensionnée protégeant des phénomènes de mauvaises odeurs dus à l'évaporation.

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFRENCE
COMAP	887 708
SFR	92 315

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.6.7 Réducteur de pression avant groupe de sécurité

Normes et / ou marquages obligatoires :

-
-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- . ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
WATTS	REF. REDUFIX 82210 NF et ACS

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.6.8 Réducteur de pression pour l'installation après compteur préréglé d'usine à 3 bars - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- NF EN 1567
- ACS (attestation de conformité sanitaire)

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Corps bronze et siège inox
- Préréglage d'usine à la pression aval de 3 Bars

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
ITRON	ISOBAR +
DESBORDES	11 ET 11 BIS
HONEYWELL	D 05 F 3 /4
WATTS	PRECISIO M 2 REF 862 16
RBM	0051070 3 / 4

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.7 EVIER ET MEUBLE SOUS-EVIER CUISINE

8.7.1 Evier inox 1.20 x 0.60 2 cuves et égouttoir à poser - fiche technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification à la norme NF 017

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Inox 18/10
- Dimensions : 1.20 x 0.60 à poser
- 2 Cuves moulées, 1 égouttoir
- Réversible
- Cadrage bois
- Vidage complet avec raccord lave- vaisselle

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie: 1 an

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Nota : Pour l'instant trois produits sont titulaires de la Norme NF 017

Marque	Référence
ALVEUS (Distribution MODERNA)	CLASSIC référence 100 (00203)
FRANKE	Man référence 721-S
RODI	Référence : 05516122131

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.7.2 Evier inox 1.20 x 0.60 1 cuve avec égouttoir à poser sur un lave-vaisselle - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification à la norme NF 017

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Inox 18/10
- Dimensions : 1.20 x 0.60 à poser sur un lave- vaisselle
- 1 Cuve moulée avec égouttoir réversible
- Cadrage bois
- Vidage complet avec raccord pour lave- vaisselle.

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie: 1 an

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par le Pôle Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Marque	Référence
ALVEUS (Distribution MODERNA)	EPBM 120A05

Tout autre produit proposé devra être transmis au Pôle Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.7.3 Evier inox 1.00 x 0.60 1 cuve avec égouttoir à poser - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification à la norme NF 017

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Inox 18/10
- Dimensions : 1.00 x 0.60 à poser
- 1 Cuve moulée
- Réversible
- Cadrage bois
- Vidage complet avec raccord lave- vaisselle

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie: 1 an

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Nota : Pour l'instant deux produits sont titulaires de la Norme NF 017

Marque	Référence
ALVEUS (Distribution MODERNA)	CLASSIC référence 70 (24472)
RODI	Référence : 065610131

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.7.4 Evier inox 1.20 x 0.60 PMR - fiche technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Inox 18/10
- Dimensions : 1.20 x 0.60 à poser
- Cuve moulée profondeur 100 mm, 1 égouttoir
- Réversible
- Cadrage bois
- Vidage déporté

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie: 1 an

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Marque	Référence
MODERNA	EPAH120A01
FRANKE	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.7.5 Evier en matériau minéral composite 1.20 x0.60 à 2 cuves + égouttoir à poser - fiche technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification à la norme NF P 01 010

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Evier en 120 X 60 cm 2 bacs + 1 égouttoir à poser
- Matière : matériau minéral composite (charge minérale minimum de 80 %) teinté dans la masse d'une épaisseur minimum de 5 mm.
- Réversible : (égouttoir à gauche ou à droite).
- Vidage complet avec raccord lave- vaisselle.
- 2 coloris : sable moucheté et blanc moucheté
- Fiche de déclaration environnementale et sanitaire FDES.

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : 5 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Nota : Pour l'instant un seul produit est titulaire de la Norme NF P 01 010 .

Marque	Référence
CAREA SANITAIRE	Référence Normandie

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.7.6 Evier en résine 1.20 x 0.60 2 cuves et égouttoir à poser

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-
- Dimensions : 1.20 x 0.60 à poser
- 2 Cuves moulées, 1 égouttoir
- Réversible
- Cadrage bois
- Vidage complet avec raccord lave- vaisselle

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie: . an

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.7.7 Meuble sous- évier en 1.20 x 0.60 3 portes battantes - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification à la norme NF 022 Ameublement.

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Meuble 3 portes battantes en 1.20 x 0.60 prédécoupé
- Panneaux certifiés NF- CTBS de densité moyenne 670 kg/m3
- Charnières invisibles et réversibles
- Vérins réglables
- Portes et faces en mélaminé blanc 16 mm
- Corps et étagères en mélaminé blanc en 16 mm

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : 3 ans.

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Marque	Référence
AQUARINE	LIBERTY référence 200241
AQUARINE	SESAME référence 200342
GENTE	AFFAIRE
GENTE	CLIC-CLAC
NEOVA	DECLIC
NEOVA	SIM

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.7.8 Meuble sous- évier en 1.20 x 0.60 2 portes coulissantes

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification à la norme NF 022 Ameublement.

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Meuble 2 portes battantes en 1.20 x 0.60 prédécoupé
- Panneaux certifiés NF- CTBS de densité moyenne 670 kg/m3
- Vérins réglables
- Portes et faces en mélaminé blanc 16 mm
- Corps et étagères en mélaminé blanc en 16 mm

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : 3 ans.

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Marque	Référence
AQUARINE	GALEA HYDRO référence 200178 (découpé)
NEOVA	QUIETUDE

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.7.9 Meuble sous Evier 1 porte pour lave-vaisselle - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification à la norme NF 022 Ameublement.

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Meuble 1 porte battante + jambage en 1.20 x 0.60 prédécoupé
- Panneaux certifiés NF- CTBS de densité moyenne 670 kg/m3
- Vérins réglables
- Porte en mélaminé blanc 16 mm
- Corps et étagères en mélaminé blanc en 16 mm

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : 3 ans.

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Marque	Référence
AQUARINE	référence 200154
NEOVA	réf S 15 V01 057 Lav Vaisselle
GENTE	type Optima

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.7.10 Meuble sous Evier PMR 1.20 x 0.60 1 porte

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification à la norme NF 022 Ameublement.

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Meuble mélaminé en 1.20 x 0.60 1 porte, 1 étagère
- Panneaux certifiés NF- CTBS de densité moyenne 670 kg/m3
- Vérins réglables
- Porte en mélaminé blanc 16 mm
- Corps et étagères en mélaminé blanc en 16 mm

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : 2 ans.

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Marque	Référence
MODERNA	ABCH120D03
AQUARINE	200259
NEOVA	HANDY S15N41120

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.7.11 Mitigeur Evier - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF 077
- A.C.S (Attestation de Conformité Sanitaire)

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Mitigeur mécanique évier mono-trou avec cartouche à disques céramiques
- bec tube orientable
- Classement ECAU C3 obligatoirement

Garantie minimale obligatoire :

- 5 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE	CLASSEMENT
GROHE	Série EUROSMART réf 32 221 001	E0C3A2U3
GROHE	Série BAUEDGE réf. 23 563 000 au 01/04/2015	E0C3A2U3
HANSGROHE	Série FOCUS réf. 31816000	E0C3A2U3
IDEAL STANDARD	série KHEOPS réf B 0739 AA	E0C3A1U3
ROCA	Série VICTORIA réf. A5A8925C0F	E0C3A2U3

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.7.12 Siphons Evier

Normes et / ou marquages obligatoires :

-
-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Siphon évier avec prise lave-vaisselle
- Siphon évier seul

Garantie minimale obligatoire :

- . ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
Siphon évier avec prise lave-vaisselle	
	Réf. VIEGA code 112.752
	Réf. VALENTIN code 7522
Siphon évier seul	
	siphon polypropylene reference NICOLL YHEB

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.8 DIVERS

8.8.1 Barres d'appui – Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- CE EN 12182 : Produits d'assistance pour personnes en situation de handicap

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Barre an acier revêtue d'un revêtement plastique assurant un touché Chaud
- Finition structurée antidérapante
- Diamètre minimum 32 mm
- Charge minimale 120 kg
- Couleur blanc, gris ou bleu
- Fixation invisible

Garanties minimales obligatoires :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	AKW	EASA	IDHRA
DROITE	01900-305 mm	GRS300 -300 mm	BA 06 100 - 300 mm

Référencement

BARRE EN T	Option 1 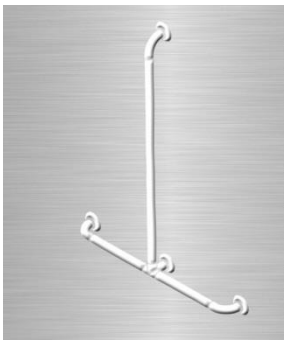	TBARKIT1	BA 01 920

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.8.2 Les tubes et raccords PVC - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- NF EN 1453-1
- NF 055

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Les tubes et raccords doivent être titulaires de la marque NF Me,
- Classement au feu M 1

Garantie minimale obligatoire :

- 10 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

LISTE DE FABRICANTS TITULAIRES DE LA NORME NF DU C.S.T.B			
AVF	FIRST PLAST	MARTONI	FAREPLAN
BOURBON	GDS	MOLECOR	REDI
CEPEX	GEORG FISCHER	NICOLL	SOTRA SEPEREF
CORMER SPA	GIRPI	MARTENS	TUBERIAS
DYKA PLASTICS	GOESMANN	PACIFIC PVC	URALITA
EFFAST	INTERPLAST	PIPELIFE	REHAU
FIP SPA	LARETER	PLANON	WAVIN

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.8.3 Tube PER avec barrière anti-oxygène

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Sous avis technique et A.C.S
-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- pour la distribution encastrée uniquement.
  Personne à contacter : M FINOT : 06.80.58.78.94
-

Garantie minimale obligatoire :

- . ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
REHAU RAUTHERM	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

8.8.4 Tube multicouche pour la distribution sanitaire et du chauffage - Fiche Technique

La solution multicouche implique un classement de type B vis-à-vis du CSTB et donc l'obligation d'utiliser un système complet raccords et tube de la même marque, les deux étant indissociables.

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Avis technique et ses CSTBat tubes et raccords correspondants à la date de réalisation du chantier ainsi que l'attestation de Conformité Sanitaire (ACS) pour les tubes et raccords.
- Le marquage des produits et leurs emballages/étiquetages doivent être conforme aux exigences définies dans le règlement technique de Certification CSTBat RT-15.1
- Chaque raccord doit comporter le marquage du profil de sertissage qu'il accepte

Caractéristiques techniques obligatoires :

TUBE (en couronne pour installation encastrée et en barre pour installation apparente)

- Couche interne composée d'un Polyéthylène (PE-X) à fort taux de réticulation ≥ à 60%
- Couche intermédiaire en aluminium soudée bord à bord longitudinalement avec soudure de type TIG
- Couche externe composée de PEHD ou d'un Polyéthylène (PE-X) à fort taux de réticulation ≥ à 50%
- Deux couches d'adhésif unissent le tube métallique aux couches interne et externe

RACCORDS

- Le corps intérieur/extérieur des raccords est en laiton brut de haute qualité de type CW617N selon la norme NF EN 12165
- Double joint torique en EPDM
- Bague de sertissage en acier inoxydable AISI 304
- Sertissages réalisés sur la base de profils de type TH (U sur les diamètres 75 et 90)
- Fenêtres de visites intégrées dans les bagues permettant le contrôle visuel de l'enfoncement du tube
- Raccords avec système de fuite contrôlée si oubli de sertissage

Garantie minimale obligatoire :

- Sous avis technique : Garantie 10 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Marque	Tubes	Raccords	N° d' ATEC	Date de Validité	Contact
VALSIR	Valsir Pexal - Mixal	Pexal Brass	14/13-1923	31/12/2020	M Marc CLABAUT 06.48.29.43.98
NICOLL	Fluxo	Fluxo	14/13-1828	28/02/2018	M Gilles DEBOSQUE 06.74.82.06.47
HENCO	Henco RIXc	Henco Press Brass	14/13-1844*V1	30/03/2020	M Éric DORCHIES 06.27.77.46.03

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

9 CHAUFFAGE AU GAZ

9.1 CHAUFFAGE + EAU CHAUDE MICRO ACCUMULATION

9.1.1 CHAUDIERE GAZ à condensation double service micro accumulation à ventouse sortie horizontale ou verticale - Fiche Technique (version 2)

Suite à consultation N° 59-201 211 26W – 1 par appel d'offre

Modèle sélectionné : VITODENS 100 – W B1KA 26 KW VIESSMANN

Normes et / ou marquages obligatoires :

- NF EN 677 Chaudière à condensation
- Certification à la RT 2012
- Production d'eau chaude avec classement 3 étoiles selon la norme EN 13203
- Marquage : CE

Caractéristiques techniques :

- Puissance de chauffage ajustable de 6.5 à 26 KW en mode chauffage et de 6.5 à 29 KW en mode sanitaire.
- Priorité automatique à la production d'eau chaude sanitaire.
- Production d'eau chaude 14 L minute
- Température de sortie d'eau chaude réglable de 30 ° à 60 °,
- Vase d'expansion de 8 Litres accessible par l'avant afin de faciliter la maintenance.
- Régulation électronique de la chaudière pour marche à température d'eau de chaudière constante régulation d'eau chaude sanitaire et système d'auto diagnostic intégré pour faciliter la maintenance.
- Corps de chauffe entièrement en inox de qualité supérieure 316 TI,
- Commandes analogiques à l'aide de potentiomètres associés à un affichage digitale.
- Rendement sur PCI : 109.20 %,
- Puissance électrique des auxiliaires à P.n. : 32 Watts
- Puissance acoustique 26 KW à charge partielle ≤ 37 dB(A).
- Fonctionnement avec une ventouse sous avis technique sortie horizontale flux forcé de diamètre 60/100.

Affichage par pictogramme :

- Température de chaudière
- Marche du brûleur
- Fonction du brûleur
- Fonction Eco ou Confort
- Reset (réarmement du brûleur) par l'interrupteur secteur et du potentiomètre.
- Manomètre analogique, fonctionne hors secteur (Pour mise en service).

Garantie du fabricant :

- 2 Ans pour la chaudière et 5 Ans pour le corps de chauffe.

Pièces détachées :

- Approvisionnement des pièces détachées pour une durée de 15 ans après achat.

Tarification de la chaudière à condensation VITODENS 100 – W B1KA 26 KW VIESSMANN et des principales pièces détachées.

Nota : Ces tarifs sont applicables par le fabricant VIESSMANN uniquement pour les chantiers des logements neufs ou des logements en rénovations du groupe Maisons et Cités.

Barème de prix au 1 Avril 2014 des articles référencés

Type	Référence	Prix Net HT Entreprise
Chaudière à condensation	Réf : 100 W B1KA 26 KW	680 €
Sonde extérieure	Réf : Z00 6506	62 €
Echangeur à plaques	Réf : 7878745	50 €
Vannes 3 voies	Réf : 7878748	27 €
Electrode	Réf : 7878718	15 €
Débista	Réf : 7878749	52 €
Extracteur	Réf : 7837254	81 €
Soupape de Sécurité	Réf : 7833029	10 €
Carte électronique	Réf : 7837259	160 €
Pompe de circulation	Réf : 7828742	62 €
Vase expansion	Réf : 7837231	17 €

9.1.1.1 Marques et modèles de ventouse à poser

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Avis technique.

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Il est impératif de poser la ventouse avec sa fiche signalétique de produit.

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Les ventouses repris dans le tableau qui suit sont posées dans le cas de création d'installations ou lors d'un remplacement de la chaudière basse température par une chaudière à condensation.

FABRICANTS	REFERENCE	Personne à contacter
UBBINK	Ventouse horizontale (flux forcé) Ventouse ROLUX Condensation Gaz Longueur ventouse ∅ 60/100 : 10 ml.	Mr Olivier VERHAEGHE (06.75.38.73.95)
	Ventouse verticale (flux forcé) Ventouse ROLUX Condensation Gaz système concentrique ROLUX C3 Longueur ventouse ∅ 60/100 ou 80/125 : 10 ml.	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

9.1.1.2 Thermostat programmable hebdomadaire digital

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

➢

Garantie minimale obligatoire :

➢ 3 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Les thermostats repris dans le tableau qui suit sont posés dans le cas de création d'installations ou lors d'un remplacement de la chaudière basse température par une chaudière à condensation.

FABRICANTS	REFERENCE	Personne à contacter
HONEYWELL	CM 707	Mme Alisson LANCEL (06.32.65.61.70)

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

9.1.1.3 Thermostat mécanique

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

➢

Garantie minimale obligatoire :

➢ .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Pour remplacement isolé de thermostat mécanique uniquement.

FABRICANTS	REFERENCE	Personne à contacter
HONEYWELL	T 6360	Mme Alisson LANCEL (06.32.65.61.70)

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

9.1.2 Protection de l'installation de chauffage

9.1.2.1 Produits de prévention et de désembouage

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Il s'agit de produits liquides qui sont introduits dans le circuit de chauffage pour soit prévenir la formation de boue (installation neuve) soit pour nettoyer une installation ancienne encrassée par des boues.

MARQUE	REFERENCE
FERNOX	
SENTINEL	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

9.1.2.2 Le « désembouteur » a action cyclonique pour chaudière - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Marquage CE

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Il fonctionne suivant le principe cyclonique qui garantit une séparation très efficace des particules magnétisables ou non magnétisables.
- Connexion pivotante pour le raccordement sur tuyauterie horizontale ou verticale,
- Corps en laiton ou type vortex en nylon renforcé de fibre de verre.

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie: 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

MARQUE	REFERENCE
FERNOX	TF1 ou TF1 COMPACT
HONEYWELL	HF 49
SENTINEL	ELIMINATOR

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

9.1.3 Pompe de relevage de condensats venant de chaudière à condensation - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Marquage CE
- Conformité aux normes européennes correspondantes : EN 60335-2-41
- A la directive européenne 73 / 23/CEE sur la compatibilité électromagnétique et aux normes européennes correspondantes EN 55014-1 et EN 55014-2 ou en conformité à la directive européenne sur la sécurité électrique : 89/336/CEE

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Evacuation verticale jusque 4.50 m de haut,
- Tension 220 v- 240 v
- Classe électrique I
- Indice de protection IP 20
- Niveau sonore ≤ 45 DBA
- Clapet anti- retour pour éviter les remontées de condensats.
- Volume de la cuve ≥ 1.8 litre
- Câble d'alimentation de 2 ml et tuyau d'évacuation de 6 ml
- Puissance maximale absorbée : 60 watts

Garantie minimale obligatoire :

- 2 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
WATERMATIC	WATERCONDENS
SFA	SANICONDENS PLUS

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

9.1.4 Radiateur acier émaillé - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification NF 047
- Norme NF EN 442

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Revêtu d'une couche de peinture d'apprêt et d'une couche de finition en époxy blanc RAL : 9016.
- Pression de service au minimum de : 10 bars,
- Habillage d'une grille supérieure amovible et de joues latérales.
- Les panneaux seront avec des lamelles de convection.
- Pour les salles de bains: radiateur vertical ou type normal habillé de hauteur supérieure à la largeur (comprise entre 400 et 500 mm) avec 1 barre minimum porte serviettes

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : 10 ans.

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Marque	Référence	Référence salle de bains
BRUGMANN	COMPACT	COMPACT 4 ou 6 connexions
FINIMETAL	REGGANE 3000 série H	REGGANE 3000 habillé type 11
HM	CLASSIC	CLASSIC K ou M
HENRAD	COMPACT	Type 11
IDEAL STANDARD	EUROPANO	PANELIS
RADSON	S3	Type 11
STELRAD	COMPACT	Type 11

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

9.1.5 Robinet thermostatique pour radiateur à eau chaude - Fiche Technique (version 2)

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Certification NF 433
- Norme NF EN 215
- Certification CERTITA et CENCER
- Etiquetage A+

Caractéristiques techniques obligatoires :

- La performance de la valeur certifiée de la variation temporelle (D8VT) sera inférieure ou égale à 0.41,
- Cette performance n'est donnée que dans la combinaison corps et tête de la même marque impérativement.

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : 1 an

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Société	Marque	Nom	Référence
COMAP INDUSTRIE	SAR	NOUVELLE SENSO 6803 P SENSITY NOUVELLE SENSO S	R 100000 (0.38) R 100100 (0.34) 803900 (0.34) R110000 (0.31) R 110100 (0.26) R100002-R100005-R100008 (0.32) R100102-R100105-R100108 (0.23)
FRATELLI PETTINAROLI	PETTINAROLI	108 L	108 L (0.31)
HONEYWELL	HONEYWELL	THERA	T6001 (0.25) T 7001 (0.36)
TA HYDRONICS	HEIMEIER	TETE K	6000.00.500- 6000.00.501. 6000-00-503. 6000-00-504. 6000-00-505. 6000-00-507-. 6000-00-600 7000-00-500. 6020-00-500 7020-00-500. 6040-00-500 6200-00-500 6002-00-500 7002-00-500 6022-00-500 6202-00-500 (0.23)
GIACOMINI	GIACOMINI	R 468 H	R 468 HX001 (0.40)
DANFOSS	DANFOSS	RA 2990 RAE RAW	013G2990 (0.41) 013G5056 (0.25) 013G5010 (0.29)

OVENTROP	OVENTROP	UNI LD UNI LH UNI XH UNI LH	101 14 75 (0.38) 101 16 65 (0.23) 101 13 65 (0.26) 101 14 65 165 77 65 (0.38)

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

9.1.6 ROAI et flexible gaz

9.1.6.1 FLEXIBLE GAZ APRES ROAI

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Longueur 1,50 m avec embouts mécanique

Garantie minimale obligatoire :

- 10 Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Marque	Référence
BANIDES & DEBEAURAIN	38505
GURTNER	192 05
COMAP	727 6024
CHUCHU DECAYEUX	0129 150

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

9.1.6.2 Ensemble robinet de sécurité et tuyau flexible inox indémontable avec ROAI et bouchon - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- NF GAZ agrée par AFNOR
- Norme NF D 36 – 121
- Norme XPE 29 – 140

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Le robinet : ROAI est muni d'un obturateur de sécurité interrompant automatiquement le passage du gaz lors du débranchement ou du sectionnement ou d'arrachement du tuyau flexible,
- Le flexible de 1.50 ml est constitué d'un tuyau métallique onduleux en acier inoxydable couvert d'une tresse métallique inoxydable et d'une gaine PVC,
- Raccordement ROAI + flexible inox indémontable.
- Equipé d'un bouchon à visser avec attache,
- Rotation libre anti torsion du flexible inox.
- Type de gaz : gaz naturel

Garantie minimale obligatoire :

- A vie

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
BANIDES & DEBEAURAIN	ROBIFLEX 0239105
CHUCHU DECAYEUX	TWIST INOX 0 135 - 150
CLESSE INDUSTRIES	FLEXIROB P 010591
GURTNER	TWO INOX 23900.03

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10 ELECTRICITE

10.1 Les matériels pour installation de distribution électrique

10.1.1 Les tableaux électriques de répartition - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF C 15-100
- Norme NF C 61-910
- Marque NF- USE Appareillages électriques

Caractéristiques techniques obligatoires :

- 2 rangées : 26 modules ou 3 rangées 39 modules
- 1 rangée : 4 ; 8 ou 13 modules
- Résistance au feu M1
- Coloris : Blanc

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

- Tableaux 26 sur 2 rangées ou 39 modules sur 3 rangées

FABRICANT	2 RANGEES : 26 MODULES	3 RANGEES : 39 MODULES
EATON	BC- CS 2126 codes 294869	BC–CS 3139 codes 294870
HAGER	Série GAMMA GD 213 A	Série GAMMA GD 313 A
LEGRAND	Série EKINOXE 01212	Série EKINOXE 01213
SCHNEIDER ELECTRIC	Série OPALE : 13402	Série OPALE : 13403
SAREL	80926	N'existe pas

- Tableaux sur 1 rangée de 4, 8 ou 13 modules

FABRICANT	4 MODULES	8 MODULES	13 MODULES
LEGRAND	001304	001308	401211
EATON	KLV- TC- 4 Code 276241	KLV-TC-8 Code 276242	BC-CS-1/13 Code 294868
HAGER	Série MINI GAMMA GD 106 A	Série MINI GAMMA GD 108 A	Série GAMMA GD 113 A
SCHNEIDER ELECTRIC	MINI OPALE 13394	MINI OPALE 13398	----------

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.1.2 Les interrupteurs différentiels - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF C 15 -100
- Norme XP C 16600
- Norme NF C 61008 -1
- Marque NF- USE Appareillages électriques

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Type A et AC en 40 ou 63 Ampères
- Interrupteur bipolaire 230 V
- Type de connexion : vis/auto et vis /vis
- Arrivée haute/sortie basse
- Arrivée haute/sortie haute

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

A. Les produits avec arrivée haute et sortie basse avec bornes à vis

FABRICANT	REFERENCE			
	40 Ampères		63 Ampères	
	Type AC	Type A	Type AC	Type A
EATON	PFGM 40/ 2 / 003 code 264 280	PFGM 40/2/003-A code 267 444	PFGM 63/ 2 / 003 code 264 286	PFGM- 63/2/003-A code 267 448
LEGRAND	4 115 05,	4 115 55	4 115 06	4 115 56,
HAGER	CDC 742 F réf. 161267	CDC 749 F réf. 161256	CDC 764 F Réf. 161269	CDC 769 F Réf 161258
	ID ' CLIC XE 16160	ID ' CLIC XE 16158	ID ' CLIC XE 16162	ID ' CLIC XE 16156

B. Les produits avec arrivée haute et départ haut soit à bornes automatiques soit à embrochage soit à vis.

FABRICANT	REFERENCE			
	40 Ampères		63 Ampères	
	Type AC	Type A	Type AC	Type A
LEGRAND	Arrivée et sortie hautes avec bornes à vis			
	Réf. 4 116 11	Réf. 4 116 17		
	Arrivée haute bornes à vis /sortie haute bornes automatiques			
	Réf. 4 116 32	Réf. 4 116 38	Réf. 4 116 33	Réf. 4 116 39
HAGER	CDS 742 F Réf. 161279	CDF 743 F Réf. 161280	CDS 764 F Réf. 161281	CDF 765 F Réf. 161282
SCHNEIDER ELECTRIC	Arrive et sortie hautes			
	ID ' CLIC XP 23160	ID ' CLIC XP 23158	ID ' CLIC XP 23162	ID ' CLIC XP 23156
	Connections par embrochage			
	ID ' CLIC XE 16160	ID ' CLIC XE 16158	ID ' CLIC XE 16162	ID ' CLIC XE 16156

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.1.3 Disjoncteurs divisionnaires

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF C 15 -100
- Norme XP C 16600
- Marque NF- USE Appareillages électriques

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
SCHNEIDER ELECTRIC	Gamme DUOLINE Technologie XP (neuf ou rénovation) et XE (solution embrochable). Compatible avec les coffrets gamme Opale. Technologie XP : Réf : 20724/20725/20726/20727/20729 Technologie XE : Réf : 16724/16725/16726/16727/16729
LEGRAND	DNX 3 à vis ou automatique
EATON (EX MOELLER)	réf PLG4 (code 264741 à 264749)
HAGER	série MFN ou MFS (technologie sans vis) comptabilité avec la série MFN

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.1.4 Les télérupteurs - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF C 15 -100
- Norme XP C 16600
- Norme NF EN 60669 -2
- Marque NF- USE Appareillages électriques

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Intensité de contact : 16 Ampères
- Type de connexion : à vis ou sans vis
- Tension monophasé 230 Volts
- Bipolaire ou unipolaire

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
EATON	265262 REF Z – S230/S
HAGER	EPN 510 OU EPS 510 B
LEGRAND	412408
SCHNEIDER ELECTRIC	16406 OU 16407

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.1.5 Les interrupteurs SA et VV– boutons poussoirs – prises de courant 16/20 A et 32A- Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF C 15-100
- Norme XP C 16600
- Norme NF EN 60947-3
- Norme NF EN 60669-1
- Marque NF- USE Appareillages électriques

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Matière : PVC
- Coloris : Blanc
- Résistance aux chocs : IK 7

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	A ENCASTER	EN SAILLIE
ARNOULD	ESPACE	PROFIL 2
HAGER	ESSENSYA	SYSTO
LEGRAND	NILOE	
SCHNEIDER ELECTRIC	ALCYON ou ODACE	ALREA ou DECLIC

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.2 Les appareils d'éclairages étanches

10.2.1 Les hublots ronds étanches - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF C 15-100
- Norme XP C 16600
- Norme NF Luminaire

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Classe de protection 2
- Classement IP 44
- Ampoule de 15 watts Fluo
- Résistance aux chocs : IK 7
- Emploi : intérieur et extérieur
- Coloris : Blanc

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
ARIC	3637
EBENOID	777.64
LEGRAND	60450
SARLAM	400274

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.2.2 Les appliques de salles de bains - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF C 15-100
- Norme XP C 16600
- Norme NF Luminaire

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Classe de protection 2
- Classement IP 24
- Ampoule de 13 watts minimum éco
- Interrupteur incorporé
- Prise rasoir et transfo
- Pose en volume : 1/2/3
- Coloris : Blanc
- Corps monobloc en polypropylène

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
ARIC	0605+ 0080
EBENOID	55268
LEGRAND	60450
SARLAM	400274

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.2.3 Les appliques de cuisine - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF C 15-100
- Norme XP C 16600
- Norme NF Luminaire

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Classe de protection 2
- Classement IP 24
- Ampoule de 13 watts minimum éco
- Interrupteur incorporé
- Pose en volume : 1/2/3
- Coloris : Blanc
- Corps monobloc en polypropylène

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
ARIC	1118
EBENOID	552.63
LEGRAND	60621
SARLAM	198829

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.2.4 Les coffrets de communication à brassage - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF C 15 -100 Amendement A 3,
- Marque NF- USE

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Pour application de grade : 1
- Connexion à un seul type de prise : RJ 45
- Répartiteur téléphonie à 3 ou 4 sorties
- Barrette de terre
- Rail DIN (100 mm) pour permettre la mise en œuvre d'un DTI optique
- Un DTI RJ 45
- 1 Filtre ADSL
- Résistance au feu M1
- Fixation à griffe non admise
- Coloris : Blanc

Garantie minimale obligatoire :

- 2 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Fabricant	Référence
HAGER	TN 402
LEGRAND	413220 ou 418220
SCHNEIDER ELECTRIC	VDIR 3900 10
MICHAUD	Q 177
TONNA	CALI 828211
EATON	121082

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.2.5 Dispositif de connexion pour luminaires (D.C.L.) en plafond

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANTS	EN ENCASTRE (Plafond)	EN SAILLIE (Plafond)	REPARATION
Marque LEGRAND (tél 03 28 33 86 00)	➢ Tige filetée réf 892.86 avec cheville métallique adaptée au plafond ou autre système de fixation adapté au plafond ➢ Boite point de centre réf 893.37 (couleur jaune) livré avec Piton. ➢ Piton (livré avec la boite point de centre) ➢ Fiche douille (à visser) réf 601.35 livré avec fiche pour Lustre réf 601.34 89243, dispositif d'arrimage, système Auto – bloquant. ➢ Boitier DCL ENERGY référence : 89377	➢ Boite pour point de centre livré avec couvercle et connecteur réf 306.54 ➢ Tiges filetées avec chevilles ou autre système de fixation solide adapté au plafond, ➢ Piton, ➢ Fiche douille réf 601.35 (livré avec fiche adaptateur démontable pour lustre réf 601.34	➢ fiche douille à visser livrée avec fiche pour lustre l'ensemble réf 601.35 ➢ fiche mâle pour lustre réf 601.34
Marque CAPRI (tél 0820820195)	➢ tige filetée ϕ 6 avec cheville métallique adaptée au plafond ou autre système de fixation forte ➢ boite point de centre couleur orange compris couvercle prise blanc et piton le tout en kit réf 735 859 ➢ fiche douille à visser livrée avec adaptateur démontable pour lustre réf 715.000		➢ kit pour remplacement couvercle compris piton réf 735.819 pour encastrer, ➢ fiche douille chantier à visser livrée avec adaptateur de lustre réf 715 000 ➢ fiche mâle livrée séparément pour lustre réf 715 001

Marque SCHNEIDER ELECTRIC (tél : 08 25 01 29 99)	➢ Kit d'accrochage autobloquant (câble et serre câble) Réf : ALB71895 ➢ Boite de centre DCL (fiche et la douille non fournis) Réf IM35022Boite d'applique DCL (fiche et douille non fournis) Réf IMT35028 ➢ Fiche DCL Réf ALB68005 ➢ Douille et Fiche DCL Réf ALB68011	N'existe pas	➢ kit DCL livré avec couvercle 80 (non affleurant), un module connecteur DCL et un piton isolé réf ALB71880, ➢ module connecteur DCL réf ALB71800, ➢ douille à baïonnette DCL livrée avec fiche 2P+T réf ALB68010, ➢ fiche pour DCL 2P+T réf ALB680005, ➢ piton long 35 mm réf ALB71892
Marque l'EBENOÏD (tél 04 72 11 39 90)	➢ Kit boîte de centre + douille DCL E 27 réf : 452.46	➢ Kit prise de centre rénovation + douille DCL E27 réf : 452-66	➢ fiche douille à baïonnette E 27 équipée d'une fiche pour lustre réf 452.30 ➢ fiche adaptateur pour lustre réf 430.02
Marque HAGER (tél : 03 20 61 97)	N'existe pas	• Point de centre DCL réf ATA 63069 (livré avec connecteur et crochet)	• Point de centre DCL réf ATA 63069

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.2.6 Contacteur jour/nuit (Norme NFC 63110)

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANTS	REFERENCES
EATON (EX MOELLER)	Réf. Z TN 230/ SS code 265 574
HAGER	ETC 225 ou ETC 225 S (contacteur silencieux)
LEGRAND	412501
SCHNEIDER ELECTRIC	Gamme DUOLINE, réf. 16736

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.2.7 Sonnerie

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

➢

Garantie minimale obligatoire :

➢ .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Carillon à transfo incorporé :

FABRICANTS	REFERENCES
FRIEDLAND	D 3126 (type Festival)
LEGRAND	réf. 94264

Bouton poussoir (BP) :

FABRICANTS	REFERENCES
FRIEDLAND	D 1225
LEGRAND	41645 /41646/41647

Nota : Dans le cas d'un bouton poussoir posé sur portillon extérieur, il y a lieu d'associer à la référence 41 652 le BP 41647 (IP 44)

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.2.8 Installations étanches (Pièces humides)

10.2.8.1 Douille patère -Prise de courant et interrupteur :

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANTS	REFERENCES
EBENOID	Modèle option réf 78 877 classe II
LEGRAND	PLEXO
SAM	Plafonniers classe II type SIRIO réf 0907 0002
SCHNEIDER ELECTRIC	MUREVA

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.2.8.2 Sorties de câbles (chaudière et chauffe-eau) :

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANTS	REFERENCES
EBENOID	25488
LEGRAND	69848
SCHNEIDER ELECTRIC	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.2.8.3 Sortie de cable:

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANTS	REFERENCES
ARNOUL	
EBENOID	25428
HAGER	série ESSENSYA
LEGRAND	
SCHNEIDER ELECTRIC	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.3 GAINES, MOULURES PVC, BARRETTES DE COUPURES, BOITES D'ENCASTREMENT ETANCHES A L'AIR

10.3.1 Moulures PVC compartimentées

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF 68104

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

Avec accessoires (coudes, tés, cadres…)

- Compatibles avec matériel en saillie (SCHNEIDER ELECTRIC réf. ALREA, LEGRAND réf. appareillage en saillie, HAGER série SYSTO :
  - IBOCO
  - LEGRAND
  - PLANET WATTOHM type KEVA
  - REHAU
  - HAGER type ATA et SYSTO de chez HAGER compatible avec appareillage en saillie de chez LEGRAND et ALREA de chez SCHNEIDER ELECTRIC

- Compatibles avec matériel ARNOULD série profil 2 :
  - IBOCO
  - PLANET WATTOHM type KEVA
  - REHAU
  - HAGER type ATA
  - LEGRAND

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.3.2 Gaines plastiques

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

➢

Garantie minimale obligatoire :

➢ .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

- ICO 300
- ICT 390

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.3.3 Barrettes de coupures

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANTS	REFERENCES
CATU	UNIBLOC CB 3100
LEGRAND	COSGA 34388

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.3.4 Boite d'encastrement étanche a l'air pour appareillage

Normes et / ou marquages obligatoires :

- NF – EN – 60670-1

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANTS	REFERENCES
COOPER (groupe EATON)	Planète Box 360
EUR'OHM	AIR'METIC
LEGRAND	Boîte BATIBOX ENERGY
SCHNEIDER ELECTRIC	MULTIFIX AIR

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.4 POMPE VIDE CAVE

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANTS	REFERENCES
Pour espaces réduits, flotteurs verticaux GRUNDFOS	référence n° KP 150 AV1 (en acier inoxydable, moteur IP 68, classe d'isolation F)

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.5 LA VENTILATION MECANIQUE

10.5.1 Ventilation mécanique contrôlée Auto-réglable pour les rénovations

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Solution de base :
  VMPK sans piège à sons et sans pare-flammes (hauteur d'encombrement du groupe 34,4 cm)

- Uniquement dans le cas d'impossibilité de réaliser une VMPK (sur ordre exclusif) :
  COMPACT simple flux (hauteur d'encombrement du groupe : 18.5 cm).

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANTS	REFERENCES
ALDES	Groupe VMPK kit SOGINORPA
ALDES	COMPACT simple flux

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.5.2 La VMC Simple flux Hygroréglable de type « A » et « B » - Fiche technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- DTU 68.3 (installations de ventilation mécanique).
- Cahier 3615 V3 (système de ventilation mécanique contrôlée simple flux hygroréglable).
- Avis technique validé par le CSTB.
- RT 2012 en Neuf et RT HPE 2009 en rénovation.

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Groupe 230 Volts – 50Hz suspendu par cordelette convenant du T1 jusque 4 sanitaires.
  - Piquages en diamètre 80 mm (Wc-Sdb).
  - Piquage en diamètre 125 mm (cuisine).
  - Rejet en 160 mm en toiture (longueur maximum de gaine 2 mètres).
- Bouche d'extraction hygroréglable alimentée en 220 Volts en cuisine commandée par un bouton poussoir fourni par le fabriquant de VMC.
- Bouche d'extraction hygroréglable automatique en SDB.
- Bouche d'extraction hygroréglable alimentée en 220 Volts en WC commandé par un capteur de présence incorporé.
- Gaine isolées R> 0.6 m²K/W.
- Grilles d'entrée d'air autoréglables NF pour le type « A ».
- Grilles d'entrée d'air hygroréglable NF pour le type « B ».
- Bouton poussoir de la marque de la VMC.
- Sortie de toiture de diamètre 160 mm sans réduction marque UBBINK modèle UBIFLU 9 ou similaire.

Les VMC font l'objet de tests de certification de leurs performances en tant que systèmes complets : Groupe d'extraction + bouches d'entrées d'air frais + bouches d'extraction + sorties de toit le tout étant relié par des gaines appropriées. PAR CONSEQUENT, L'ENSEMBLE DES COMPOSANTS DOIT ETRE DE LA MEME MARQUE QUE LE GROUPE VMC.

Garantie minimale obligatoire :

- 2 Ans

Les pièces détachées et les accessoires compatibles doivent être disponibles pendant 10 ans.

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par le Direction Appui technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	MATERIEL
ALDES	<u>Kit BAHIA 5 OPTIMA MICRO-WATT **HYGRO A**</u> - Groupe Optima micro-watt - Bouche d'extraction Hygroréglable Bahia Curve - Grille d'entrée autoréglagle EA Aldes - Gaine Aldes ALGAINE - Bouton poussoir Aldes <u>Kit BAHIA COMPACT MICRO-WATT **HYGRO A**</u> - Groupe Compact Bahia micro-watt - Bouche d'extraction hygroréglable Bahia Curve - Grille d'entrée autoréglagle EA Aldes - Gaine Aldes ALGAINE - Bouton poussoir Aldes <u>Kit BAHIA 5 OPTIMA MICRO-WATT **HYGRO B**</u> - Groupe Optima micro-watt - Bouche d'extraction Hygroréglable Bahia Curve - Grille d'entrée hygroréglagle EHB Aldes - Gaine Aldes ALGAINE - Bouton poussoir Aldes <u>Kit BAHIA COMPACT MICRO-WATT **HYGRO B**</u> - Groupe Compact Bahia micro-watt - Bouche d'extraction Hygroréglable Bahia Curve - Grille d'entrée hygroréglagle EHB Aldes - Gaine Aldes ALGAINE - Bouton poussoir Aldes Groupe Optima Gaine Isolée Algaine Grille autoréglable Bouche Bahia Curve 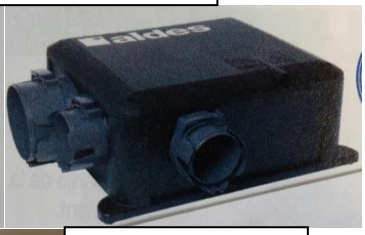 Grille Hygroréglable Groupe compact Bouton poussoir

ATLANTIC	Kit HYGROCOSY BC **HYGRO A** - Groupe hygrocosy BC - Bouche d'extraction Hygroréglable BHPC, BHPsdb , PBwc - Grille d'entrée autoréglagle EA Atlantic - Gaine Atlantic CR ou CR alu Kit HYGROCOSY MINI BC « extra plat » **HYGRO A** - Groupe hygrocosy mini BC - Bouche d'extraction Hygroréglable BHPC, BHPsdb , PBwc - Grille d'entrée autoréglagle EA Atlantic - Gaine Atlantic CR ou CR alu Kit HYGROCOSY BC **HYGRO B** - Groupe hygrocosy BC - Bouche d'extraction Hygroréglable BHPC, BHPsdb , PBwc - Grille d'entrée hygroréglable EB Atlantic - Gaine Atlantic CR ou CR alu Kit HYGROCOSY MINI BC « extra plat » **HYGRO B** - Groupe hygrocosy mini BC - Bouche d'extraction Hygroréglable BHPC, BHPsdb , PBwc - Grille d'entrée hygroréglable EB Atlantic - Gaine Atlantic CR ou CR alu Groupe Hygrocosy Gaine Isolée CR Grille autoréglable Bouche BHPC 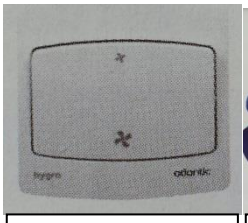 Bouton poussoir 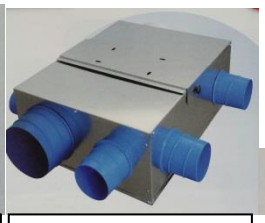 Groupe mini BC Grille Hygroréglable

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documents techniques afférents, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.5.3 Ventilation mécanique contrôlée double flux avec échangeur pour les logements neufs

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF

Caractéristiques techniques obligatoires :

- VMC Double Flux avec échangeur + accessoires + Gaines circulaires rigides et bouches d'extraction, avec une sortie d'air STS de chez ALDES ou UBBIFLU 9 de chez UBBINK.
-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANTS	REFERENCES
ALDES	DEE FLY 90 Micro – Watt avec BY PASS code 11023076

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.5.4 Ventilation répartie (sur ordre exclusif)

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANTS	REFERENCES
ALDES	Gamme MULTI (pour bains et WC)
ATLANTIC	extracteur mural type AIREA T3/7 (pour cuisine uniquement)
ALDES	avec extracteur mural gamme MONO (pour bains ou WC)

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.5.5 Aérateur de mur ou de plafond avec temporisation réglable

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Seulement en remplacement dans l'attente d'une VMC.
- Pour WC ou SdB (pièces borgnes)

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANTS	REFERENCES
UNELVENT S & P	Série EDM 80 NTZ
VORTICE	Gamme PUNTO 100 avec TIMER type TEMPO réf 11.212
VORTICE	Série PUNTO SLIM avec TIMER 100 réf 11.115 (extra plat)

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.6 CHAUFFAGE ELECTRIQUE

10.6.1 Convecteurs électriques

Normes et / ou marquages obligatoires :

➢

Caractéristiques techniques obligatoires :

➢

Garantie minimale obligatoire :

➢ .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANTS	REFERENCES
ATLANTIC	
NOIROT	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.6.2 Radiateurs électriques a accumulation

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANTS	REFERENCES
STIEBEL ELTRON	
APPLIMO	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.6.3 Thermostat d'ambiance

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Dito ceux repris en Chauffage central auxquels s'ajoute le modèle suivant en remplacement des thermostats mécaniques non alimentés

Garantie minimale obligatoire :

- .. Ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANTS	REFERENCES
THEBEN TE 213 à piles	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

10.7 DIVERS

10.7.1 Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF) - Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme EN 14604
- Marquage CE

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Détecteur de fumée à cellule photo-électrique
- Pile lithium d'une autonomie de 10 ans intégrée et scellée
- Protection anti-insecte
- Témoin de fonctionnement du détecteur
- Alarme d'une puissance > à 85dB à 3 mètres
- Bouton unique pour piloter toutes les fonctions (Stop, Test)
- Montage possible au Mur ou au Plafond
- Fixation par colle ou dispositif de fixations adhésives double face spécifiquement adapté au modèle
- De couleur blanche
- Livré avec un manuel d'utilisation et d'installation détaillé en langue française

Garantie minimale obligatoire :

- 10 ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
EI Electronics	Ei605TYC
NEXELEC	INSAFE PRO
Sprue Safety Products	BRK SA410Li

INSAFE PRO

Ei605TYC

BRK SA410Li

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

11 PEINTURES – FINITIONS

11.1 Produits pour la préparation des supports ou subjectiles

SOLUTIONS ET CONSEILS POUR LES TRAVAUX PREPARATOIRES			
PLAFONDS ET MURS INTERIEURS		Décollage de papiers peints par application à l'éponge ou au rouleau (le pulvérisateur est proscrit)	SEMIN SEM – DECOLLEUR SADER DECOLL' PAPIER ou Similaire
		Enduit de dégrossissage	SEMIN ETS I ou Similaire
		Enduit de finition extra fin	SEMIN ETS II ou Similaire
		Mastic acrylique pour joints de rebordement avant rechampissage	SEMIN SEM – MASTIC ACRYLIQUE ou Similaire
		Calfeutrement entre murs et boiseries	SEMIN SEM – LIGHT ou Similaire
MENUISERIES BOIS EXTERIEURES INTERIEURES	Portes d'entrée ou châssis Garde – corps Cache moineaux - Chéneaux Planche de rive-Corbeaux Bloc Porte WC – Remises Portails et Portillons-Balustres Poteaux – Rampes Main courantes	Rebouchage de trous de nœuds ou des trous résiduels suite à la dépose de quincailleries.	SEMIN FIBRELASTIQUE (en pot ou cartouche) ou Similaire
ESCALIER PLANCHER BOIS	Marches- Limons-Contremarches Plinthes – Plancher à Lames	Rebouchage de trous de nœuds, colmatage des jeux importants entre lames de plancher, réparation des bois	SEMIN FIBRELASTIQUE (en pot ou cartouche) BLANCHON PARQUET JOINT Ou Similaire
ELEMENTS BETON	Nez de marche – Rebords ou Angles détériorés Epaufrures Crevasses Fissures	Rebouchage et réparation sans retrait jusqu'à 30 mm d'épaisseur	SEMIN FINEX SYSTEM ou Similaire
		Rebouchage et réparation sans retrait toute épaisseur	SEMIN ALES SYSTEM ou Similaire

11.2 Produits pour travaux de peinture

11.2.1 Produits pour travaux de peinture – 1er tableau

				SEIGNEURIE		GAUTHIER		FREITAG		CLAESSENS	
				Phase solvant	*Phase aqueuse*	*Phase solvant*	*Phase aqueuse*	*Phase solvant*	*Phase aqueuse*	*Phase solvant*	*Phase aqueuse*
PLAFONDS			*Impression*		Muroprim		Aquaprim				Classidur Aquasil
			Finition et Garnissante		Pantex 900		Aquamat Omacryl			Classidur Golden Classic	Classidur Aquaclass
MURS INTERIEURS			*Impression*		Muroprim		Aquaprim				Classidur Aquasil
			Finition et Garnissante		Pantex 900		Aquamat Omacryl			Classidur Golden Classic	Classidur Aquaclass
BOIS	MENUISERIES EXTERIEURES	Face Extérieure (Chassis – Portes) Gardes corps Cache moineaux – Cheneaux Planches de rive – Corbeaux B.Portes WC – Remises Portails et Portillons	*Impression*		Texwood	Syltex G 2010	Syltéo				
			Finition		Texwood	Syltex G 2010	Syltéo				
		Portes d'entrée ou chassis Bois exotique (Faces Ext. et Int.)	*Lasure*		Liswood O'satin	Woodline Lasure Satinée	Woodline Lasure Opaque				
	MENUISERIES INTERIEURES	Menuiseries extérieures Face Intérieure (Chassis – Portes) Menuiseries intérieures Gardes Corps Balustres – Poteaux Rampes – Main courante Plinthes seules	*Impression*		Exprim		Aquaprim				
			Finition		Exprim Texwood		Refectocryl				
	GARDES CORPS	Balustres – Poteaux – Rampes Main courante	*Vernis*	Vernis Satiné	Vernis 825	Woodline Aqua Vernis satin					
	ESCALIER	Marches – Limons Contremarches	*Fond dur*								
			Huiles								
			Peinture Sol					Freitasol AK (teinte claire)			
	PLANCHER BOIS	compris Plinthes	*Fond dur*								
			Huiles								
			Peinture Sol					Freitasol AK (teinte claire)			
METALLERIE	EXTERIEURE	Gardes corps Volets Portails Grilles et Barres de défense Quincaillerie (Pentures, etc.) Dauphins – Rosaces Fonte	*Primaire*					Freitamétal	Freitaccroch		
			Finition			Arm 130		Freitacolor			
	INTERIEURE	Tuyauteries Cuivre Tuyauteries Fer Radiateurs	*Primaire*			Arm 130		Freitamétal Expert	Freitaccroch		
			Finition			Arm 130			Freitaccroch		
SPECIFIQUE	TRAITEMENT du BISTRE et des TACHES séches		*Isolante*	Néomat		Schuss	Trophée 2 mat G 2010			Classidur Golden Classic	Classidur Aquaclass
	TRAITEMENT des BADIGEONS		*Isolante*	Néomat			Trophée 2 mat G 2010			Classidur Golden Classic	Classidur Aquaclass
FACADES	POLYCHROMIE		*Impression*		Impritex						
			Fongicide Algicide		Liquide 542						
			Finition		Pancrytex (Hydropilolite) Perloxane	Textolite	Textone Hydro				

11.2.2 Produits pour travaux de peinture – 2nd tableau

				LAURAGAIS		THEODORE		VITOPAINT		BLANCHON	
				Phase solvant	*Phase aqueuse*	*Phase solvant*	*Phase aqueuse*	*Phase solvant*	*Phase aqueuse*	*Phase solvant*	*Phase aqueuse*
PLAFONDS			*Impression*		Everest O Primaire		Techniprim Theloprim				
			Finition et Garnissante		Everest O Mat		Technimat Thélomat				
MURS INTERIEURS			*Impression*		Everest O Primaire		Techniprim				
			Finition et Garnissante		Everest O Mat		Technimat Thélomat				
BOIS	MENUISERIES EXTERIEURES	Face Extérieure (Chassis – Portes) Gardes corps Cache moineaux – Cheneaux Planches de rive – Corbeaux B.Portes WC – Remises Portails et Portillons	*Impression*	Laurapaint		Thélex Bois	Techni Satin				
			Finition	Laurapaint		Thélex Bois	Techni Satin				
		Portes d'entrée ou chassis Bois exotique (Faces Ext. et Int.)	*Lasure*	Laurabois LSP	Laurabois'O Satin	Protex Bois	Protex Bois Aqua				
	MENUISERIES INTERIEURES	Menuiseries extérieures Face intérieure (Chassis – Portes) Menuiseries intérieures Gardes Corps Balustres – Poteaux Rampes – Main courante Plinthes seules	*Impression*		Everest'O Satin		Techniprim				
			Finition		Everest'O Satin		Techni Satin				
	GARDES CORPS	Balustres – Poteaux – Rampes Main courante	*Vernis*	Vernis Marin	Laurabois'O Satin					Vernis exp Satin	Vernis décoration environnement
	ESCALIER	Marches – Limons Contremarches	*Fond dur*							Prépiast	
			Huiles							Huile Cire Merisier ou Chêne doré	Huile Environnement Chêne ou Naturelle
			Peinture Sol		Polyuréthane O Epoxy O (teinte claire)			Vitodur Monocomposant (teinte claire)		Sol couleur (teinte claire)	
	PLANCHER BOIS	compris Plinthes	*Fond dur*							Prépiast	
			Huiles							Huile Cire Merisier ou Chêne doré	Huile Environnement Chêne ou Naturelle
			Peinture Sol		Polyuréthane O Epoxy O (teinte claire)			Vitodur Monocomposant (teinte claire)		Sol couleur (teinte claire)	
METALLERIE	EXTERIEURE	Gardes corps Volets Portails Grilles et Barres de défense Quincaillerie (Pentures, etc.) Dauphins – Rosaces Fonte	*Primaire*					Vitadher	Vitogrip		
			Finition	Laurafer		Protex Fer					
	INTERIEURE	Tuyauteries Cuivre Tuyauteries Fer Radiateurs	*Primaire*					Vitadher	Vitogrip		
			Finition	Laurafer	Everest'O Satin	Protex Fer					
SPECIFIQUE	TRAITEMENT du BISTRE et des TACHES séches		*Isolante*		Twinmat	Thelextra Mat					
	TRAITEMENT des BADIGEONS		*Isolante*		Twinmat	Thelextra Mat					
FACADES	POLYCHROMIE		*Impression*		Laurafix Laurprotect Primo	Thelex Film Exter					
			Fongicide Algicide			Thélocide			Stopmouss Formule +		
			Finition	Eclalite	Eclalite'O Lauraxane	Thelexter	Lith"O"Xane				

11.2.3 Produits pour travaux de peinture – 3ème tableau

				JEFCOSYLCO		TOLLENS		SIGMA		ZOLPAN	
				Phase solvant	*Phase aqueuse*	*Phase solvant*	*Phase aqueuse*	*Phase solvant*	*Phase aqueuse*	*Phase solvant*	*Phase aqueuse*
PLAFONDS			*Impression*		Prelude Flash		Idrotop Prim	Perustop	Sigmalys Prim	Maoprimer	Adequa Prim
			Finition et Garnissante		Acryl Tigre		Idrotop Mat		Sygmalys Mat		Adequa Mat
MURS INTERIEURS			*Impression*		Prelude Flash		Idrotop Prim	Perustop	Sigmalys Prim	Maoprimer	Adequa Prim
			Finition et Garnissante		Acryl Tigre		Idrotop Mat		Sygmalys Mat		Adequa Mat
BOIS	MENUISERIES EXTERIEURES	Face Extérieure (Chassis – Portes) Gardes corps Cache moineaux – Cheneaux Planches de rive – Corbeaux B.Portes WC – Remises Portails et Portillons	*Impression*		Elyte Bois		Elastop Hydro Satin	Amarol Futura	Ifirol Futura	Zolpabois Classic	Zolpabois Acryl
			Finition		Elyte Bois		Elastop Hydro Satin	Amarol Futura	Ifirol Futura	Zolpabois Classic	Zolpabois Acryl
		Portes d'entrée ou chassis Bois exotique (Faces Ext. et Int.)	*Lasure*		Néolasur		Toile Azur Opaque		Sigmalife Ds Acryl	Satizol Satin	Satizol Acryl
	MENUISERIES INTERIEURES	Menuiseries extérieures Face intérieure (Chassis – Portes) Menuiseries intérieures Gardes Corps Balustres – Poteaux Rampes – Main courante Plinthes seules	*Impression*		Elyte Bois		Normaé Primaire		Amarol Prim		Ondine
			Finition		Elyte Bois		Normaé Satin		Ifirol		Ondilak Classic Satin
	GARDES CORPS	Balustres – Poteaux – Rampes Main courante	*Vernis*					Pan Super Satin	Vernis O Satin	Zolvernis Lambris / Ebénisterie	Zolvernis Vitrificateur
	ESCALIER	Marches – Limons Contremarches	*Fond dur*								
			Huiles								
			Peinture Sol		Dursol Acryl (teinte claire)		Elastol Plus		Sigmasol +	Ultrasol S	Ultrasol A
	PLANCHER BOIS	compris Plinthes	*Fond dur*								
			Huiles								
			Peinture Sol		Dursol Acryl (teinte claire)		Elastol Plus		Sigmasol +	Ultrasol S	Ultrasol A
METALLERIE	EXTERIEURE	Gardes corps Volets Portails Grilles et Barres de défense Quincaillerie (Pentures, etc.) Dauphins – Rosaces Fonte	*Primaire*		Elyte Fer		Toit Métaux Hydro	Primaire Fer		Zolpafer Fac	Zolpafer'O
			Finition		Elyte Fer		Toit Métaux Hydro	Sigmanéofer		Zolpafer Fac	Zolpafer'O
	INTERIEURE	Tuyauteries Cuivre Tuyauteries Fer Radiateurs	*Primaire*	Adherisole			Toit Métaux Hydro	Primaire Fer		Zolpafer Fac	Zolpafer'O
			Finition		Elyte Satin		Toit Métaux Hydro	Sigmanéofer		Zolpafer Fac	Zolpafer'O
SPECIFIQUE	TRAITEMENT du BISTRE et des TACHES séches		*Isolante*		Elyte Mat		Tol Duomat	Intégral	Sigma Block	Cap Nord	
	TRAITEMENT des BADIGEONS		*Isolante*		Elyte Mat		Tol Duomat	Intégral			
FACADES	POLYCHROMIE		*Impression*		Aquafast Fixateur O		Elastofix Pigmenté	Sigmafix	Unprime	Zolpafix	Zolpafix 100
			Fongicide Algicide		Efymousse		Anti-mousse		Solution AC		Fongimousse Plus
			Finition		Mogatex		Tol Duocryl	Sigmalto	Otells ou Sigmaxane		Styzol Hydro

11.2.4 Produits pour travaux de peinture – 4ème tableau

				MAESTRIA		EUROCOLOR Peintures					
				Phase solvant	*Phase aqueuse*	*Phase solvant*	*Phase aqueuse*	*Phase solvant*	*Phase aqueuse*	*Phase solvant*	*Phase aqueuse*
PLAFONDS			*Impression*		Aquastria Primaire	Glycoprim'R	Perfoprim'O				
			Finition et Garnissante		Oleomat	Perfomat	Ultimat				
MURS INTERIEURS			*Impression*	Ikarprim	Aquastria Primaire	Glycoprim'R	Perfoprim'O				
			Finition et Garnissante		Oleomat	Perfomat	Ultimat				
BOIS	MENUISERIES EXTERIEURES	Face Extérieure (Chassis – Portes) Gardes corps Cache moineaux – Cheneaux Planches de rive – Corbeaux B.Portes WC – Remises Portails et Portillons	*Impression*	Ikarprim	Prim O 2010	Sofrabois	Royalacryl Bois				
			Finition	Ikarwood satin	Soie O 2010	Sofrabois	Royalacryl Bois				
		Portes d'entrée ou chassis Bois exotique (Faces Ext. et Int.)	*Lasure*	Ikarbois satin Thixo		Boisea Hydro	Boisea Satin				
	MENUISERIES INTERIEURES	Menuiseries extérieures Face intérieure (Chassis – Portes) Menuiseries intérieures Gardes Corps Balustres – Poteaux Rampes – Main courante Plinthes seules	*Impression*		Prim O 2010	Sofrabois	Royalacryl Bois				
			Finition		Excelior satin	Sofrabois	Royalacryl Bois				
	GARDES CORPS	Balustres – Poteaux – Rampes Main courante	*Vernis*		Vernis Graffikar	Vitrix MC	Vitrix Aqua				
	ESCALIER	Marches – Limons Contremarches	*Fond dur*			Vitrix Fond Dur	Vitrix Fond Dur Aqua				
			Huiles			Vitrix huile Parquet					
			Peinture Sol		Vulcosol O (teinte claire)	Zapafor Hydro	Zapafor				
	PLANCHER BOIS	compris Plinthes	*Fond dur*			Vitrix Fond Dur	Vitrix Fond Dur Aqua				
			Huiles			Vitrix huile Parquet					
			Peinture Sol	Striasol MC	Vulcosol O (teinte claire)	Zapafor Hydro	Zapafor				
METALLERIE	EXTERIEURE	Gardes corps Volets Portails Grilles et Barres de défense Quincaillerie (Pentures, etc.) Dauphins – Rosaces Fonte	*Primaire*	Mononprimer	Multiface Hydro	Galvaplast	Royal Fer				
			Finition	Zincolac	Zincolac O	Sofralac	Royal Fer				
	INTERIEURE	Tuyauteries Cuivre Tuyauteries Fer Radiateurs	*Primaire*	Galvasoter	Multiface Hydro	Galvaplast					
			Finition	Ferrosoter PC	Zincolac O	Sofralac	Royal Fer				
SPECIFIQUE	TRAITEMENT du BISTRE et des TACHES séches		*Isolante*	Artika 2010	Oleomat	Helvemat	Helveprim				
	TRAITEMENT des BADIGEONS		*Isolante*	Artika 2010	Oleomat	Helvemat	Helveprim				
FACADES	POLYCHROMIE		*Impression*	Ikarfix S	Ikarfix O	Versafix S	Versafix E				
			Fongicide Algicide		Ikarbactéricide		Fongimur				
			Finition	Prestolite	Latexor	Muralith	Facacryl Hydro				

12 AMENAGEMENTS des ABORDS : CLOTURES, PORTAILS ET PORTILLONS, BOITES aux LETTRES

12.1 CLOTURE BETON

12.1.1 Clôtures béton

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Clôture construite à partir d'éléments en béton, poteaux avec rainures, plaques pleins ou ajourées, jambes de force, etc…
-

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
VIBROMAT 62980 NOYELLES-LES-VERMELLES Tel : 03 21-26-27-00	
EDART André (par DESENFANS) Le Petit Bois HAUDROY Départementale 285 LA FLAMENGRIE 02260 LA CAPELLE	
DECUYPER 10, rue Jean Fievet 59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN Tel : 03 20-94-23-80	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

12.2 CLOTURES METALLIQUES

12.2.1 Clôture treillis soude a panneaux plis

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Maille 200 x 50 environ ou 100 x 50
-

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
CLOTURE FRANCE METAL 66 bis rue de la Chapelle 59128 FLERS EN ESCREBIEUX Tél : 03 27 88 09 85 et 06 08 71 16 31	type ECO – GAYANT
BETAFENCE M Mathieu BLANCHET : 06.82.66.08.82	NYLOFOR 3 D : - poteaux BEKAFIX tous les 2,50 ml Forme en H 70 mm x 44 mm épaisseur 1,25 mm avec fixations, boulons + écrous auto-cassants M6 inviolable, 2 kits par poteau - panneau de 2,50 m, maille 200 mm x 50 mm, fils Ø 5 mm - panneau de 2,50 m, maille 100 mm x 50 mm, fils Ø 5 mm

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

12.2.2 Clôture grillagée plastifiée verte avec lisières

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Avec poteaux en béton ou métalliques :
- L'écartement des poteaux intermédiaires est de 3 ml
- Le grillage est fixé aux poteaux toutes les 4 mailles

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
BETAFENCE	PANTANET FAMILY : - poteaux ronds BEKACLIP Ø 38 mm - grillage à maille 101.6 mm x 50.8 mm fil de 2.5 mm
BETAFENCE	RESINET : - poteaux ronds BEKACLIP Ø 38 mm - Grillage à maille 101.6mm X 50.8mm fil de 2.2 mm

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

12.2.3 Clôture soudée renforcée type serrurerie :

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Maille 200 x 50 environ ou 100 x 50
-

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
CLOTURE FRANCE METAL 66 bis rue de la Chapelle 59128 FLERS EN ESCREBIEUX Tél : 03 27 88 09 85 et 06 08 71 16 31	type GAYANT rue de la Chapelle (maille 150 x 50) à Fils horizontaux de Ø 6 mm et verticaux de Ø 5 mm
BETAFENCE M Mathieu BLANCHET : 06.82.66.08.82	NYLOFOR 2 D SUPER : - poteaux BEKAFIX tous les 2,50 ml Forme en H 70 mm x 44 mm épaisseur 1,25 mm avec fixations, boulons + écrous auto-cassants M6 inviolable, 2 kits par poteau - panneau de 2,50 m, maille 200 mm x 50 mm, fils horizontaux 2 x 8 mm de Ø et verticaux de Ø 6 mm

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

12.2.4 Lattes occultantes PVC (pour panneaux soudés M55) – Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Origine France
-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Lattes occultantes en PVC pour Panneaux soudés à plis Maille (200x55mm) :
- lattes verticales hauteur 2m00 environ.
- lattes verticales étroites (côtés du poteau).
- lisses horizontales – longueur 2m50.
- clips en partie basse.
- profilé de finition PVC de 2m50 de longueur

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : 10 ans
-

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
GMP	
BETAFENCE	

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

12.2.5 Grillage simple torsion en fil plastifie sur galvanise

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Ecartement des poteaux intermédiaires : 2.50 ml
- Fil de tension plastifié BETAFENCE en Ø 2.80 mm
- Fil à ligaturer plastifié BETAFENCE en Ø 1.50 mm
- Jambe de force plastifié BETAFENCE
- Tendeur n° 2 plastifié BETAFENCE
-

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : .. ans
-

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
BETAFENCE	SIMPLE TORSION PROMO : Maille de 50 mm losangé, fil de Ø 2.40 mm Poteau en T INALTERA 30mm x 30 mm x 3.5 mm
BETAFENCE	PLASITOR : Maille de 50 mm, fil Ø 2.70 mm Poteau en T INALTERA 30mm x 30 mm x 3.5 mm

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

12.3 CLOTURES COMPOSITES

12.3.1 Clôture en bois composite – Fiche Technique

Normes et / ou marquages obligatoires :

- Norme NF EN 1534
-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Composition :
  Fibre bois 50% Bambou, PEHD (Polyéthylène Haute Densité) 38% Alliage 6%, Lubrifiant / agent de liaison 3%, Additif anti-UV et anti-moisissure 0.5%, Pigments et autres 2.5%.

- Caractéristiques générales :
  - Dimensions : ≤ 150x21x1800mm
  - Profil Alvéolaire (1 face lisse et 1 face rainurée)
  - Finition : utilisation en double face réversible (une face lisse et une face rainurée)
  - 3 coloris au choix : ardoise (gris), exotique (bois clair), chocolat (bois foncé)

- Accessoires :
  - Poteau aluminium de 70x70 mm laquage qualicoat dim. ≥ 70x70x2300mm
  - Chapeau de poteau ABS gris RAL.7016 : dim. ≥ 70x70mm

Garantie minimale obligatoire :

- 10 ans
-

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
CÔTÉ CLÔTURE	Clôture composite BALI
SILVADEC	Clôture composite SILVADEC

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

12.4 PORTILLONS – PORTAILS

12.4.1 Portillons et portails METALLIQUES

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Portillons et portails métalliques galvanisés à chaud et plastifiés :
  - modèle avec barreaudage complet,
  - modèle avec soubassement tôle et barreaudage en partie haute modèle avec remplissage complet en treillis soudé.
-

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
CLOTURE FRANCE METAL 66 bis rue de la Chapelle 59128 FLERS EN ESCREBIEUX Tél : 03 27 88 09 85 et 06 08 71 16 31	modèle GAYANT avec serrure LOCINOX rapportée sur bâti
BETAFENCE	Portillon et portail pivotant à barreaudage type ROBUSTA avec cadre 60mm x 60 mm, remplissage : tubes carrés 25 mm x 25 mm, distancés de 110 mm chacun, complet avec accessoires : serrure à cylindre, béquille et verrou de sol
BETAFENCE	Portillon et portail pivotant à treillis soudé type FORTINET maille de 50 mm x 50 mm, Cadre 40 mmx 40 mm, poteau rond de Ø 60 pour 1 MH et poteau rond de Ø 76 mm pour portail de 3.00 x1.00.complet avec accessoires : serrure à cylindre, béquille et verrou de sol

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

12.4.2 Portillon bois

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Portillon bois exotique avec 2 couches lasure teck, pentures et garnitures acier noir traité antirouille, poignée modèle Aquitaine ; Serrure à larder pour extérieur traitée anti rouille, remplissage CTBX 10 mm, compris bâtis.

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
HANQUEZ BOIS à Lens	Réf HEN / HAN de 1,03 à 0,83 de hauteur Réf HEN / HAN de 1,03 à 0,83 de hauteur de chez

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

12.4.3 Boites aux lettres

12.4.3.1 Boîtes aux lettres pour logements individuels :

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Sur pieds métalliques à sceller (simple face) ou à encastrer en façade (double face), serrure normalisée PTT :
-

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
Boîtes aux lettres sur pieds métalliques à sceller	
DECAYEUX	type MASTER BOX réf 124 303 (blanc), 124 304 (vert) ou 124 305 (beige)
DECAYEUX	type EXPERT BOX par COOPERATIVE DES PTT DU NORD référence 123 803
RENZ	modèle PREFACE RAL 6005 vert – RAL 1015 ivoire – RAL 9003 blanc
Boîtes aux lettres à encastrer en façade	
DECAYEUX	type LITTORAL réf 124 323 (blanc), 124 324 (vert) ou 124 325 (beige)
DECAYEUX	type EXPERT BOX par COOPERATIVE DES PTT DU NORD référence 123 823
RENZ	modèle PREFACE RAL 1015 ivoire – RAL 9003 blanc
Boites aux lettres de rénovation extérieure sur bâtiments existants	
DECAYEUX	type CITADINE RAL réf 221482 Blanc, 221 483 Beige, 221 484 Vert
RENZ	modèle PREFACE, compact (garantie 9 ans) RAL 6005 vert – RAL 1015 ivoire – RAL 9016 blanc

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

12.4.3.2 Boîtes aux lettres pour collectifs :

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

- Modèle collectif jusqu'à 20 cases par bloc
- Choix du portillon : Plat, Trio ou Vagues
-

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
DECAYEUX	Gamme LANGUEDOC PLUS porte anti- vandalisme, fermeture 3 points par pêne plat pose murale intérieure, pose extérieure (avec toit et volet compris)) ou modèle à encastrer
RENZ	modèle COURRIEL porte flat anti-vandalisme grade 3 (pose mural intérieure) ou pose sur piètements extérieurs. RAL 6005 vert – RAL 1015 ivoire – RAL 9016 blanc

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.

12.4.4 Numérotation de maison

Normes et / ou marquages obligatoires :

-

Caractéristiques techniques obligatoires :

-

Garantie minimale obligatoire :

- Garantie : .. ans

Produits pouvant être utilisés :

Le ou les produits suivants ont fait l'objet d'une vérification par la Direction Appui Technique. Ils respectent les exigences imposées et peuvent donc être utilisés sans précaution particulière.

FABRICANT	REFERENCE
SEP 62750 LOOS EN GOHELLE	Panneaux en PVC 1 mm, chiffres emboutis en relief, dimensions 15 x 9 cm, fond bleu relief blanc (autres tons en option)
DOUBLET 59710 AVELIN Tél : 03 20-49-48-47 Tél : 03 21-78-62-53	Panneaux 15 x 10 cm avec liseré au périmètre et possibilité de 1 à 4 chiffres, type CITADINE, bleu sur blanc ou blanc sur bleu ou vert sur blanc

Tout autre produit proposé devra être transmis à la Direction Appui Technique avec l'ensemble des documentations techniques afférentes, pour vérifier que les exigences imposées ci-dessus sont intégralement respectées.